

Statistiques publiques dans les départements et régions d'outre-mer et les collectivités d'outre-mer

Insee Méthodes

Édition 2022



Coordination

Insee (direction de la méthodologie et de la coordination statistique et internationale, direction régionale de Nouvelle-Aquitaine)

Contributions

Insee (direction des statistiques démographiques et sociales, direction des statistiques d'entreprises, département de l'action régionale, direction interrégionale La Réunion-Mayotte, direction interrégionale Antilles-Guyane)

Services statistiques ministériels :

Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation (Deps-doc) - ministère de la culture

Département des études et des statistiques locales (DESL) - ministère de l'intérieur et des outre-mer et ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires

Département des statistiques et des études du commerce extérieur (DSECE) - ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) - ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) - ministère de la santé et de la prévention, ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées, ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique et ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) - ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Mission des enquêtes, données et études statistiques (Medes) du service à compétence nationale « Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire » (Injep)

Service de la statistique et de la prospective (SSP) - ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

Service des données et études statistiques (SDES) - ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires et ministère de la transition énergétique

Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) - ministère de l'intérieur et des outre-mer

Sous-direction de la statistique et des études (SDSE) - ministère de la justice

Sous-direction des études, des statistiques et des systèmes d'information (SDessi) - ministère de la transformation et de la fonction publiques

Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (Sies) - ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Instituts et service de statistique territoriaux :

Institut de la statistique et des études économiques (Isee) - Nouvelle-Calédonie

Institut de la statistique de la Polynésie française (ISPF) - Polynésie française

Service territorial de la statistique et des études économiques (STSEE) - Wallis-et-Futuna

Avertissement

Dans l'ensemble du document :

- sont dénommés « départements et régions d'Outre-mer » (**DROM**), les territoires des collectivités relevant de l'article 73 de la Constitution, à savoir :

la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane, La Réunion et Mayotte.

Les quatre DROM dits « historiques » sont la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane et La Réunion.

- sont dénommés « collectivités d'Outre-mer » (**COM**), les territoires des collectivités relevant de l'article 74 ou du titre XIII de la Constitution, à savoir :

**la Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy,
Saint-Martin, la Nouvelle-Calédonie.**

Table des matières

Introduction.....	9
1 La responsabilité et l'organisation du service statistique public.....	13
1.1. Responsabilité du service statistique public pour l'Outre-mer.....	13
1.2. Organisation du service statistique public (SSP) pour produire des statistiques dans les DROM	14
1.3. L'organisation dans les COM.....	19
2 Les productions statistiques du service statistique public dans les DROM et les COM.....	23
2.1. Recensement de la population.....	23
2.2. État civil.....	27
2.3. Emploi, chômage, revenus d'activité.....	28
2.4. Niveau de vie, pauvreté, inégalités, conditions de vie.....	33
2.5. Santé.....	34
2.6. Solidarités.....	39
2.7. Enseignement, éducation (dont illettrisme).....	41
2.8. Enseignement supérieur.....	44
2.9. Jeunesse.....	45
2.10. Sport.....	46
2.11. Vie associative.....	47
2.12. Culture.....	48
2.13. Logement.....	48
2.14. Justice et sécurité intérieure.....	49
2.15. Équipements et services dans les territoires.....	51
2.16. Prix à la consommation.....	52
2.17. Activité productrice et démographie des entreprises.....	54
2.18. Recherche et développement (R&D).....	56
2.19. Tourisme.....	57
2.20. Énergie.....	58
2.21. Environnement – développement durable.....	59
2.22. Transports.....	61

2.23. Agriculture.....	62
2.24. Finances publiques locales.....	64
2.25. Commerce extérieur.....	65
2.26. Comptabilité régionale.....	66

3 Investissements en cours.....71

3.1. Quelques exemples d'évolutions.....	71
3.2. Le programme prévisionnel des enquêtes ménages dans les DROM.....	75

4 Publications statistiques – sélection 2021-2022.....79

4.1. Publications multi-thèmes.....	79
4.2. Démographie (recensement de la population & état civil).....	84
4.3. Emploi, chômage, revenus d'activité.....	90
4.4. Niveau de vie, pauvreté, inégalités, conditions de vie.....	97
4.5. Santé et Solidarités.....	102
4.6. Enseignement, éducation (dont illettrisme), enseignement supérieur.....	106
4.7. Jeunesse, sport, culture.....	110
4.8. Logement.....	113
4.9. Justice et sécurité intérieure.....	115
4.10. Équipements et services dans les territoires.....	117
4.11. Prix à la consommation.....	118
4.12. Activité productrice et démographie des entreprises.....	120
4.13. Recherche et développement.....	124
4.14. Tourisme.....	124
4.15. Énergie.....	126
4.16. Environnement – développement durable.....	128
4.17. Transports.....	130
4.18. Agriculture.....	132
4.19. Finances publiques locales.....	135
4.20. Commerce extérieur.....	136
4.21. Comptabilité régionale.....	137

Annexes

Annexe 1 – Lexique.....	147
Annexe 2 – Moyens humains et financiers dévolus au recensement de la population selon les territoires.....	153
Annexe 3 – Mise à disposition de résultats infra-communaux.....	155
Annexe 4 - Enquêtes co-financées par la DGom 2015-2022.....	157

Introduction

Le présent ouvrage brosse un panorama de l'offre statistique Outre-mer, tant en termes de dispositifs que de publications ou de bases de données, et présente le rôle des principaux producteurs des statistiques ultra-marines.

Cette offre statistique n'est pas figée. L'Insee et les services statistiques des différents ministères, ainsi que les instituts territoriaux, continuent à investir significativement pour répondre au besoin légitime de connaissance fine de ces territoires et éclairer le débat public.

Les précédentes éditions de cet ouvrage avaient déjà permis de mettre en lumière la richesse des statistiques ultra-marines et les avancées réalisées au cours des dernières années. Plusieurs nouveautés au cours des années 2021-2022 sont également à souligner, cette liste n'étant pas exhaustive :

- la publication des résultats du recensement agricole de 2020 dans les cinq DROM. Pour la première fois, ce recensement a été réalisé à Mayotte comme dans les autres DROM ;
- la publication dans les cinq DROM d'études à partir de l'enquête nationale Santé réalisée pour la première fois dans les DROM ;
- la publication dans les cinq DROM d'études à partir de l'enquête nationale sur les Pratiques culturelles réalisée pour la première fois dans les DROM ;
- la diffusion pour la première fois, pour les cinq DROM, de séries sur plus de 20 ans des principaux indicateurs macroéconomiques ;
- la collecte d'une nouvelle enquête de comparaison spatiale des prix en 2022, dans les cinq DROM et, pour la première fois, dans cinq COM ;
- la publication d'études inédites sur la grande pauvreté dans les quatre DROM historiques ;
- la réalisation, depuis 2021, du recensement de la population à Mayotte selon les mêmes modalités que dans les autres régions françaises ;
- la publication, pour la première fois, d'études sur la victimation et le sentiment d'insécurité à Mayotte ;
- la publication de séries de démographie conjoncturelle d'entreprises pour Mayotte, pour la première fois ;
- la publication de rapports thématiques sur la consommation, les revenus, les dépenses des ménages résidant à Wallis-et-Futuna, à partir de l'enquête Budget des familles de 2020 ;
- l'enrichissement du site Web du service statistique de Wallis-et-Futuna d'un outil de cartographie des données de recensement ;
- la publication d'études sur la consommation et la pauvreté des ménages résidant en Nouvelle-Calédonie, à partir de l'enquête Budget et consommation des ménages de 2020 ;
- la réalisation et la diffusion des résultats d'une enquête Cadre de vie et sécurité (CVS) en Nouvelle-Calédonie ;

- la réalisation et la diffusion des résultats d'une enquête en Polynésie française sur les conditions de vie des étudiants ;
- l'ouverture par l'Institut de la statistique de Polynésie française d'un nouveau site Web de diffusion, proposant de nouvelles fonctionnalités afin d'apporter une meilleure accessibilité aux données, aux outils ou aux publications.

Ce rapport est composé de quatre parties, outre ses annexes :

1. un rappel des responsabilités du service statistique public en Outre-mer ;
2. une présentation des dispositifs statistiques actuels, organisés par thématique ;
3. les projets d'évolution de ces dispositifs en Outre-mer ;
4. une sélection de publications et de base de données statistiques, intégrant des résultats sur un ou plusieurs DROM ou COM.

La responsabilité et l'organisation du service statistique public

1.1	Responsabilité du service statistique public pour l'Outre-mer	13
1.2	Organisation du service statistique public (SSP) pour produire des statistiques dans les DROM	14
1.3	L'organisation dans les COM	19

1 La responsabilité et l'organisation du service statistique public

Le service statistique public est composé de l'Insee et de seize services statistiques ministériels (SSM) qui réalisent les opérations statistiques dans leur domaine de compétence. Leurs attributions sont précisées par voie réglementaire (décrets et/ou arrêtés).

L'Insee coordonne les travaux des différents services statistiques ministériels. Cette mission est définie par des dispositions juridiques françaises et européennes.

1.1. Responsabilité du service statistique public pour l'Outre-mer

Les responsabilités du service statistique public en matière de production de statistiques ultra-marines sont déterminées en fonction des compétences des différentes collectivités telles que précisées dans les textes juridiques les concernant.

Les collectivités uniques de Martinique, Guyane et Mayotte, ainsi que les départements et régions d'Outre-mer de Guadeloupe et de La Réunion, sont régis par l'article 73 de la Constitution. Cet article prévoit que le droit applicable en métropole dans les départements et régions l'est également de plein droit dans les DROM, mais que les lois et règlements peuvent faire l'objet d'adaptations tenant aux caractéristiques et contraintes particulières de ces collectivités. Aucune adaptation n'ayant été inscrite en matière de statistiques, c'est l'État, en l'occurrence le service statistique public, qui est chargé de l'élaboration des statistiques publiques sur ces territoires.

Les cinq départements et régions d'Outre-mer actuels sont donc pleinement intégrés à l'ensemble des départements et régions de France au regard des obligations du service statistique public.

Pour les autres territoires ultra-marins, la situation est hétérogène. Les liens statutaires de l'Insee, et plus largement du service statistique public, avec les différentes collectivités régies par l'article 74 de la Constitution et le chapitre XIII de la Constitution, varient en fonction de la collectivité et selon l'objet de l'observation. Des lois, dont les lois organiques, fixent les compétences entre l'État et la collectivité, en matière de recensement de la population et pour les autres statistiques.

En Nouvelle-Calédonie¹ et en Polynésie française², la compétence en matière de statistiques est reconnue à la collectivité sauf pour l'organisation du recensement de la population et l'établissement des populations légales qui relèvent de la compétence de l'État et donc de l'Insee (selon la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité).

Concernant Wallis-et-Futuna, en l'absence de loi organique, de facto actuellement, le recensement de la population relève de l'Insee (organisation et populations légales) et les autres statistiques sont sous la responsabilité du chef du Territoire.

1 Loi n° 99-209 organique du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie

2 Loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française

À Saint-Pierre-et-Miquelon, c'est l'État qui en est en charge : l'Insee pour le recensement de la population et la Préfecture pour les autres statistiques.

À Saint-Martin et à Saint-Barthélemy³, sauf pour certaines matières (dont la statistique ne fait pas partie), c'est la loi en vigueur en Guadeloupe qui s'applique dans ces territoires ; l'État est donc responsable en matière d'élaboration des statistiques officielles.

Ainsi, dans les COM, **le service statistique public a une responsabilité :**

- **explicite pour le recensement de la population, sur tous les territoires⁴;**
- différenciée pour les autres statistiques selon les territoires.

Enfin, il convient de préciser que le territoire économique de la France, qui définit le champ géographique de nos engagements européens en matière statistique, comprend la métropole et les six régions ultrapériphériques françaises : les cinq DROM et Saint-Martin, qui est devenue une région ultrapériphérique depuis son détachement de la Guadeloupe en 2007. Les statistiques publiques européennes, produites par les pays membres de l'Union, sont fixées par des textes juridiques européens (règlements), y compris les modalités de leur production et de leur diffusion.

1.2. Organisation du service statistique public (SSP) pour produire des statistiques dans les DROM

1.2.1. Les sources des statistiques régionales

Les données statistiques sont classiquement produites soit à partir d'enquêtes par sondage *ad hoc* réalisées auprès des personnes ou des entreprises, soit à partir de données de sources administratives collectées à d'autres fins que la statistique (sources fiscales, sociales, etc.).

Pour la réalisation des **enquêtes**, il est nécessaire de disposer d'une base de sondage et d'un référentiel qui d'une part, permettent de tirer un échantillon représentatif de la population concernée par l'étude et, d'autre part, fournissent des informations générales sur cette population (par exemple, répartition de la population par âge ou répartition des entreprises par activité). Par ailleurs, le nombre de personnes ou d'entreprises à interroger est indépendant de la taille de la population totale du territoire concerné, au-delà d'une certaine taille de population. La précision des estimations est directement liée à la taille de l'échantillon et au taux de réponse à l'enquête, donc au coût de l'enquête.

Par ailleurs, le service statistique public français, et l'Insee en particulier, cherche à mobiliser largement les **sources administratives** pour produire des statistiques régionales, en vue d'améliorer la finesse des résultats tout en réduisant la charge des répondants et le coût de la collecte. Les données administratives sont collectées par des administrations ou établissements dans le cadre de missions de service public, dont l'objectif premier n'est pas le recueil d'informations statistiques. Ces données sont exhaustives et incluent généralement les quatre DROM historiques ; à Mayotte, en revanche, plusieurs sources administratives continuent leur montée en charge.

³ Articles du code général des collectivités territoriales LO 6214-1 pour Saint-Barthélemy et LO 6314-1 pour Saint-Martin

⁴ Lois organiques et loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité - Hors exploitation statistique en Polynésie française, Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna, conformément aux textes.

Utiliser une source administrative à des fins de statistiques nécessite un travail important sur la donnée administrative pour la rendre exploitable dans un processus statistique et **suppose que la qualité de la source administrative soit suffisante pour l'usage statistique recherché.**

Il faut noter qu'une grande part des **protocoles statistiques nationaux** ne sont **pas conçus pour donner une image régionale** (que ce soit en métropole ou en Outre-mer). C'est le cas par exemple des indicateurs d'activités conjoncturels (production, prix de production, chiffres d'affaires). C'est aussi le cas des grands indicateurs économiques, voire d'une bonne partie des enquêtes auprès des ménages. Dans la plupart des cas, les règlements européens relatifs aux enquêtes auprès des ménages (sauf dérogation explicite) demandent une couverture globale de la France mais sans attendre systématiquement de résultats régionaux, ni DROM par DROM.

Ainsi, compte tenu des contraintes techniques et budgétaires, plusieurs enquêtes ne sont pas en mesure de donner des résultats représentatifs pour les DROM (pas plus que pour les régions métropolitaines) ou ne le font que pour certains d'entre eux.

1.2.2. Les dispositifs statistiques métropolitains sont mis en œuvre dans les DROM, dans la mesure du possible

L'Insee et les services statistiques ministériels déploient pour chaque DROM les mêmes outils et protocoles statistiques que pour les régions ou départements de métropole.

C'est le cas par exemple du recensement de la population ou, dans la sphère économique, du recensement agricole ou des enquêtes auprès des créateurs d'entreprises (dispositif *Sine*), ces dernières donnant lieu à publication de résultats régionaux sur le profil des créateurs et des entreprises créées pour chaque DROM comme pour les régions de métropole. De même, dans le domaine de l'éducation, la grande majorité des sources d'origine administrative étant issues de bases de gestion, leur exploitation permet la publication de statistiques pour chacun des DROM. C'est le cas par exemple de la base centrale des établissements et des effectifs des élèves du second degré. De même, les séries sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont disponibles pour chacun des DROM.

Toutefois, dans certains cas, les outils et protocoles de métropole ne peuvent être déployés en Outre-mer, en particulier à Mayotte.

1.2.3. La production statistique est souvent plus complexe dans les DROM qu'en métropole

La production de statistiques dans les DROM est souvent plus complexe que pour les régions de métropole.

Le taux de réponse par internet du recensement de la population en est un exemple. Les mêmes dispositifs de réponse sont déployés en métropole et dans les quatre DROM historiques depuis plusieurs années. Pour autant, les disparités dans les taux de réponse par internet sont nombreuses entre les régions et les taux les moins élevés sont enregistrés dans les quatre DROM qui restent très en deçà des taux de réponse métropolitains (de 10 % à 33 % en Outre-mer contre une fourchette allant de 54 % à 73 % en métropole).

Il peut aussi arriver que la couverture des DROM ne soit que partielle, du fait de spécificités locales (absence dans le DROM de certaines activités économiques, TVA⁵ pas en vigueur en Guyane et à Mayotte) ou d'un défaut de référentiel. Ces cas sont rares et concernent le plus souvent le seul territoire de Mayotte.

Plus généralement :

- des ajustements sont parfois nécessaires : adaptation des questionnaires, prise en compte dans les algorithmes de spécificités en matière de droits notamment (ex. allocations familiales au 1^{er} enfant). Certains ajustements peuvent être très importants. Par exemple, les statistiques sur les comptabilités par types d'exploitations agricoles réalisées en métropole ont été étendues à la Guadeloupe, à la Martinique, et à La Réunion depuis 2013 ; mais compte tenu de la part importante dans l'échantillon des exploitations au forfait pour lesquelles il faut constituer une comptabilité, les résultats sont de fiabilité inégale et d'un coût unitaire bien plus élevé qu'en métropole.
- dans certains domaines, la déclinaison territoriale se heurte régulièrement aux contraintes liées au respect du secret statistique, **lorsque l'activité concerne un trop petit nombre d'entreprises ou de personnes**. Le respect de la loi de 1951, relative à l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques impose des limites de diffusion des données, en métropole et en Outre-mer. Dans les DROM, **le respect du secret statistique limite les diffusions**, par exemple dans le domaine des statistiques du commerce extérieur ou dans celui de la recherche-développement.

Par ailleurs, **certaines sources administratives sont de qualité insuffisante** dans certains DROM pour être exploitées dans un processus de production statistique comparable à celui de la métropole selon les standards de qualité retenus. Ainsi le dispositif de suivi des revenus des ménages et de la pauvreté dans certains DROM⁶ n'est pas encore similaire à celui de la métropole du fait de la moindre qualité dans ces départements des données administratives mobilisées pour élaborer ces statistiques (couverture et adressage).

1.2.4. Le cas particulier de Mayotte

Il est à noter que la situation de Mayotte est très liée au fait que son changement de statut est relativement récent. Une stratégie propre a été mise en place pour améliorer à long terme les fondements du système d'information statistique, qui demandent encore à être consolidés. Ces améliorations dépendent pour partie étroitement de l'amélioration des sources administratives utilisées.

La question centrale est celle de la relative faiblesse des répertoires, qui sont les piliers de tout système d'information statistique. Ces référentiels sont notamment le *Répertoire national d'identification des personnes physiques* (RNIPP), le répertoire *Sirene* et les liasses fiscales. Le répertoire des personnes physiques s'est nettement amélioré au cours des dernières années et est depuis 2018 considéré comme de bonne qualité. Les autres référentiels restent encore insuffisants en niveau comme en qualité, notamment en matière d'adressage, malgré les progrès accomplis.

5 Taxe sur la valeur ajoutée

6 Guadeloupe, Guyane, Mayotte.

Les données administratives ne sont pas, non plus, toujours de bonne qualité à Mayotte, en raison notamment de la faiblesse des moyens des administrations locales, de l'importance du secteur informel et de l'effectif important de personnes en situation administrative irrégulière. Par ailleurs, Mayotte est parfois absente du périmètre de certains fichiers administratifs nationaux. La convergence du système statistique de Mayotte vers celui des autres DROM passe par une amélioration de ces fichiers administratifs.

À titre d'exemples :

- Mayotte n'a pas été intégrée dans le *système d'information sur l'emploi et les revenus d'activité* (Siera), car la déclaration sociale nominative (DSN) ne s'étend progressivement à ce département que depuis 2022.
- les causes médicales de décès enregistrées dans les certificats de décès, et donc les statistiques qui en découlent, ne sont pas encore de même qualité que dans les autres régions.

1.2.5. À l'Insee : une production statistique plus développée dans les DROM que dans les régions métropolitaines

À l'Insee, les statistiques sur les départements et régions d'Outre-mer sont élaborées par deux directions interrégionales qui travaillent en étroite relation avec les maîtrises d'ouvrage de la direction générale ainsi qu'avec le Centre de ressources interrégional sur les enquêtes ménages (Criem) pour les aspects méthodologiques⁷. Un pôle « Appui au développement de la production de données statistiques sur les départements d'Outre-mer à des fins de diffusion » a également été créé à Limoges en septembre 2017, dont l'objectif est d'améliorer la valorisation des productions statistiques de l'Insee dans les DROM sur son site Internet, d'assurer des exploitations spécifiques permettant de produire des données comparables entre DROM et avec la métropole, et de développer une expertise des sources administratives.

L'Insee réalise dans les DROM des productions spécifiques qui n'ont pas d'équivalent dans les régions métropolitaines.

Ainsi, l'Insee peut être amené à **développer ou renforcer certains dispositifs par enquête** dans les départements et régions d'Outre-mer. Cela permet en particulier de pallier en partie la relative moindre qualité des données administratives dans ces territoires, et d'être en mesure de répondre aux demandes exprimées au sein du Conseil national de l'information statistique (Cnis) ou localement. Depuis 2013, un accord-cadre entre l'Insee et la direction générale des Outre-mer (DGom) permet de garantir des tailles d'échantillon suffisamment importantes pour mettre en place une enquête non pérenne chaque année dans chaque DROM de manière à avoir des résultats représentatifs au niveau régional. Au-delà de la contribution financière de la DGom, cet accord permet de stabiliser la réalisation d'enquêtes auprès des ménages dans les DROM, sur des thématiques définies conjointement avec la DGom : budget de famille, logement, santé, victimation, etc. La liste des enquêtes concernées par cet accord est fournie au chapitre 3 et en annexe 4. Un tel dispositif sur les enquêtes ménages n'existe pas pour les régions métropolitaines.

⁷ Tirages d'échantillon d'enquêtes et calages.

L'Insee réalise également dans les DROM d'autres productions spécifiques qui n'existent pas dans les régions métropolitaines. Cela permet de produire des indicateurs attendus par les décideurs publics, et de répondre à des problématiques importantes pour ces territoires.

On peut citer les exemples :

- des indices des prix, qui sont calculés et diffusés dans chaque DROM, alors que ce n'est le cas dans aucune région métropolitaine (seul l'indice national est disponible). De ce fait, le nombre de relevés de prix réalisés tous les mois dans les DROM atteint 14 % de l'ensemble des relevés effectués en France pour une population représentant un peu plus de 3 % de la population totale ;
- des comptes économiques qui sont plus élaborés que les comptes régionaux relatifs aux régions métropolitaines avec, pour chacun des DROM, des éléments d'informations beaucoup plus précis sur la formation des revenus⁸ que dans les régions métropolitaines. Fondamentalement, les comptes des départements d'Outre-mer sont traités différemment des comptes des régions métropolitaines. Par ailleurs, un système de comptes économiques rapides, assis sur des indicateurs conjoncturels économiques construits dans le cadre du projet « Comptes rapides pour l'Outre-mer » (Cerom) entre l'Insee, l'AFD⁹ et l'IEDOM¹⁰ est diffusé annuellement. Il repose sur une modélisation macroéconomique alimentée par les premières données disponibles de l'année écoulée ;
- des enquêtes de *comparaison des prix entre les départements d'Outre-mer et la France métropolitaine* environ tous les 5 ans (la collecte de la dernière a eu lieu en avril-mai 2022) ;
- un dispositif d'enquêtes auprès des entreprises beaucoup plus complet que pour les régions de métropole (échantillon plus gros) visant à produire des résultats sur chaque DROM (Esane¹¹) et une enquête spécifique auprès des entreprises à Mayotte (Esem¹²).

8 Avec la mise à disposition des composantes du produit intérieur brut (PIB), des activités par branches, des comptes des secteurs institutionnels et du compte des ménages.

9 Agence française de développement

10 Institut d'émission des départements d'Outre-mer

11 Élaboration des statistiques annuelles d'entreprises

12 Enquête structurelle des entreprises de Mayotte

Les moyens consacrés par l'Insee à la production des statistiques sont plus importants en Outre-mer qu'en métropole

Du fait des spécificités des DROM, l'Insee y alloue des moyens relativement supérieurs dans la production des statistiques par rapport au territoire métropolitain et maintient sensiblement cet effort alors que ses effectifs se contractent. Ainsi en proportion de la population, plus de deux fois plus de moyens humains sont mobilisés dans les DROM qu'en métropole.

Les moyens de l'Insee dans les DROM

	Effectifs d'enquêteurs, en personnes physiques au 01/09/2021	Effectifs hors enquêteurs, en personnes physiques au 01/09/2021 (a)	Population, en milliers au 01/01/2022 (b)	(a) / (b)
DROM	141	222	2 186	10,2 pour 100 000 habitants
France métropolitaine (directions régionales)	609	2 699	65 627	4,1 pour 100 000 habitants
DROM / France (directions régionales)	18,8 %	7,6 %	3,2 %	

(a) Source interne Insee ; (b) Source : Insee, estimations de population (2022)

Du fait des extensions d'enquêtes ménages régulièrement réalisées dans les DROM, le réseau d'enquêteurs des DROM est relativement plus développé qu'en métropole. La soutenabilité du coût financier et humain de cet effort n'est possible dans la durée pour l'Insee qu'à condition de pouvoir mobiliser des financements externes. Le principal soutien financier émane de la direction générale des Outre-mer – DGom – grâce à l'accord-cadre signé entre elle et l'Insee (cf. supra). Il permet de garantir des tailles d'échantillon suffisamment importantes pour une enquête non pérenne chaque année dans chaque DROM. Le coût de collecte des enquêtes entrant dans l'accord-cadre de 2019-2022 s'élève à 5,0 M€, dont une contribution de 1,5 M€ par la DGom.

1.3. L'organisation dans les COM

En Polynésie française et Nouvelle-Calédonie, il existe un institut statistique territorial¹³. À Wallis-et-Futuna, un service statistique territorial, le Service territorial de la statistique et des études économiques (STSEE), a été créé en 1982 ; son organisation actuelle date de 2000.

Les choix des travaux de ces instituts ou service territoriaux sont de la responsabilité de l'initiative locale ; un soutien méthodologique peut être apporté par l'Insee dans la mesure du possible, éventuellement dans le cadre des actions de coopération statistique.

¹³ Isee en Nouvelle-Calédonie, ISPF en Polynésie française. Il est d'usage que le responsable de chacun de ces instituts territoriaux soit un cadre issu de l'Insee.

Dans les autres COM, l'Insee intervient essentiellement pour les répertoires et le recensement de la population.

Pour l'organisation du *recensement de la population* dans les COM, l'Insee assume une part plus ou moins grande de la charge en moyens humains et financiers selon les territoires¹⁴. À Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon, le recensement est réalisé à coût partagé entre l'Insee et les communes, comme en métropole. En Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et à Wallis-et-Futuna, la collecte du recensement est intégralement à la charge de l'Insee.

Le service statistique public peut également intégrer des statistiques sur quelques COM dans certaines de ses publications, lorsque la source utilisée pour les établir existe sur ces territoires avec une bonne fiabilité. C'est le cas par exemple du bilan statistique sur l'insécurité et la délinquance du service statistique ministériel de la sécurité intérieure ou encore des résultats statistiques du recensement de la population.

¹⁴ Voir annexe 2, les moyens humains et financiers dévolus au recensement de la population selon les territoires.

Les productions statistiques du service statistique public dans les DROM et les COM

2.1	Recensement de la population	23
2.2	État civil	27
2.3	Emploi, chômage, revenus d'activité	28
2.4	Niveau de vie, pauvreté, inégalités, conditions de vie	33
2.5	Santé	34
2.6	Solidarités	39
2.7	Enseignement, éducation (dont illettrisme)	41
2.8	Enseignement supérieur	44
2.9	Jeunesse	45
2.10	Sport	46
2.11	Vie associative	47
2.12	Culture	48
2.13	Logement	48
2.14	Justice et sécurité intérieure	49
2.15	Équipements dans les territoires	51
2.16	Prix à la consommation	52
2.17	Activité productrice et démographie des entreprises	54
2.18	Recherche et développement (R&D)	56
2.19	Tourisme	57
2.20	Énergie	58
2.21	Environnement - développement durable	59
2.22	Transports	61
2.23	Agriculture	62
2.24	Finances publiques locales	64
2.25	Commerce extérieur	65
2.26	Comptabilité régionale	66

2 Les productions statistiques du service statistique public dans les DROM et les COM

Avertissement : ce qui est présenté ci-après ne se veut pas exhaustif en ce qui concerne les statistiques produites dans les DROM et dans les COM. Il existe nombre d'exploitations de répertoires et de données de gestion qui couvrent ces territoires, des enquêtes réalisées en Outre-mer ainsi que des initiatives locales suscitant des productions statistiques, qui ne sont pas citées ici.

Une sélection de publications statistiques en lien direct avec les productions citées dans ce chapitre est présentée au chapitre 4.

2.1. Recensement de la population

Le système de recensement de la population dans les DROM et dans les COM est, soit identique à celui de la métropole avec une mise à jour annuelle des populations légales et des résultats statistiques, soit repose sur un recensement exhaustif quinquennal. Depuis 1945, la métropole connaissait des recensements exhaustifs tous les 7, 8 ou 9 ans et le mode de collecte était l'interview. Depuis 2004, elle fait l'objet d'un recensement tournant et le questionnaire est renseigné en auto-administré.

2.1.1. Dans les quatre DROM historiques

Depuis 2004, le recensement de la population dans les quatre DROM historiques est réalisé selon la même périodicité qu'en France métropolitaine, sur un cycle de 5 ans :

- dans les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement est réalisé exhaustivement tous les 5 ans ;
- dans les communes de 10 000 habitants ou plus, le recensement est réalisé par sondage tous les ans. Un échantillon de 8 % des logements est tiré chaque année dans le *répertoire d'immeubles localisé* (RIL) mis à jour par l'Insee en collaboration avec les mairies.

La possibilité de répondre au recensement par Internet a été offerte en 2015, en France métropolitaine comme dans ces quatre DROM. Le taux de réponse par internet est nettement plus faible dans les DROM (avec une grande variabilité selon le DROM considéré) qu'en France métropolitaine. Les questionnaires du recensement de la population doivent être réalisés en auto-administré ce qui est le cas majoritairement en France métropolitaine tandis que dans les DROM, la collecte des informations s'effectue majoritairement par interview.

Les outils utilisés dans les DROM pour la cartographie sont analogues à ceux de France métropolitaine, mais adaptés aux spécificités de l'enquête cartographique propre à ces territoires. Les autres outils d'organisation, de suivi, de pilotage sont les mêmes qu'en France métropolitaine. Les contrôles de la collecte du recensement dans les DROM sont légèrement différents de ceux réalisés en France métropolitaine même si l'application informatique est la même : la différence porte sur le fichier de la

taxe d'habitation utilisé en source externe qui n'est pas de la même qualité que celui de la France métropolitaine.

Comme en France métropolitaine, les populations légales, puis les résultats statistiques, sont calculés à partir des résultats des 5 dernières années de collecte. Les populations légales de toutes les communes sont actualisées chaque année.

Les résultats des recensements de la population de ces quatre DROM sont mis à jour et diffusés chaque année en même temps que ceux de la France métropolitaine et obéissent aux mêmes règles de diffusion, à savoir :

- en décembre de l'année N, les populations légales¹⁵ de l'année N-2, applicables à partir du 1^{er} janvier de l'année N+1 ;
- en fin juin de l'année N+1, les résultats statistiques de l'année N-2¹⁶.

Le protocole de collecte connaît quelques adaptations pour les DROM.

- L'année précédant la collecte, une enquête cartographique réalisée par l'Insee permet de déterminer les logements à recenser dans les communes de ces départements (cette enquête n'existe pas en France métropolitaine). Aux Antilles-Guyane, l'enquête est réalisée sur la totalité du territoire des communes de moins de 10 000 habitants et dans les îlots concernés par l'échantillon de l'année dans les communes de 10 000 habitants ou plus. À La Réunion, cette phase de mise à jour cartographique est mise en œuvre en complément de l'utilisation de sources administratives (permis de construire, données fiscales). Ces opérations sont spécifiques aux DROM et permettent de répertorier toutes les constructions et leur nombre de logements ; en France métropolitaine, dans les communes de 10 000 habitants ou plus, l'Insee s'appuie exclusivement sur une mise à jour du répertoire d'immeubles localisés (RIL) à partir de sources administratives et sur l'expertise des communes. La différence de processus tient au fait que la construction est souvent très dynamique dans les territoires d'Outre-mer et que les sources administratives sont de qualité encore variable. Chaque commune doit expertiser les résultats de l'enquête cartographique réalisée par l'Insee. De ce fait, chaque commune des DROM possède un RIL, y compris les communes de moins de 10 000 habitants (en France métropolitaine, seules les communes de 10 000 habitants ou plus possèdent un RIL).
- Le plan de sondage pour les communes de 10 000 habitants ou plus est différent dans ces DROM de celui de la métropole. Il s'appuie sur un découpage infra-communal en îlots. Les îlots sont répartis en 5 groupes de rotation ; puis un échantillon d'adresses est tiré de façon stratifiée par type d'adresses afin que la charge de collecte représente 40 % des logements du groupe¹⁷.

15 Les dernières populations légales disponibles depuis fin décembre 2021 sont celles en date de référence 1er janvier 2019 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6011075>

16 Par exemple, les données 2019 ont été mises en ligne sur Insee.fr le 27 juin 2022

17 Depuis 2019 comme en métropole, sont enquêtés de façon exhaustive les grandes adresses, les adresses neuves et les hôtels du groupe de rotation de l'année.

2.1.2. À Mayotte

À Mayotte, jusqu'en 2017, la méthode de recensement était différente de celle mise en œuvre aux Antilles-Guyane et à La Réunion, cela conformément à la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité. Le recensement de la population y était organisé par l'Insee tous les 5 ans (en 2007, 2012 et en 2017), avec une collecte exhaustive réalisée sur une période de 4 semaines. Les agents recenseurs utilisaient la méthode de l'interview directe avec des questionnaires papier. La réponse par internet n'était pas proposée.

L'élaboration des populations légales est de la responsabilité de l'Insee. Les dernières ont été authentifiées par décret le 14 décembre 2017¹⁸. Leur publication est ainsi intervenue avant la fin de l'année du recensement, les populations légales entrant en vigueur au 1^{er} janvier suivant.

Les résultats statistiques du recensement de 2017 ont été diffusés à partir 2019, et plusieurs études régionales publiées depuis sur le site Insee.fr dans les collections *Insee Analyses Mayotte* et *Insee Flash Mayotte* (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques).

Conformément à la loi n° 2017-256 du 28 février 2017 de programmation relative à l'égalité réelle Outre-mer, le recensement à Mayotte est désormais réalisé selon les mêmes modalités que dans les autres DROM, avec des enquêtes annuelles par sondage dans les communes de plus de 10 000 habitants et une enquête quinquennale exhaustive dans les communes de moins de 10 000 habitants.

Afin de tenir compte des spécificités de ce territoire, et notamment de la forte évolution des bâtis précaires à Mayotte entraînée par la croissance rapide de la population, une adaptation supplémentaire est mise en œuvre à Mayotte : l'ensemble des habitations de fortune sont recensées de façon exhaustive lors de la collecte dans les grandes communes. Elles ne sont pas échantillonnées au même titre que les autres logements.

La première enquête annuelle a eu lieu en 2021, il s'agissait par ailleurs du seul département concerné au niveau national par une enquête annuelle de recensement du fait du report dans les autres départements en raison de la pandémie de Covid-19. Les enquêtes annuelles vont se poursuivre sur le territoire de Mayotte. Les premières actualisations de population légale seront publiées fin 2025 au terme d'un cycle de cinq enquêtes annuelles de recensement et les résultats statistiques seront disponibles en juin 2026.

2.1.3. Dans les COM

À **Saint-Martin** et à **Saint-Barthélemy**, le recensement de la population est organisé par le service territorial de l'Insee en Guadeloupe selon les mêmes modalités que pour les communes de Guadeloupe. Saint-Martin a été enquêtée en 2022. Saint-Barthélemy l'a été en 2017 ; le service territorial de l'Insee en Guadeloupe réalise une enquête cartographique exhaustive en 2022 pour préparer la prochaine collecte exhaustive prévue en 2023¹⁹.

Les populations légales, puis les résultats statistiques, sont calculés à partir des résultats des 5 dernières années de collecte selon les mêmes méthodes que pour les autres communes de

18 <https://www.legifrance.gouv.fr/Décret/n°2017-1688/du14decembre2017>

19 La collecte initialement prévue en 2022 a été reportée d'un an du fait de la pandémie.

Guadeloupe (et donc de métropole, des Antilles-Guyane et de La Réunion). Les populations légales sont actualisées chaque année.

Les résultats des recensements de la population sont publiés chaque année en même temps que ceux de la métropole²⁰.

À **Saint-Pierre-et-Miquelon**, les deux communes sont recensées tous les 5 ans (2011, 2016, 2022 (en raison du report de collecte d'un an du fait de la pandémie)), comme toutes les autres communes de moins de 10 000 habitants de métropole, avec des imprimés et une méthode identiques à ceux de métropole. La réponse par internet est possible. La collecte est décalée de deux mois par rapport aux dates de métropole en raison du climat très rigoureux de janvier et février, mois de collecte en métropole.

Les populations légales, puis les résultats statistiques, sont calculés de la même façon que pour les communes de moins de 10 000 habitants de métropole. Les populations légales sont actualisées chaque année. Les résultats des recensements de la population sont publiés chaque année en même temps que ceux de la métropole¹⁸.

En **Polynésie française**, en **Nouvelle-Calédonie** et à **Wallis-et-Futuna**, conformément à la loi relative à la démocratie de proximité du 27 février 2002, des recensements généraux de la population sont organisés tous les 5 ans par l'Insee en collaboration avec les instituts statistiques locaux. Ainsi, la Polynésie française a été recensée en 2012 et 2017 et l'est en 2022 ; la Nouvelle-Calédonie a été recensée en 2009, 2014 et 2019 ; Wallis-et-Futuna a été recensée en 2008, 2013 et 2018 et le sera en 2023. La méthode de recensement exhaustif sur l'ensemble des communes à la même date est mise en œuvre. La collecte est réalisée sur une période de 4 semaines et demie. Les agents recenseurs utilisent la méthode de l'interview directe avec des questionnaires papier. La réponse par Internet n'est pas proposée.

La publication des populations légales est de la responsabilité de l'Insee. Elle intervient en général avant la fin de l'année du recensement et les populations légales entrent en vigueur au 1^{er} janvier suivant. Elles restent valables pendant 5 ans. Les résultats sont disponibles sur le site Insee.fr.

L'exploitation statistique de ces recensements, au-delà du calcul de la population légale, et la réalisation des études sont de la responsabilité de l'institut de statistique local (ISPF en Polynésie française, Isee en Nouvelle-Calédonie, STSEE à Wallis-et-Futuna). Les résultats statistiques sont également disponibles sur les sites Web de ces instituts.

En Nouvelle-Calédonie, l'Isee a publié un atlas proposant des cartes multi-thèmes permettant des comparaisons entre communes (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques).

L'Isee (Nouvelle-Calédonie) comme le STSEE (Wallis-et-Futuna), en partenariat avec la communauté du Pacifique (CPS), mettent à disposition sur leur site Web un outil de cartographie en ligne appelé PopGIS3. Cet outil permet une visualisation des données du dernier recensement de la population dans chacun de ces deux territoires.

20 En décembre de l'année N, les populations légales de l'année N-2, applicables à partir du 1er janvier de l'année N+1 ; en juillet de l'année N, les résultats statistiques de l'année N-3 (niveau commune) ; en octobre de l'année N, les bases de données infra-communales de l'année N-3.

2.2. État civil

Le répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP) est l'image des registres d'état civil détenus par les communes. Il est mis à jour grâce aux bulletins statistiques de l'état civil établis et adressés à l'Insee par les communes à la suite des naissances, décès, et mentions portées en marge des actes de naissance. Pour les personnes nées à l'étranger et vivant ou ayant vécu en France, le RNIPP est alimenté avec les informations issues des organismes de sécurité sociale. En complément de la gestion de ce répertoire, l'Insee collecte d'autres informations statistiques auprès des officiers d'état civil, sur les mariages, les pactes civils de solidarité et sur les caractéristiques socio-démographiques des parents des nouveaux-nés et des personnes décédées.

2.2.1. Dans les DROM

Le RNIPP comprend l'ensemble des personnes nées en France métropolitaine et dans un DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion et Mayotte) ainsi que l'ensemble des personnes nées à l'étranger et vivant ou ayant vécu dans ces territoires et affiliées à un organisme de protection sociale.

Les statistiques annuelles sur les naissances, les décès et les mariages sont publiées par l'Insee sur la France métropolitaine et les cinq départements et régions d'Outre-mer.

Pour Mayotte, pour la première fois en 2018, a été publiée une étude basée sur des données de décès validées, que l'on peut considérer comme exhaustives et convenablement datées et domiciliées. Cela est le résultat de l'effort continu de l'Insee en lien avec les autorités locales, pour bâtir une statistique démographique solide.

Les nombres de décès et de naissances par commune pour les DROM ont été intégrés à partir de 2020 dans la diffusion de données locales de l'Insee.

En lien avec la crise sanitaire du Covid-19, de fin mars à fin juillet 2020, l'Insee a publié chaque semaine les statistiques quotidiennes de décès par département sur le site Insee.fr. Cette diffusion a été maintenue depuis avec un rythme variable (hebdomadaire ou mensuel) selon l'intensité de l'épidémie et concerne toutes les régions françaises.

2.2.2. Dans les COM

Le RNIPP comprend les personnes nées à Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, et en Polynésie française. L'intégration des personnes nées à Wallis-et-Futuna a commencé en 2020. Elle est achevée pour Wallis et en cours pour Futuna.

Le décret n° 2006-278 du 8 mars 2006 prévoyait l'intégration des personnes nées en Nouvelle-Calédonie. L'Insee a échangé à plusieurs reprises avec le gouvernement de Nouvelle-Calédonie afin de recueillir son avis sur la pertinence d'une inscription systématique des personnes nées en Nouvelle-Calédonie au RNIPP alors que la compétence « état civil » relève des institutions locales. Jusqu'à ce jour, l'Insee s'est vu opposé un refus sur ce sujet.

Une opération spécifique avait été mise en place depuis 2016, à la demande du ministère de l'Outre-mer, afin d'immatriculer les étudiants polynésiens, wallisiens et calédoniens avant leur arrivée sur le sol métropolitain. Elle a pris fin pour la Polynésie française et Wallis-et-Futuna en raison de l'intégration désormais des personnes nées dans ces territoires dans le RNIPP. Elle a pris fin également pour la

Nouvelle-Calédonie car le maintien de cette opération était conditionné à l'engagement du territoire pour une immatriculation des Calédoniens au RNIPP, engagement qui ne s'est pas concrétisé²¹.

La qualité d'immatriculation des personnes physiques en Polynésie française s'améliore au fur et à mesure des différentes élections : européennes, municipales, présidentielles et législatives.

Les statistiques annuelles sur les naissances, les décès et les mariages sont mises à disposition par l'Insee pour les collectivités d'Outre-mer de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin et Saint-Barthélemy. La diffusion des données d'état civil en Polynésie française et à Wallis-et-Futuna est assurée par les services statistiques locaux (ISPF et STSEE respectivement).

L'Insee s'est adapté à l'actualité sanitaire en produisant pour la Nouvelle-Calédonie un nouvel indicateur de suivi de la mortalité en période de crise Covid avec un dispositif impliquant les communes calédoniennes.

En Polynésie française, l'ISPF a diffusé en 2021 deux publications sur l'augmentation des décès observée lors de la pandémie (cf. chapitre 4 - Sélection de publications statistiques).

2.3. Emploi, chômage, revenus d'activité

Les statistiques du marché du travail reposent sur différentes sources, mobilisées alternativement selon les besoins.

Pour la mesure du **chômage**, dans les DROM comme au niveau national, la source de référence est l'enquête Emploi, réalisée par l'Insee. Régie par un règlement européen, c'est la seule source fournissant une mesure des concepts de chômage, d'emploi et d'inactivité selon la définition du Bureau international du travail (BIT). Hormis à Mayotte (cf. plus loin), l'enquête est réalisée en continu, toutes les semaines de l'année, auprès d'un échantillon de personnes vivant en logement ordinaire et interrogés chacun relativement à une semaine de référence. Un même logement est interrogé six fois, les différentes interrogations étant espacées d'un trimestre.

Les questions portent sur l'emploi et ses caractéristiques (temps partiel, durée du travail, type de contrat, revenu du travail...), la recherche d'emploi et la disponibilité pour prendre un emploi, questions qui permettent de calculer l'indicateur de chômage, la formation (niveau de diplôme, spécialité de formation, formation continue...), l'origine sociale, la situation un an auparavant et la situation principale sur les douze derniers mois.

À l'occasion du nouveau règlement cadre européen IESS (*Integrated European social statistics*), une refonte de l'enquête Emploi a été réalisée par l'Insee en 2021 : nouveau questionnaire, introduction d'une collecte par Internet, modification de la méthode de pondération pour la France métropolitaine. Cette refonte concerne la métropole et les quatre DROM historiques.

L'emploi et le chômage sont également mesurés « **au sens du recensement** », avec des critères proches mais moins factuels et moins nombreux, et sur une période moins précise que dans l'enquête Emploi qui mesure les concepts « au sens du BIT ».

Les **statistiques de demandeurs d'emploi** et **d'offres d'emploi** sont élaborées à partir des données mensuelles de Pôle emploi exploitées avec la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion (Dares). Elles permettent de

21 Après échanges avec la Nouvelle-Calédonie, il n'est pas envisagé une intégration des Calédoniens au RNIPP.

dénombrer le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fin de mois (par catégorie, sexe et âge) ainsi que les offres d'emploi collectées par Pôle emploi.

Les **statistiques sur l'emploi et les revenus d'activité** reposent sur un système d'information géré par l'Insee, dénommé *Siera*²². Ce système d'information est construit à partir de sources administratives, très majoritairement les déclarations sociales nominatives (DSN) qui sont mensuelles.

La mesure de l'emploi public est également assurée par le *Siera* : elle repose, en attendant la généralisation de l'utilisation de la DSN à la fonction publique, sur l'exploitation des fichiers de paie de l'État pour la fonction publique d'État, des déclarations sociales pour les fonctions publiques hospitalière et territoriale et du Recensement des agents de l'État, pour les militaires. C'est le dispositif appelé *Système d'information sur les agents des services publics*, *Siasp*, qui synthétise et homogénéise ces sources.

Le *Siera* est complété d'enquêtes sur le *coût de la main-d'œuvre et sur la structure des salaires* (Ecmoss)²³ menées auprès des établissements et de leurs salariés.

Ce système d'information permet de produire une information annuelle et structurelle sur l'emploi total et sur les revenus d'activité, salariaux et non salariaux, et une information trimestrielle sur l'emploi salarié (y compris intérim).

Ce dispositif est complété par le système d'observation du service statistique du ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion (Dares), basé sur des exploitations de sources administratives et des enquêtes, parmi lesquelles quatre enquêtes du dispositif *Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre* (Acemo).

Le remplacement des différentes déclarations sociales par la déclaration sociale nominative (DSN) a conduit l'Insee et la Dares à lancer un chantier de refonte de leur système d'information. Le déploiement de la DSN, dont le champ couvre la France métropolitaine et les quatre DROM historiques, concerne en premier lieu le secteur privé. La montée en charge a commencé à partir de 2016, et est progressive jusqu'en 2022 (avec l'intégration de la fonction publique). En 2020, la Déclaration sociale nominative (DSN) a été exploitée pour la première fois à un rythme mensuel pour fournir des informations sur les heures rémunérées, par département et secteur d'activité.

La publication bimensuelle de la Dares sur la situation du marché du travail pendant la crise couvre les DROM. De même, l'enquête mensuelle *Acemo-Covid*²⁴ de la Dares, qui visait à apprécier la façon dont les entreprises avaient conjoncturellement adapté leur force de travail du fait de la crise, couvrait les DROM (hors Mayotte), mais elle ne permet pas de résultats par région. Elle a été arrêtée depuis avril 2022.

22 Système d'information sur l'emploi et les revenus d'activité

23 Ces enquêtes permettent de recueillir les données requises dans le cadre du règlement européen n° 530/1999 et absentes des déclarations sociales (ex : diplôme des salariés, ancienneté, durée travaillée (dont congés) et rémunérée, ensemble des dépenses engagées par l'entreprise au bénéfice de ses salariés (dépenses au comité d'entreprise, œuvres sociales...)). Le champ des enquêtes (qui ne donne que des résultats nationaux) a été étendu aux quatre DROM historiques avec le cycle quadriennal 2014-2017.

24 Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre, spécial Covid-19

2.3.1. Dans les quatre DROM historiques

2.3.1.1 *L'enquête Emploi*

Les quatre DROM historiques ont pleinement intégré le dispositif national d'enquête Emploi en 2014. L'échantillon annuel a été augmenté pour permettre d'assurer la fiabilité des résultats sur les principaux indicateurs en moyenne annuelle pour chaque DROM historique. Et le questionnaire de l'enquête comporte des questions spécifiques aux personnes résidant dans un DROM sur leur mobilité résidentielle.

Depuis l'automne 2018, les séries longues annuelles sur les principaux indicateurs de l'enquête Emploi couvrent le champ France (hors Mayotte) et plus seulement la France métropolitaine. Le taux de chômage au sens du BIT et tous les indicateurs associés sur le marché du travail, publiés chaque trimestre dans un « *Informations Rapides* », portent également sur le champ France, hors Mayotte. Ils incluent les résultats des quatre DROM historiques, avec des séries longues recalculées sur le champ France (hors Mayotte) depuis l'automne 2019.

Chaque année, la plupart des indicateurs annuels sont également diffusés et commentés DROM par DROM. Par exemple, depuis 2018, un tableau de bord annuel est diffusé sur Insee.fr (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques). Il propose les principaux indicateurs du marché du travail (taux d'activité, taux d'emploi, taux de chômage) comparant les données par DROM et la France métropolitaine au cours des dernières années.

Depuis octobre 2020, en plus de l'exploitation de ces résultats en moyenne sur l'année, des taux de chômage trimestriels au sens du BIT sont calculés et diffusés par l'Insee pour chaque DROM historique en s'appuyant sur les résultats de l'enquête Emploi.

2.3.1.2 *Demandeurs d'emploi et offres d'emploi*

Les statistiques de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et d'offres d'emploi, incluent les quatre DROM historiques.

Depuis 2017, la correction de la saisonnalité et des jours ouvrables (CVS-CJO) des données des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) inscrits à Pôle emploi a été centralisée à la Dares pour toutes les séries territoriales : les méthodes sont ainsi harmonisées et la mise en cohérence, telle que la somme des données régionales hors Mayotte égale aux données pour la France (hors Mayotte), est assurée.

2.3.1.3 *Statistiques sur l'emploi, les revenus d'activités, les mouvements de main-d'œuvre*

La grande majorité des sources d'origine administrative donnent lieu à publication pour chaque DROM. En particulier, le Siera couvre les quatre DROM historiques.

Le périmètre géographique des enquêtes réalisées par la Dares intègre autant que possible les DROM. Depuis juin 2017, les estimations trimestrielles sur l'emploi salarié sont une publication commune Insee-Dares-Urssaf²⁵ Caisse nationale. Son champ est celui de la France hors Mayotte. Depuis juin 2018,

25 Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales

les estimations trimestrielles sur l'emploi salarié sont également produites pour chacun des quatre DROM historiques.

La Dares publie également l'emploi intérimaire en fin de mois par région de France hors Mayotte, y compris pour les quatre DROM historiques. Les séries débutent en janvier 2000.

Les quatre enquêtes du dispositif *Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre* (Acemo) font maintenant l'objet d'une extension aux quatre DROM historiques. La collecte a débuté en juillet 2017 pour l'enquête trimestrielle et en 2018 pour l'enquête sur les *petites entreprises* (Acemo-TPE), l'enquête sur le *dialogue social en entreprise* (Acemo-DSE) et l'enquête sur *la participation, l'intéressement, les plans d'épargne entreprise et l'actionnariat des salariés* (Acemo-PIPA).

2.3.1.4 *L'emploi public*

Les quatre DROM historiques sont couverts par les données d'emploi public produites et diffusées.

2.3.1.5 *L'emploi au sens du recensement*

Les données sur l'emploi, issues du recensement de la population, sont disponibles pour chacun des quatre DROM historiques, sous forme de chiffres clés, tableaux détaillés. Elles présentent les caractéristiques de la population active, de l'emploi au lieu de travail, de l'emploi au lieu de résidence, les déplacements domicile/travail, à un niveau infra-régional.

2.3.1.6 *L'activité partielle et les restructurations d'entreprises*

Depuis 2020, les statistiques sur l'activité partielle et les restructurations d'entreprises (procédures de licenciement économiques collectifs et ruptures conventionnelles) incluent l'ensemble des cinq DROM.

2.3.1.7 *Indicateurs de tension*

Établis à partir de plusieurs sources (DEFM, enquête *Besoins en main-d'œuvre*, enquête *Emploi*, enquête annuelle de *recensement de la population*, enquête *conditions de travail / risques psycho-sociaux*, offres d'emploi collectées par Pôle emploi et offres d'emploi en ligne), les indicateurs de tension publiés par la Dares, conjointement avec Pôle emploi, couvrent les quatre DROM historiques.

2.3.1.8 *Dispositifs d'insertion professionnelle*

Le nombre d'entrées et de bénéficiaires des différents dispositifs de la politique de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle (contrats aidés, accompagnement des jeunes, entrées en formation des personnes en recherche d'emploi, apprentissage, etc.) sont diffusés chaque mois par la Dares pour chacun des cinq DROM séparément via le site « poem.travail-emploi.gouv.fr ».

Les taux de poursuite d'études et d'emploi en sortie de l'apprentissage issus du dispositif InserJeunes sont diffusés pour les quatre DROM historiques²⁶.

2.3.2. **À Mayotte**

À Mayotte, depuis 2013, l'enquête *Emploi* est réalisée chaque année au 2^e trimestre, et non pas en continu sur l'ensemble de l'année comme en métropole et dans les DROM historiques. La publication

²⁶ [insersion des jeunes après la voie professionnelle | Dares \(travail-emploi.gouv.fr\)](http://insersion-des-jeunes-apres-la-voie-professionnelle-|Dares-(travail-emploi.gouv.fr))

des résultats en fin d'année porte donc sur la situation au moment de la collecte de la même année. Le questionnaire est très proche de celui qui était utilisé dans les DROM historiques avant 2013. Mayotte est incluse dans le tableau de bord annuel sur les résultats de l'enquête Emploi diffusé pour la première fois en 2018 sur Insee.fr. En 2023, une première enquête emploi en continu sera réalisée à Mayotte, une dernière enquête annuelle étant menée en parallèle au 2^e trimestre 2023.

Les séries des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de Mayotte sont diffusées depuis décembre 2016 par le Cerom dans les tableaux de bord, introduits par un avertissement. La possibilité de corriger les séries de DEFM pour Mayotte de la saisonnalité et des effets des jours ouvrables a été étudiée par la Dares début 2018 et début 2020. Elle avait alors conduit à privilégier l'analyse des évolutions en glissement annuel. L'expertise menée lors de la campagne de désaisonnalisation début 2022 permet d'envisager une publication de séries désaisonnalisées pour Mayotte dans des délais rapprochés. Il ressort de cette expertise que de nombreuses séries ne présentent pas de saisonnalité.

Pour le dispositif *Sortants des listes de Pôle emploi*, le champ de l'enquête a été étendu à Mayotte en 2017.

À partir de 2020, les statistiques sur l'activité partielle et les restructurations d'entreprises (procédures de licenciement économiques collectifs et ruptures conventionnelles) incluent Mayotte.

L'ensemble des données relatives aux dispositifs d'insertion et de formation professionnelle (contrats aidés, garantie jeune, entrée en formation, en apprentissage, etc.) publiées par la Dares sont disponibles pour Mayotte.

Bien qu'il y ait des données sur l'emploi public à Mayotte dans le Système d'information sur les agents des services publics (*Siasp*), le taux de couverture semble insuffisant pour envisager une diffusion pour ce département. Un encadré avec une estimation globale de l'emploi public pour Mayotte est diffusé dans le rapport annuel sur l'état de la Fonction publique.

2.3.3. Dans les COM

À partir du recensement de la population, des informations sur l'emploi sont disponibles et publiées chaque année en même temps que ceux de la métropole pour les collectivités à Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin. En Polynésie française, en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna, des informations sur l'emploi sont disponibles (tous les 5 ans) à partir de l'exploitation statistique du recensement qui est de la responsabilité des instituts statistiques de ces territoires.

Les séries des DEFM corrigées des variations saisonnières sont publiées pour Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Les statistiques de recours à l'activité partielle intègrent depuis mars 2020 les collectivités de Saint-Martin, Saint-Barthélemy ainsi que Saint-Pierre-et-Miquelon.

Avec la mise en place d'un dispositif d'enquête sur l'emploi en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française, l'Isee et l'ISPF sont dorénavant en mesure de publier des résultats plus détaillés du marché du travail, en concept du Bureau international du travail.

En Nouvelle-Calédonie, l'Isee réalise une enquête sur l'emploi (enquête sur les forces de travail), annuellement depuis 2017. Les résultats de l'édition 2020 ont été publiés en octobre 2021 (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques). La méthodologie de cette enquête est largement

inspirée de celle de l'enquête Emploi annuelle à Mayotte. L'enquête n'a pu être réalisée en 2021, mais a été réalisée au 3^e trimestre 2022 dans le cadre de la refonte du dispositif.

Grâce à une collaboration entre l'Isee et l'ISPF, une enquête sur l'emploi a également été mise en place en Polynésie française en 2018. Depuis, elle a lieu tous les ans en Polynésie (y compris pendant la période de la pandémie) et les publications sont disponibles à la fin de l'année écoulée. Une exploitation croisant les données de l'enquête emploi 2018 et les salariés de la base de la Caisse de prévoyance sociale (CPS) a permis de réaliser une étude sur les inégalités salariales, publiée en novembre 2021 (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques).

2.4. Niveau de vie, pauvreté, inégalités, conditions de vie

La source de référence en métropole pour la mesure du taux de pauvreté monétaire et des distributions de niveau de vie au niveau national est l'enquête *Revenus fiscaux et sociaux* (ERFS). Elle consiste en un appariement entre l'enquête *Emploi* et les données administratives fiscales et sociales sur les revenus et les prestations sociales (déclarations de revenus, dossiers des allocataires CAF²⁷, Cnav²⁸, MSA)²⁹.

Pour les résultats locaux, un dispositif annuel exhaustif, baptisé *Filosofi*, a été mis en place en 2015. Il s'appuie sur un appariement exhaustif des déclarations de revenus et des données de prestations sociales et permet la diffusion de données à un niveau régional, départemental, communal voire infra-communal.

Concernant la pauvreté non monétaire, la collecte des indicateurs de privation matérielle et sociale est effectuée annuellement au niveau national depuis 1996. Depuis 2004, elle est réalisée dans l'enquête *Statistiques sur les ressources et les conditions de vie* (SRCV), volet français de l'enquête sous règlement européen *Statistics on Income and Living Conditions* (SILC). Depuis son lancement en 2004, l'enquête SRCV n'avait été collectée qu'en métropole. En 2018, les DROM historiques ont bénéficié d'une extension de cette enquête permettant de produire des résultats par territoire.

L'enquête sur les *technologies de l'information et de la communication* (TIC) réalisée auprès des ménages permet de collecter des informations décrivant l'équipement et les usages des ménages dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (informatique, Internet fixe et mobile). Cette enquête répond à un règlement de l'Union européenne sur l'utilisation des TIC. En 2017, les quatre DROM historiques ont bénéficié d'une extension de cette enquête permettant de produire des résultats par territoire.

2.4.1. Dans les quatre DROM historiques

Filosofi permet la diffusion de résultats sur les niveaux de vie et la pauvreté monétaire sur La Réunion et la Martinique depuis le millésime 2013 (publié en 2016). Depuis le millésime 2015 (publié mi 2018), la méthodologie est totalement cohérente avec celle de la métropole.

27 Caisses d'allocations familiales

28 Caisse nationale d'assurance vieillesse

29 Mutualité sociale agricole

En Guadeloupe et en Guyane, les difficultés sont plus grandes et il n'est pas envisagé à très court terme de publier les résultats correspondants, du fait notamment de la faible qualité des informations du fichier sur la taxe d'habitation dans ces territoires. Pour pallier la moindre qualité des sources fiscales, un dispositif régulier de mesure des revenus et de la pauvreté par voie d'enquête, *Budget de famille* (BdF), a été mis en place dans les DROM, permettant des résultats sur chacun de ces départements. L'enquête est réalisée tous les 5 ans environ. La dernière enquête a été menée dans les quatre DROM historiques en 2017, comme en métropole, et les principaux résultats ont été diffusés en 2019 et 2020.

De manière à compléter l'approche monétaire de la pauvreté, l'enquête SRCV (sur les ressources et conditions de vie), menée en métropole, a été étendue ponctuellement aux quatre DROM historiques pour la première fois en 2018 avec le soutien financier de la DGom. Des premières publications sur les privations matérielles et sociales et le bien-être ont été diffusés en décembre 2020, d'autres sur la « grande pauvreté » l'ont été en juillet 2022.

En 2017, l'enquête TIC sur les technologies de l'information et la communication a bénéficié d'une extension d'échantillon dans chaque DOM historique, avec le soutien financier de la DGom, afin de pouvoir fournir des résultats significatifs par département. Les résultats ont été publiés en 2019.

2.4.2. À Mayotte

Tout comme en Guyane, la qualité des sources administratives, intrant du dispositif *Filosofi*, sont de qualité insuffisante pour permettre la production de résultats sur ce territoire.

Une enquête *Budget de famille*, collectée en 2018, a permis d'actualiser les données sur les niveaux de vie et la pauvreté monétaire à Mayotte. Ces dernières ont été diffusées en 2020.

2.4.3. Dans les COM

En Nouvelle-Calédonie, l'Issee a réalisé une enquête *Budget de famille* (février 2019 - janvier 2020) qui a permis d'actualiser les résultats de l'enquête *Budget et consommation des ménages* de 2008. Ainsi deux études sur la consommation des Calédoniens et sur la pauvreté ont été publiés en 2021 (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques).

En Polynésie française, dans le cadre du partenariat Cerom, plusieurs études à partir des données de l'enquête réalisée par téléphone auprès des ménages ont été publiées entre avril 2021 et avril 2022. Ce dispositif permet de produire un indicateur de climat de confiance des ménages (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques).

À Wallis-et-Futuna, le STSEE a réalisé une enquête *Budget des familles*, collectée de novembre 2019 à octobre 2020, qui a permis d'actualiser les résultats de l'enquête de 2005-2006. En partenariat avec la communauté du Pacifique (CPS), plusieurs rapports thématiques ont été publiés en avril 2022³⁰.

2.5. Santé

La France dispose de bases de données médico-administratives nationales centralisées, constituées et gérées par des organismes publics, couvrant de façon exhaustive et permanente l'ensemble de la population dans divers domaines stratégiques pour la santé publique et la recherche : recours aux

30 Les rapports sont disponibles sur <https://sdd.spc.int/fr/news/2022/04/06/wallis-futuna-HIES-2019-20>

soins dont les hospitalisations, prestations dont celles liées à un handicap, situation professionnelle, sociale et économique. Malgré certaines limites, ces bases constituent une source incontournable pour la connaissance de l'état de santé au niveau local, et notamment dans les DROM.

Les statistiques sur le domaine de la santé s'appuient sur les sources émanant des différents producteurs de données, qui assurent généralement leur diffusion via des bases de données « secondaires » mettant à disposition sur Internet un large ensemble d'indicateurs, en privilégiant les possibilités de déclinaison locale, par exemple la base Score santé de la Fnors³¹ ou le mémento annuel « Statistiques et indicateurs de la santé et du social » (Statiss) réalisé depuis son édition 2017 par la Fnors en collaboration avec les agences régionales de santé (ARS) et avec l'appui du service statistique ministériel responsable des statistiques de santé, la Drees³². De nombreuses sources couvrent les cinq départements et régions d'Outre-mer, voire certains COM.

2.5.1. Dans les DROM

2.5.1.1 Les sources administratives

Les principales statistiques issues de sources administratives, produites par le service statistique ministériel responsable des statistiques sur la santé (Drees) et disponibles dans les DROM, sont les suivantes :

- dans les cinq DROM :

- le *système national d'information inter-régimes de l'assurance maladie* (Sniir-AM) regroupe les informations issues des remboursements effectués par l'ensemble des régimes d'assurance maladie pour les soins du secteur libéral. Les prestations de soins sont disponibles pour les cinq DROM depuis 2008 ;
- le *programme de médicalisation des systèmes d'information hospitaliers* (PMSI) recueille les informations médico-administratives sur les séjours hospitaliers, dans les établissements de santé publics et privés³³ ;
- la *statistique annuelle des établissements* (SAE) fournit des données sur les établissements de santé publics et privés, concernant leur activité (nombre de séjours, de journées, d'actes), leurs capacités d'accueil (nombre de lits et de places), leurs équipements (plateaux techniques, blocs) et les personnels, médicaux et non médicaux, qui y travaillent ;
- les répertoires des professionnels de santé de ces professions (ADELI et RPPS) ;
- les données relatives à la formation (issues de l'enquête sur les établissements de formation préparant aux diplômes de la santé et du travail social) ;
- l'appariement triennal entre des fichiers de la Caisse nationale de l'Assurance maladie (Cnam) et des fichiers de la Direction générale des Finances publiques (DGFIP) permet d'obtenir des informations sur les revenus des professionnels de santé libéraux ;
- les données relatives aux maladies à déclaration obligatoire.

31 Fédération nationale des observatoires régionaux de santé

32 Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques

33 En court séjour (médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie), moyen séjour (soins de suite et réadaptation), hospitalisation à domicile et psychiatrie

- dans les quatre DROM historiques, hors Mayotte pour des raisons de montée en charge des sources mobilisées :

- l'appariement triennal entre des fichiers de la Caisse nationale de l'Assurance maladie (Cnam) et des fichiers de la Direction générale des Finances publiques (DGFIP) permet d'obtenir des informations sur les revenus des professionnels de santé libéraux ;
- les données d'effectifs et de rémunérations des professionnels de santé salariés sont construites à partir des fichiers *Siasp*, *DADS³⁴-Tous salariés* et *DADS-DSN* de l'Insee ;
- des données relatives à l'accès géographique aux soins de santé, en ville comme à l'hôpital ; les données disponibles depuis 2013 incluent les quatre DROM historiques et, quand les données le permettent, Mayotte ;
- depuis 2012, des états financiers récapitulent, pour les quatre régions ultramarines dans lesquelles a été créée une agence régionale de santé, la dépense de santé par destination et par financeur.

Par ailleurs,

- la statistique nationale des *causes médicales de décès* est élaborée, à partir des certificats de décès, par le Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès (CépiDc) de l'Inserm³⁵). Elle fournit des informations pour les cinq DROM, mais les données concernant Mayotte ne sont pas encore de même qualité que dans les autres régions ;
- le *fichier national des établissements sanitaires et sociaux* (Finess), opéré par l'Agence du numérique en santé, répertorie les structures et équipements des domaines sanitaire, médico-social, social et de formation aux professions de ces secteurs ;
- la Drees a exploité des systèmes de gestion sur le Covid-19 de suivi des hospitalisations, les dépistages et la vaccination en lien avec le coronavirus³⁶, ainsi que l'appariement. Ces bases étant exhaustives sur le territoire français, les statistiques qui en sont issues permettent de suivre la situation sanitaire dans les cinq DROM de la même façon que dans les régions métropolitaines

2.5.1.2 Les enquêtes de la statistique publique

La plupart des enquêtes de la statistique publique incluent tout ou partie des DROM dans l'échantillon des personnes interrogées et proposent une représentativité de l'ensemble de la population française. Les enquêtes permettant d'isoler les DROM et de donner des résultats représentatifs et fiables sont toutefois moins nombreuses, notamment pour des raisons techniques et de coût. Ce sont des enquêtes auprès des structures sanitaires et sociales et de leur public ou des enquêtes en population générale.

Parmi les sources produites par la Drees, avec résultats par DROM, on peut citer :

- l'enquête sur les établissements de formation préparant aux diplômes de la santé et du travail social ;

34 Déclarations annuelles de données sociales

35 Institut national de la santé et de la recherche médicale

36 SI-VIC, SI-DEP, VAC-SI

- *l'enquête nationale périnatale*, réalisée avec l'Inserm dans les cinq DROM tous les 5 ans ; pour l'édition 2021, Santé Publique France a étendu la collecte sur une plus longue période à La Réunion, à Mayotte, en Guadeloupe et en Martinique, pour y constituer un échantillon d'environ 3 700 naissances sur ces territoires (620 naissances sans extension) ;
- *l'enquête Vie quotidienne et santé (VQS)*, sur les limitations d'activité des personnes réalisée en 2021 couvre les cinq DROM et sera représentative au niveau de chaque territoire ;
- *l'enquête Santé DOM 2019*, pilotée par la Drees, est représentative de chacun des 5 DROM, alors qu'elle ne l'est pas au niveau des régions métropolitaines et que l'édition 2014 de l'enquête ne portait que sur la France métropolitaine³⁷. La collecte a eu lieu entre juillet et décembre 2019. Des publications régionales sont parues en 2021 ;
- l'appariement de *l'échantillon démographique permanent (EDP)*³⁸ de l'Insee, qui couvre 4 % de la population, avec le *système national des données de santé* (qui regroupe les données de l'assurance maladie, hospitalières et les causes de décès, et à terme le handicap et les complémentaires santé) et permet d'enrichir les données médico-administratives d'informations sociodémographiques, et donc de mieux connaître les inégalités sociales de santé en Outre-mer ;
- l'enquête *Epicov*³⁹, réalisée en partenariat avec l'Insee et l'Inserm, sur la prévalence du Covid-19 et les répercussions de l'épidémie sur les conditions de vie de la population. Cette enquête couvre la Guadeloupe, la Martinique et La Réunion.

Une enquête de santé scolaire de l'ARS de l'océan Indien a été menée à Mayotte auprès d'un échantillon d'élèves de 6^e, dont la collecte sur le terrain a eu lieu entre novembre 2018 et mars 2019.

D'autres enquêtes, épidémiologiques, sont réalisées par d'autres acteurs publics tels que Santé publique France, l'Inserm, l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT). Elles peuvent être nationales, et dans ce cas poser des problèmes de représentativité au niveau régional, ou limitées et adaptées à un ou des DROM pour répondre à un besoin spécifique.

À titre d'exemple, on peut citer :

- *l'enquête nationale en collège et en lycée chez les adolescents sur la santé et les substances (EnCLASS)* réalisée par l'OFDT auprès des élèves de 11 à 18 ans ; l'édition 2022 se déroulera concomitamment en France métropolitaine et dans les DROM historiques (Guadeloupe, Guyane, La Réunion et Martinique), avec des résultats pour chacun de ces territoires ;

37 Les enquêtes européennes de santé, réalisées en 2014 et 2019 puis tous les six ans, remplacent les enquêtes décennales Santé, dont la dernière édition date de 2008. En 2008, des résultats ont été publiés pour l'agrégat constitué par les quatre DROM de l'époque, et l'enquête était représentative pour la Martinique et la Guadeloupe.

38 Le champ géographique de l'EDP couvre la France métropolitaine et les DROM, y compris Mayotte pour une partie des données (données d'état civil par exemple, comme les naissances et les décès). L'historique concernant les DROM démarre à différentes dates selon les sources des données alimentant l'EDP. Concernant les données issues du recensement de la population, les informations sur les DROM ont été intégrées dans l'EDP à compter du millésime 2004 (première enquête annuelle de recensement), hors Mayotte. Pour Mayotte, où le recensement était réalisé tous les cinq ans, les données de 2012 ont été intégrées à l'EDP ; celles de 2017 le seront dans les prochains mois.

39 Enquête nationale sur l'épidémie du Covid-19

- l'enquête annuelle sur la Santé et les Consommations lors de l'appel de préparation à la défense (Escapad), réalisée lors de la journée Défense et citoyenneté par l'OFDT, permet des analyses au niveau de chaque département d'Outre-mer ;
- la surveillance des infections nosocomiales, sur la base du volontariat des établissements de santé (dont dans certains des DROM) ;
- l'enquête sur la santé *Unono Wa Maore* réalisée à Mayotte en 2019 par Santé publique France.

Enfin, des enquêtes sur des sous-populations sont aussi réalisées sur certains territoires et certaines pathologies, sous forme de cohortes (ex : cohorte d'étude épidémiologique sur les petits âges gestationnels dans les quatre DROM historiques).

2.5.1.3 Les registres et autres dispositifs de surveillance

Un registre est un recueil continu et exhaustif de données intéressant un ou plusieurs événements de santé dans une population géographiquement définie, à des fins de recherche et de santé publique. Il permet en particulier de connaître l'incidence précise de ces événements sur le territoire concerné et d'en suivre l'évolution à des fins de surveillance. On peut citer les registres des cancers dans les quatre DROM historiques, le registre sur les personnes en insuffisance rénale terminale traitée par suppléance (Réseau Épidémiologie et information en néphrologie - Rein) dans les quatre DROM historiques, ou le registre national des tentatives de fécondation in vitro en Martinique, en Guadeloupe et à La Réunion.

D'autres dispositifs de surveillance s'appuyant sur des réseaux de professionnels fournissent des informations comme les dispositifs de toxicovigilance des Antilles et de La Réunion ou de surveillance de la grippe dans les cinq DROM.

2.5.2. Dans les COM

Les naissances, décès, structure de la population, enregistrés par l'Insee lors des recensements, ne sont pas à proprement parler des données de santé, mais peuvent être utilisés comme des indicateurs de l'état de santé de la population. Ils peuvent aussi servir à contrôler les comparaisons régionales d'autres indicateurs par la structure (âge-sexe) de la population, ainsi qu'à élaborer des indicateurs dérivés (espérance de vie, taux de mortalité, indicateurs de mortalité néonatale et mortalité infantile) dans la mesure où les effectifs concernés ne sont pas trop faibles.

Certaines collectivités réalisent des enquêtes ou sont intégrées dans des réseaux de surveillance. Ainsi :

- les collectivités de Saint-Martin et Saint-Barthélemy sont incluses dans la *Statistique annuelle des établissements* (SAE) en lien avec l'Agence régionale de santé de Guadeloupe, ainsi que dans le recensement des cancers effectué par le Centre hospitalier universitaire de Guadeloupe. Les données hospitalières sont intégrées dans la base PMSI pour les deux collectivités. Elles sont également incluses dans le système de surveillance des maladies à déclaration obligatoire.
- Saint-Pierre-et-Miquelon est la seule collectivité d'Outre-mer intégrée dans le *Fichier national des établissements sanitaires et sociaux* (Finess). Depuis 2016, les données hospitalières sont également intégrées dans la base PMSI. La collectivité dispose également de données sur les affections de longue durée. On peut aussi noter l'intégration de Saint-Pierre-et-Miquelon au registre du réseau Épidémiologie et information en néphrologie (Rein) depuis 2017.

- la Polynésie française est intégrée au registre du réseau Épidémiologie et information en néphrologie. Concernant les bases de données médicales, la Polynésie française dispose des certificats de santé de l'enfant, des certificats médicaux de décès et d'un registre des cancers. Un partenariat entre l'ISPF et la direction de la Santé, l'Institut Louis Malard a permis de mettre en place une enquête *step wise* sous couvert de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), mais celle-ci a été suspendue du fait de la pandémie du Covid-19 ;
- en Nouvelle-Calédonie, les sources de données médico-administratives incluent les causes médicales de décès, les professionnels de santé, les accidents du travail et maladies professionnelles, les affections de longue durée et les maladies à déclaration obligatoire. Plusieurs Baromètres Santé ont été réalisés depuis 2010, dont celui sur les jeunes en 2019. Les résultats de la 3^e enquête Baromètre Santé adulte réalisée entre février et avril 2022 seront publiés en 2023. On peut aussi noter l'intégration au registre du réseau Épidémiologie et information en néphrologie, et l'élargissement du programme national de surveillance des mésothéliomes en 2011 à cette collectivité ;
- pour Wallis-et-Futuna on peut citer l'intégration au registre du réseau Épidémiologie et information en néphrologie. Une enquête sur la santé des élèves a également été réalisée en 2015.

2.6. Solidarités

Le domaine des « solidarités » regroupe un ensemble de thématiques connexes : celles de la famille, de l'enfance (notamment l'accueil du jeune enfant et la protection de l'enfance en danger), la jeunesse, la pauvreté, l'hébergement social, la retraite, le handicap, la perte d'autonomie.

Dans ce domaine, le service statistique des ministères en charge des Solidarités et de la Santé, la Drees, réalise plusieurs types d'opérations statistiques, à un rythme annuel ou moins fréquent :

- des enquêtes auprès des organismes gestionnaires de prestations sociales, en pratique d'une part, les caisses de sécurité sociale notamment de retraite de la branche famille et, d'autre part, les collectivités locales notamment les départements ;
- une enquête annuelle auprès des écoles de formation aux professions sociales ;
- des enquêtes auprès des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ES), à rythme quadriennal, portant respectivement sur le domaine de la protection de l'enfance, de l'hébergement social, du handicap et des personnes âgées ;
- des enquêtes auprès des personnes, qu'elles résident en ménage ordinaire ou en établissement : par exemple, une enquête sur le mode de garde et d'accueil des jeunes enfants, une enquête sur les ressources des jeunes, un dispositif d'enquêtes sur le handicap et la perte d'autonomie, une enquête auprès des bénéficiaires de minima sociaux, une enquête sur les motivations de départ à la retraite ;
- des échantillons statistiques produits à partir de données administratives : échantillons inter-régimes de retraités, de cotisants aux régimes de retraite, de bénéficiaires de minima sociaux garantis ; remontées individuelles de données des départements portant sur les bénéficiaires

de la prestation de compensation du handicap (PCH) ou de prestations en direction des personnes âgées.

La représentativité des territoires d’Outre-mer dans les données produites dépend du type d’opération.

2.6.1. Dans les DROM

Des résultats par DROM sont disponibles pour ce qui concerne :

- les données annuelles issues d’enquêtes exhaustives sur l’aide sociale des départements : enquête *Aide sociale*, enquête sur l’orientation et l’accompagnement des bénéficiaires du RSA⁴⁰ ;
- les données annuelles sur les minima sociaux ;
- les données collectées auprès des écoles de formation aux professions sociales dans le cadre de l’enquête annuelle *Ecoles*.

Les résultats ventilés par DROM sont diffusés en open data sur l’espace « data.drees ».

Par ailleurs, le *fichier national des établissements sanitaires et sociaux* (Finess), opéré par l’Agence du numérique en santé, répertorie les structures et équipements des domaines sanitaire, médico-social, social et de formation aux professions de ces secteurs.

Les enquêtes auprès des établissements et services et les échantillons statistiques ont pour champ géographique la France métropolitaine et les DROM. Toutefois, la possibilité de réaliser des analyses statistiques sur les départements d’Outre-mer à partir des données collectées peut être limitée du fait d’un nombre insuffisant d’observations, du fait de non-réponse aux enquêtes ou du fait de la taille limitée de l’échantillon de la population. Cependant, des résultats par DROM historique peuvent potentiellement être produits, sous réserve d’une analyse préalable du nombre et de la qualité des observations dans chaque base de données, notamment à partir de :

- l’enquête auprès des établissements et services pour enfants et adultes handicapés ;
- l’enquête auprès des établissements d’hébergement pour personnes âgées ;
- les enquêtes auprès des établissements et services de la protection de l’enfance (ES-PE) et pour les adultes et familles en difficulté sociale (ES-DS) ;
- l’échantillon inter-régimes de retraités (EIR). Pour la première fois, des résultats issus de l’EIR ont été diffusés à La Réunion en mai 2022. Les millésimes 2012 et 2016 ont été exploités ;
- l’échantillon national inter-régimes d’allocataires de compléments de revenus d’activité et de minima sociaux (ENIACRAMS) ;
- les remontées individuelles sur les prestations d’aide sociale départementale (RI-insertion, RI-APA-ASH, RI-PCH, futures RI-autonomie...).

En ce qui concerne les enquêtes auprès des personnes, en règle générale et du fait de leur coût, celles-ci sont conçues pour être représentatives au niveau national seulement. Elles ne permettent pas d’analyses au niveau d’un département, qu’il s’agisse d’un DROM ou d’un département de métropole.

40 Revenu de solidarité active

Pour certaines enquêtes, le champ est en outre restreint à la seule France métropolitaine, là aussi pour des raisons de coût : par exemple, l'enquête *Capacités, aides et ressources des seniors (CARE)* 2014-2016. Certaines enquêtes ont toutefois un échantillon de taille suffisante pour permettre des analyses sur les DROM, comme :

- l'enquête sur les *bénéficiaires de minima sociaux*, élargie aux DROM historiques lors de son édition 2018, et dont le nombre d'observations est suffisant pour une étude spécifique sur le champ de La Réunion uniquement (effectifs insuffisants pour les autres DROM) ;
- l'enquête *Vie quotidienne et santé (VQS)*, première étape des dispositifs d'enquête CARE (2014-2016) et Autonomie (2021-2024) est une enquête de très grande taille, dont l'échantillon est conçu pour permettre une représentativité au niveau départemental⁴¹. La dernière édition a été réalisée en 2021 ;
- L'enquête sur les *modes de garde et d'accueil des jeunes enfants* collectée en 2021-2022 inclut un sur-échantillon de familles vivant à La Réunion.

2.6.2. Dans les COM

Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Saint-Pierre-et-Miquelon sont dans le champ de l'enquête sur *l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA* et il est possible d'en produire des résultats.

Toutes les COM sont dans le champ de *l'échantillon inter-régimes de retraités*, mais la taille de l'échantillon est insuffisante pour permettre une exploitation des données.

En Polynésie française, une étude sur la population des seniors « matahiapo » a été publiée en décembre 2020.

2.7. Enseignement, éducation (dont illettrisme)

La base de données statistiques du système éducatif français s'appuie sur des sources provenant des services statistiques du ministère en charge de l'éducation nationale, du ministère en charge de l'enseignement supérieur, ainsi que d'autres ministères ayant la tutelle d'établissements de formation, comme le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire ou le ministère de la Santé et de la Prévention.

Du côté de l'enseignement scolaire, c'est la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp), service statistique ministériel responsable des statistiques sur l'éducation, qui assure l'élaboration et la diffusion d'indicateurs et d'études sur le système éducatif français.

Son activité s'organise autour de quatre grandes thématiques : les élèves, les personnels, les établissements et les territoires.

Son système d'observation repose en très grande partie sur des sources administratives de gestion des élèves et enseignants que ce soit celles du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse mais aussi des autres ministères ayant des activités d'enseignement scolaire. Ces sources exhaustives sur tout le territoire français, donc y compris DROM, permettent toutes les statistiques et publications avec déclinaison territoriale.

41 Mayotte n'est pas dans l'échantillon de VQS 2014 et a une collecte spécifique pour VQS 2021.

Depuis début 2021, un nouveau système d'information a été construit par la Depp et la Dares sur l'insertion des jeunes de niveau CAP à BTS : *InserJeunes*. Basé sur l'appariement de plusieurs sources administratives, les sources bases élèves de la Depp et la source mouvements de main-d'œuvre (MMO) de la Dares, ce système d'information permet de publier pour chaque génération de jeunes sortant du système éducatif des taux d'emploi à 6, 12, 18 et 24 mois au niveau des établissements de formation (centre de formation d'apprentis et lycée professionnel) dès lors que les effectifs concernés sont suffisants. Depuis fin 2021, ces indicateurs sont également disponibles au niveau des régions (hors Mayotte). D'autres indicateurs sont également diffusés au niveau des établissements : taux d'interruption en cours de formation, taux de poursuite d'études et pour la partie apprentissage le taux de rupture des contrats d'apprentissage. Il s'agit ainsi d'une source exhaustive qui couvre tout le territoire français, donc y compris DROM, et permet toutes les statistiques et publications avec déclinaison territoriale jusqu'à l'établissement.

Pour compléter les sources administratives qu'elle exploite, la Depp réalise également des enquêtes :

- enquêtes exhaustives auprès des établissements (EPI⁴²) ;
- enquêtes sur échantillon sur le climat scolaire auprès des élèves et des personnels ;
- enquêtes triennales sur les *pratiques enseignantes* ;
- évaluations des compétences des élèves, sur échantillon ou exhaustives ;
- suivi de panels d'élèves, en particulier un panel d'élèves en situation de handicap ;
- pour éclairer les conséquences de la crise sanitaire, la Depp a collecté en 2020 des enquêtes spécifiques auprès d'échantillons représentatifs de familles d'élèves du second degré et auprès des différents acteurs du système éducatif. L'objectif était de rassembler des informations de plusieurs natures sur le vécu de l'ensemble des acteurs du système éducatif pour évaluer les effets de la période de confinement. Certaines de ces enquêtes ont donné lieu à des résultats par DROM.

Lorsque les enquêtes portent sur un échantillon, elles couvrent la France métropolitaine et les DROM mais leurs protocoles statistiques nationaux (enquête sur *le climat scolaire*, enquête sur *les pratiques enseignantes*) ne sont pas conçus pour donner une image départementale ou académique que ce soit en métropole ou en Outre-mer. C'est également le cas des panels.

En revanche, par définition, les enquêtes exhaustives portent sur tout le territoire français donc y compris DROM et permettent des déclinaisons territoriales fines.

Ce système d'information est co-construit avec les services statistiques académiques (SSA) présents dans chaque rectorat et vice-rectorat, dont le réseau est animé par la Depp, ce qui assure la qualité des données mais permet également d'assurer des diffusions adaptées aux problématiques des territoires. Les SSA sont présents dans les cinq DROM, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et à Wallis-et-Futuna.

Pour analyser la rémunération des personnels est également utilisée la source *Siasp* basée sur des données administratives (cf. chapitre 2.3).

42 Enquête *Parc immobilier*

Par ailleurs, le recensement de la population et l'enquête *Emploi* livrent des résultats statistiques sur les diplômés et la formation de la population, à des niveaux territoriaux différents (infra national pour le recensement ; national et par DROM pour l'enquête *Emploi*).

Les études de la Depp ayant une dimension académique comportent toujours les DROM, voire les COM si les données le permettent.

Enfin tous les 3 ans l'ouvrage « Géographie de l'École » offre une vue globale, cartographiée de la géographie du système éducatif selon les territoires en proposant une grande variété d'indicateurs sur le système éducatif ; la dernière édition date de 2021.

Sur la question de l'**illettrisme**, peuvent être mobilisées les enquêtes menées chaque année lors des Journées Défense et Citoyenneté, en métropole, dans les DROM et les COM : obligatoire pour les garçons et les filles entre la date de recensement et l'âge de 18 ans, la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) comprend des tests d'évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française (ainsi qu'une évaluation en numératie) construits par la Depp. Ils permettent d'établir un diagnostic fiable des jeunes les plus en difficulté au niveau départemental.

Une enquête *Formation tout au long de la vie (FLV)* qui vise à mesurer et caractériser d'une part, l'accès des adultes à la formation et, d'autre part, les compétences des adultes dans des situations de la vie quotidienne (écrit, calcul, usage d'Internet) a lieu en 2022. Sa collecte se poursuivra en 2023.

2.7.1. Dans les DROM

Les bases administratives de gestion des élèves et des enseignants concernent les cinq DROM. Les données administratives collectées étant exhaustives, elles donnent lieu à publication DROM par DROM. C'est le cas des données sur les établissements, sur les élèves et apprentis, sur les personnels.

Les données du constat de rentrée 2020 et 2021, dont l'exploitation permet d'évaluer l'impact en termes de décrochage et d'orientation dans le contexte de pandémie, sont également disponibles par DROM.

Les évaluations exhaustives en début de CP⁴³, CE1⁴⁴, de 6^e et de seconde permettent de fournir des profils des compétences des élèves dans l'ensemble des rectorats et vice-rectorats des cinq DROM. Ces évaluations ont tout particulièrement été exploitées pour estimer l'impact de la crise du Covid-19, l'objectif étant d'éclairer la question des inégalités des acquisitions des élèves par rapport à 2019.

Le recensement de la population permet de diffuser chaque année les mêmes données sur la formation et les diplômés, dans les quatre DROM historiques qu'en métropole ; concernant Mayotte, ces informations suivent l'évolution du recensement (passage collecte tous les 5 ans à une collecte annuelle)..

Les indicateurs du nouveau dispositif *InserJeunes* sont également calculés sur les quatre DROM historiques.

Concernant l'illettrisme, les résultats des enquêtes Depp menées lors des Journées Défense et citoyenneté permettent une diffusion par DROM.

43 Cours préparatoire

44 Cours élémentaire 1^{ère} année

Par ailleurs, l'enquête *Formation tout au long de la vie (FLV)* 2022-2023 bénéficie d'une extension d'échantillon pour les cinq DROM, qui permettra de produire des résultats pour chacun d'entre eux.

2.7.2. Dans les COM

Les bases administratives de gestion des élèves et des enseignants comprennent les COM pour les élèves et pour les concours de personnels. Elles donnent lieu à publications sur ces territoires.

Les évaluations exhaustives sur les compétences des élèves aux entrées de CP, de CE1, de 6^e et de seconde permettent des résultats sur les COM (seulement en 6^e et seconde en Nouvelle-Calédonie, la collectivité ayant la compétence sur le 1^{er} degré).

Concernant l'illettrisme, les enquêtes Depp menées lors des Journées Défense et citoyenneté portent également sur les COM.

À partir du recensement, des informations sur les diplômes et la formation sont disponibles et sont publiées chaque année en même temps que ceux de la métropole pour les collectivités à Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin. En Polynésie française, en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna, ces informations sont disponibles tous les 5 ans.

2.8. Enseignement supérieur

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, des statistiques par établissement sont disponibles pour chaque DROM. Il s'agit :

- des effectifs des étudiants ;
- des obtentions des diplômes des étudiants ;
- des indicateurs de réussite en STS, IUT, licence et master ;
- des indicateurs d'insertion après IUT, licence professionnelle et master.

Il en est de même pour les COM lorsque la base centrale des établissements indique la présence d'au moins un établissement, ce qui est le cas pour la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie

Ces statistiques sont produites à partir de sources administratives (par exemple, le *système d'information sur le suivi de l'étudiant (Sise)*⁴⁵, et le système d'information *Scolarité* ou le système d'information *Ocean*⁴⁶) et/ou d'enquêtes menées notamment par la sous-direction des Systèmes d'information et des études statistiques (Sies), service statistique du ministère en charge de l'enseignement supérieur (enquête sur les établissements, enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de l'université).

Le suivi d'un panel de bacheliers, en France métropolitaine et dans les DROM, permet de produire des résultats au niveau national mais pas au niveau régional.

Par ailleurs, depuis 2017, l'enquête *CollTerr* permet d'appréhender la part du budget que consacre chaque collectivité à l'enseignement supérieur et à la vie étudiante. Elle couvre toutes les collectivités de métropole ou d'Outre-mer finançant l'enseignement supérieur et la vie étudiante, et permet de

45 Du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

46 Outil de coordination des enquêtes annuelles du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

diffuser des résultats pour les DROM, la Polynésie française dans le cadre d'un partenariat avec l'Ined⁴⁷ et la Nouvelle-Calédonie.

En Polynésie française, l'ISPF a réalisé une enquête sur les conditions de vie des étudiants en 2021. Les résultats de cette enquête commanditée par la Délégation pour la prévention de la délinquance de la jeunesse (DPDJ) ont été publiés en mai 2022 (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques).

2.9. Jeunesse

La production statistique du service statistique de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire – Medes⁴⁸ – couvre le champ de la jeunesse, du sport et de la vie associative. Les données qu'elle publie sur la jeunesse proviennent de sources administratives des administrations de ce champ (Direction de la jeunesse de l'éducation populaire et de la vie associative, Agence du service civique) :

- le système d'information relatif aux *accueils collectifs de mineurs* (ACM), sous responsabilité de la Djepva⁴⁹, est alimentée réglementairement par les organisateurs d'accueils collectifs de mineurs déclarés auprès des services déconcentrés en charge de la jeunesse. Elle permet de produire des statistiques sur les accueils avec hébergement – par exemple, les colonies de vacances – ou sans hébergement – par exemple les accueils de loisirs en période périscolaire ou extrascolaire – ainsi que sur les accueils de scoutisme. Les données produites sont nationales, régionales et départementales ;
- la base des diplômés d'un brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs (BAFA) ou d'un brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD) est alimentée en données de gestion au niveau local et est gérée par la Djepva. Les données produites sont nationales, régionales et départementales ;
- le fichier de gestion administrative du service civique (base *Elisa*) est propriété de l'Agence du service civique et de l'Agence des services et paiements. La Medes exploite les données anonymisées de la base et diffuse des effectifs annuels d'entrées en mission de service civique au niveau régional et départemental.

Les données produites concernent les DROM, et les données diffusées couvrent chacun des cinq DROM.

Pour les COM, des statistiques sont produites et diffusées à partir de la base de données des accueils collectifs des mineurs et de la base de gestion des diplômés du BAFA-BAFD ainsi qu'à partir du fichier de gestion administrative du service civique pour la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna.

47 Institut national d'études démographiques

48 Mission enquêtes, données et études statistiques

49 Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

2.10. Sport

La production statistique du service statistique de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire – Medes⁵⁰ – couvre le champ de la jeunesse, du sport et de la vie associative. Les données qu'elle publie dans le domaine du sport proviennent de sources administratives des administrations de ce champ, de recensements ou d'enquêtes.

Les données administratives sont :

- la base Formations et diplômes de l'animation et du sport (Forômes), destinée au suivi administratif des diplômes professionnels est exploitée pour la production de tableaux de données au niveau départemental ;
- le portail de suivi quotidien du sportif (PSQS) est une base renseignée par les représentants des fédérations sportives agréées (conseiller techniques sportifs, directeurs techniques nationaux...). Cette base permet un suivi des sportifs de haut niveau ; elle couvre la métropole, les DROM et les COM.

Les recensements sont :

- le recensement des licences et clubs sportifs. Il permet de diffuser des données régionales et départementales sur le nombre de licences délivrées et le nombre de clubs par fédération sportive agréée par le ministère en charge des sports. Sont également produites des données à l'échelle communale ;
- le recensement des équipements sportifs (RES ou DataES) est un dispositif porté par la Direction des sports avec l'appui de la Medes. Les données sont collectées par les directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) selon un plan de collecte quadriennal. La Medes diffuse des données départementales ;

Les enquêtes sont :

- le baromètre national des pratiques sportives. Cette enquête biannuelle, réalisée pour la première fois en 2018 en collaboration avec le Credoc⁵¹, a été reconduite en 2020. Elle est menée auprès d'un échantillon de personnes, en métropole et dans les quatre DROM historiques.
- l'insertion des diplômés d'un BPJEPS (*ID-BPJEPS*). L'enquête porte sur les insertions des diplômés du sport et de l'animation. Elle est réalisée en collaboration avec la Direction des sports et avec l'appui des DRJSCS en métropole et dans les DROM. L'exploitation de cette enquête est exclusivement nationale.

2.10.1. Dans les DROM

Sont disponibles pour chacun des cinq DROM, les données issues des sources administratives et des recensements :

- la base Formations et diplômes de l'animation et du sport (Forômes) ;
- le portail de suivi quotidien du sportif de haut niveau ;

50 Mission enquêtes, données et études statistiques

51 Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie

- le recensement des équipements sportifs ;
- le recensement des licences et de clubs sportifs.

Pour ce dernier, les données communales sont diffusées pour les quatre DROM historiques, mais pas pour Mayotte.

L'édition 2020 du baromètre national des pratiques sportives de l'Injep livre des résultats pour chacun des quatre DROM historiques.

L'édition 2020 de l'enquête nationale sur les *pratiques physiques et sportives* (ENPPS) a pour la première fois couvert Mayotte. Les DROM ont été interrogés de manière à pouvoir publier des données représentatives à un niveau agrégé : Antilles-Guyane et La Réunion-Mayotte. Les résultats de cette enquête seront prochainement disponibles.

Cette enquête a été déclinée à La Réunion en 2021 et donnera lieu à la diffusion de premiers résultats d'ici le début 2023.

2.10.2. Dans les COM

Des données sont publiées pour chacun des COM à partir du recensement des équipements sportifs et du recensement des licences et clubs sportifs.

2.11. Vie associative

La production statistique du service statistique de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire – Medes⁵² – couvre le champ de la jeunesse, du sport et de la vie associative. Les données qu'elle publie dans le domaine de la vie associative proviennent de sources administratives ou d'enquête :

- les données administratives sont :
 - le répertoire national des associations (RNA), qui permet de suivre les créations d'associations ;
 - les données de l'Urssaf et de la MSA relatives à l'emploi associatif ;

Sont disponibles pour la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et La Réunion, les données issues des sources administratives publiées dans les fiches régionales de la vie associative réalisées avec l'association Recherches & Solidarités (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques) ;

- l'enquête nationale sur l'engagement associatif et les dons (*ENEAD*) permet de diffuser des données au niveau régional. La première édition, dont la collecte s'est déroulée de février à avril 2021, a couvert les cinq DROM (Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Mayotte). Les DROM ont été interrogés de manière à pouvoir publier des données représentatives à un niveau agrégé. Les premiers résultats seront publiés en 2022.

52 Mission enquêtes, données et études statistiques

2.12. Culture

L'enquête *Pratiques culturelles*, pilotée par le SSM Culture (Deps-doc) et réalisée en métropole en 2018, a été conduite dans les cinq DROM dans le cadre d'un dispositif spécifique, avec notamment un questionnaire adapté aux pratiques locales. Pour ce faire, une étroite collaboration a été mise en place avec les acteurs locaux (direction des Affaires culturelles, Insee, acteurs culturels). La collecte de ces enquêtes s'est déroulée en 2019 et 2020. Des résultats ont été publiés en 2021 et 2022 sur les cinq DROM (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques).

L'*Atlas Culture des territoires* est un site web proposé par le Deps-doc. Il est pensé comme une ressource de référence des données publiques de la culture en France : lieux et offre, dépenses publiques, politiques publiques, entreprises et emploi. Ce site, construit autour d'une carte interactive et de fiches portraits de région, propose des indicateurs pour chacun des cinq DROM.

2.13. Logement

Une grande partie des statistiques du logement et de la construction, produites par le service statistique ministériel en charge du logement – le SDES – ne porte que sur la France métropolitaine. Certaines productions statistiques, dont le périmètre englobe les DROM, ne donnent pas lieu à diffusion de données locales. Il en est ainsi des comptes du logement constitués à partir de diverses sources (dépenses courantes du logement, investissement, montant des aides au logement, etc), de l'enquête sur le *prix des terrains et du bâti* (EPTB) pour laquelle seul un agrégat DROM est diffusé, ou du fichier des logements par commune (Filocom) résultant de l'appariement de quatre fichiers fiscaux dont la mauvaise qualité dans les DROM a conduit à les exclure de la diffusion standard.

2.13.1. Dans les DROM

Des diffusions au niveau de chacun des quatre DROM historiques existent, concernant les statistiques sur les permis de construire (base Sit@del2), sur la conjoncture de la construction neuve de logements et sur le parc locatif social. Depuis 2014, les données relatives à Mayotte sont intégrées dans la base Sit@del2 des permis de construire.

Dans le cadre de l'ouverture des données publiques, le Service des données et études statistiques (SDES) met à disposition du public une large partie des informations concernant les autorisations d'urbanisme renseignées dans la base de données Sit@del2. L'essentiel des données de cette base est diffusé chaque mois en même temps que les statistiques sur la construction neuve (logements et locaux). Sont mises à disposition les autorisations d'urbanisme délivrées depuis 2013, qu'il s'agisse de permis de construire et de déclarations préalables créant au moins un logement, de permis de construire et de déclarations préalables de création ou d'extension de locaux non résidentiels, de permis d'aménager ou encore de permis de démolir. Les cinq DROM sont couverts par cette diffusion en ligne.

Des enquêtes *logement* ont eu lieu en 2013 dans les cinq DROM et fournissent des statistiques détaillées sur les conditions de logement, les taux d'effort et la sur-occupation des logements. Si les

DROM n'ont pas été inclus dans le champ de l'enquête logement 2020, l'enquête collectée en 2023-2024 permettra une diffusion de résultats pour chaque DROM.

Par ailleurs, à partir du recensement de la population, des résultats statistiques peuvent être élaborés sur les logements, dans les quatre DROM historiques de la même façon qu'en France métropolitaine. À Mayotte, le recensement ayant eu lieu de façon exhaustive tous les 5 ans jusqu'en 2017, des résultats détaillés portant sur 2012 ont été publiés en 2015 et les résultats détaillés portant sur 2017 l'ont été en 2019 et 2020.

En 2020, il a été expertisé la possibilité d'introduire des entreprises ultramarines dans l'échantillon de l'enquête sur les *prix de revient des logements neufs*. Compte tenu d'un rapport coût (financier et de gestion) / avantages défavorable, le SDES n'a pas donné suite à cette extension.

2.13.2. Dans les COM

À partir du recensement, des informations sur le logement sont disponibles et sont publiées chaque année en même temps que celles de la métropole pour les collectivités de Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Saint-Pierre-et-Miquelon.

En Polynésie française, en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna des informations sur le logement sont disponibles tous les 5 ans à partir du recensement de la population.

2.14. Justice et sécurité intérieure

Les statistiques produites par le service statistique du ministère de la **justice**, la sous-direction de la statistique et des études (SDSE), s'appuient sur plusieurs types de sources :

- des extractions des logiciels de gestion des tribunaux. Le champ couvert dépend donc du déploiement (ou non) du logiciel dans les juridictions d'Outre-mer.
- des enquêtes auprès de juridictions, de structures « associées » au ministère de la justice ou de professionnels du droit. Le champ couvert varie selon les enquêtes.
- des décisions de justice ou des enquêtes dites « de satisfaction », collectées par un institut de sondage. Ces enquêtes n'ont pas de dimension localisée. Les premières couvrent l'ensemble du territoire français (y compris DROM et COM) ; dans les secondes, ne sont interrogées que des personnes résidant en France métropolitaine.

Les statistiques de **sécurité intérieure**, produites par le service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI), reposent quant à elles sur deux piliers qui se complètent et s'enrichissent :

- les faits de délinquance enregistrés par la police et la gendarmerie, dont l'analyse permet de suivre l'évolution dans le temps de l'insécurité en France, et fournit des informations détaillées sur la localisation des faits constatés, les caractéristiques des victimes déclarées et celles des auteurs présumés ;
- les résultats d'enquêtes de victimation. Ces enquêtes permettent de compléter les faits de délinquance enregistrés, car les victimes d'infractions ne déposent pas toujours plainte. L'enquête *Cadre de vie et sécurité (CVS)* a été réalisée annuellement par l'Insee de 2007 à 2021 en

partenariat avec l'ONDRP⁵³ et le SSMSI⁵⁴ auprès d'un échantillon de la population (25 000 ménages). Elle avait pour objectif d'évaluer et de décrire les victimes d'infractions (cambriolages, vols, actes de vandalisme, violences physiques et sexuelles notamment) et de recueillir leur perception en matière d'insécurité. L'enquête CVS 2020 portant sur les victimations de 2019, prévue au deuxième trimestre 2020, n'a pas pu être réalisée du fait des mesures exceptionnelles de restriction sanitaire mises en place pour lutter contre l'épidémie de Covid-19. À partir de 2022, l'enquête CVS est remplacée par l'enquête *Vécu et ressenti en matière de sécurité* (VRS) conduite par le SSMSI auprès d'un large échantillon (200 000 personnes au total, en France métropolitaine, Martinique, Guadeloupe et à La Réunion).

2.14.1. Dans les DROM

Toutes les statistiques civiles et pénales produites par le SSM de la Justice couvrent les cinq DROM, à l'exception :

- pour la Martinique, des statistiques sur l'activité des officiers du ministère public et sur les médiateurs ;
- pour Mayotte, des statistiques sur le contentieux du travail, sur l'aide juridictionnelle, sur les associations socio-judiciaires et sur les conciliateurs de justice.

La plupart des publications du SSMSI incluent désormais les 5 DROM dans le champ des études. En particulier, pour la première fois, le « *bilan statistique 2021 sur l'insécurité et la délinquance* » (premiers résultats et bilan complet, publiés en 2022) présente des résultats sur le champ France entière (France métropolitaine et DROM) et pour chaque département (métropolitains et d'Outre-mer). Jusqu'alors les DROM (et COM) étaient présentés dans une section séparée. Un travail a été mené pour aligner les indicateurs sur le champ des DROM (et des COM) au même niveau de détail que la France métropolitaine, y compris dans le domaine des violences intrafamiliales.

En outre, le SSMSI a publié fin 2021 avec l'appui de l'Insee, dans la collection « *Insee Références* », la première édition d'un ouvrage de référence intitulé « *Sécurité et société* ». Cette édition inédite présente un panorama synthétique des connaissances sur les phénomènes de délinquance et leur traitement par la justice. Elle porte sur le périmètre France entière et a permis de valoriser les avancées réalisées depuis la création du SSMSI ainsi que la modernisation des dispositifs statistiques concernant la sécurité et la justice pénale, en collaboration avec le SSM justice (SDSE).

Par ailleurs, l'enquête *Cadre de vie et sécurité* (CVS), réalisée jusqu'ici dans les quatre DROM historiques (en 2011 à La Réunion ; en 2015, en Guadeloupe, Martinique et Guyane) a été réalisée en 2020 à Mayotte, permettant des comparaisons avec la France métropolitaine selon une approche plus complète de l'insécurité vécue.

L'enquête *Vécu et ressenti en matière de sécurité* (VRS) est collectée en Martinique, Guadeloupe et à La Réunion.

Enfin, des travaux ont été menés au SSMSI en vue d'une extension aux DROM du champ de diffusion des données conjoncturelles sur la délinquance enregistrée. Ces travaux ont consisté à réaliser un état des lieux de la disponibilité (aussi loin que possible dans le temps) et de la qualité des données sur les

53 Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales, supprimé en 2020.

54 SSMSI, créé fin 2014.

DROM, puis construire des séries conjoncturelles pour les 12 indicateurs de délinquance diffusés au niveau France Métropolitaine, et les désaisonnaliser. Ont ainsi été construites et expertisées des séries d'une part sur l'agrégat DROM, d'autre part sur chacun des DROM. Grâce à ces travaux, les séries conjoncturelles trimestrielles portent depuis 2022 sur le champ de la France entière. L'étape suivante consiste à élargir le champ de la publication conjoncturelle nationale mensuelle, en passant de « France métropolitaine » vers « France entière ».

2.14.2. Dans les COM

Pour Saint-Martin et Saint-Barthélemy, dépendant de la juridiction de Basse-Terre, les statistiques annuelles sur la justice pénale et civile (à l'exception de celles sur les entreprises en difficulté pour Saint-Martin) sont incluses dans celles de la Guadeloupe.

Pour Saint-Pierre-et-Miquelon et Wallis-et-Futuna, les indicateurs d'activité judiciaire et les statistiques de condamnations sont produites par type de juridiction.

Pour la Polynésie française, les statistiques annuelles sur la justice civile sont produites par type de juridiction, à l'exception de celles du ressort des tribunaux judiciaires, sur les affaires familiales, l'aide juridictionnelle, les tutelles de mineurs, la protection des libertés et les entreprises en difficulté. Dans le domaine pénal, seules les statistiques de la Cour d'appel sont détaillées. Des données sur les condamnations prononcées en Polynésie française sont également mobilisables.

En Nouvelle-Calédonie, les statistiques détaillées annuelles sur la justice civile sont produites par type de juridiction, à l'exception de celles du ressort de la Cour d'appel, sur les injonctions de payer et les tutelles de mineurs. Dans le domaine pénal, seules les statistiques de la Cour d'appel sont détaillées.

Début 2022, la SDSE a diffusé pour la première fois les statistiques trimestrielles sur le milieu fermé (établissements pénitentiaires). Cette publication contient certains tableaux spécifiques à la Nouvelle-Calédonie et à la Polynésie française. Saint-Barthélemy et Saint-Martin n'y figurent pas car ils n'abritent aucun établissement pénitentiaire ; Saint-Pierre-et-Miquelon et Wallis-et-Futuna non plus car ils comptent moins de cinq écroués chacun, seuil de diffusion lié au secret statistique.

Les données sur les nombres de crimes et délits enregistrés par les forces de sécurité dans les COM sont présentées dans un encadré de la publication « Insécurité et délinquance en 2021 : une première photographie ». Sont inclus dans l'analyse la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française ainsi que les COM moins peuplées (Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon et Wallis-et-Futuna). Le bilan statistique annuel complet de 2021 intègre un éclairage spécifique consacré aux COM, avec des résultats pour chacune d'entre elles (dont Saint-Martin). Un travail a été mené par le SSMSI pour aligner les indicateurs sur le champ COM au même niveau de détail que la France métropolitaine.

En 2021, l'Issee de Nouvelle-Calédonie a réalisé une enquête Cadre de vie et sécurité (CVS) auprès des ménages. Les résultats ont été publiés en mai 2022 (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques).

2.15. Équipements et services dans les territoires

La *base permanente des équipements* (BPE), gérée par l'Insee, répertorie un large éventail d'équipements et de services, marchands ou non, accessibles au grand public sur l'ensemble de la France au 1^{er} janvier

de chaque année. Cette base rassemble des données sur des points d'accès localisés à des niveaux géographiques fins : communes, territoires infra-communaux (Iris⁵⁵) et coordonnées (x,y). Elle permet de produire différentes données au niveau d'un territoire, comme la présence ou l'absence d'un équipement, sa densité, etc. La BPE est construite à partir de 17 sources administratives et de 5 fichiers provenant de services publics. Le champ recouvre les domaines des services (marchands ou non), des commerces, de la santé et de l'action sociale, de l'enseignement, du sport, des loisirs et de la culture, du tourisme et des transports. Près de 2,7 millions équipements sont répertoriés dans la BPE.

Les informations disponibles dans la BPE sont mises à disposition sur le site Insee.fr chaque année à l'été. Un millésime écrase le précédent. La diffusion des résultats statistiques est identique pour tous les territoires du champ de la BPE.

Un produit en évolution (sur un pas de 5 ans) est également mis à disposition sur le site insee.fr chaque année.

2.15.1. Dans les DROM

Le champ couvert par la BPE comprend la métropole et les cinq DROM.

Quelques particularités sont cependant à souligner :

- quelques équipements ne sont disponibles pour aucun des cinq DROM car les types d'équipements concernés n'existent pas sur ces territoires (gares par exemple) ou bien les fichiers administratifs centralisés dont sont issues les informations sur leur localisation ont pour champ seulement la France métropolitaine : il s'agit notamment des campings ;
- quelques équipements sont disponibles pour les quatre DROM historiques mais pas pour Mayotte du fait de sources incomplètes : c'est le cas des crèches ou encore des établissements sociaux.

2.15.2. Dans les COM

Les collectivités d'Outre-mer n'entrent pas dans le champ de la BPE et il n'existe pas de dispositif similaire géré par les COM eux-mêmes.

2.16. Prix à la consommation

L'*indice des prix à la consommation* (IPC) est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et des services consommés par les ménages sur le territoire français. Son évolution est présentée en variation mensuelle et en glissement annuel. Le champ géographique couvert par l'IPC national est aujourd'hui celui de la métropole et des quatre DROM historiques (hors Mayotte). Un IPC propre à Mayotte est également produit et diffusé chaque mois par l'Insee. Il est prévu que Mayotte soit intégrée à la chaîne nationale de calcul de l'IPC en 2023.

55 Îlots regroupés pour l'information statistique

2.16.1. Dans les DROM

2.16.1.1 *Indice des prix à la consommation*

L'échantillon des prix collectés dans chacun des quatre DROM par l'Insee est suffisant pour publier des résultats mensuels de l'IPC dans chaque DROM, ce qui n'est pas possible pour les régions métropolitaines.

Par ailleurs, à Mayotte, un dispositif de mesure de l'inflation, non intégré jusqu'ici à la chaîne nationale, permet également une publication mensuelle d'un IPC.

2.16.1.2 *Comparaison spatiale de prix avec la France métropolitaine*

Depuis 2010, l'Insee réalise tous les 5-6 ans une enquête de comparaison spatiale des niveaux de prix à la consommation entre territoires français en métropole et dans les DROM. La dernière édition de cette enquête a été réalisée en 2015 et a intégré pour la première fois Mayotte, nouvellement DROM. L'opération a bénéficié du soutien financier d'Eurostat⁵⁶ et de la Direction générale des Outre-mer (DGOM). L'objectif de cette enquête est de comparer les prix entre la France métropolitaine et chacun des DROM (et entre la province et l'agglomération parisienne et la Corse). Cette comparaison porte sur l'ensemble des biens et services marchands consommés de manière significative par les ménages sur chaque couple de territoires comparés. L'édition suivante de cette enquête initialement prévue en 2021 a été réalisée au premier semestre 2022 du fait de la crise sanitaire. Les résultats sont attendus pour 2023.

2.16.2. Dans les COM

2.16.2.1 *Indice des prix à la consommation*

Des indices des prix à la consommation sont publiés :

- mensuellement en Nouvelle-Calédonie, par l'Insee ;
- mensuellement en Polynésie française, par l'ISPF ;
- trimestriellement à Wallis-et-Futuna, par le STSEE ;
- trimestriellement à Saint-Pierre-et-Miquelon, par la Préfecture.

Ces indices des prix à la consommation sont calculés selon une méthodologie adaptée de celle mobilisée en France métropolitaine et dans les DROM.

Saint-Barthélemy et Saint-Martin ne publient pas d'indices des prix.

2.16.2.2 *Comparaison spatiale de prix avec la France métropolitaine*

En 2022, les collectivités d'Outre-mer qui le souhaitent ont été associées à l'opération de *Comparaison spatiale des prix* réalisée par l'Insee dans l'ensemble des DROM et en métropole et s'appuyant sur une méthodologie reconnue au niveau international. Cinq COM ont ainsi réalisé une collecte des prix des biens et services marchands début 2022 dans le cadre de cette opération et en assureront l'exploitation : Nouvelle-Calédonie (Insee), Polynésie française (ISPF), Saint-Martin (Collectivité et Insee),

⁵⁶ Direction générale de la Commission européenne, chargée de l'information statistique

Saint-Pierre-et-Miquelon (Préfecture), Wallis-et-Futuna (STSEE). Pour chacun des COM, l'objectif est de mesurer les différentiels de prix avec la métropole. Les résultats sont attendus pour 2023.

2.17. Activité productrice et démographie des entreprises

Le répertoire Sirene⁵⁷ enregistre l'état civil de toutes les entreprises et leurs établissements :

- quelle que soit leur forme juridique ;
- quel que soit leur secteur d'activité (industriels, commerçants, artisans, professions libérales, agriculteurs, collectivités territoriales, banques, assurances, associations...) ;
- situés en France métropolitaine, en Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon.

En outre, le secteur public administratif, de l'État ou des communes, localisé en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et à Wallis-et-Futuna, est également inclus (articles R930-1, R940-1 et R950-1 du Code de commerce).

Le répertoire statistique des entreprises Sirius⁵⁸ est le complément statistique de Sirene. Il a vocation à être la référence en termes de champ de la statistique d'entreprises. Il contient l'ensemble des unités productives marchandes et l'ensemble des unités employeuses. Pour toutes ces unités, il enregistre des caractéristiques comme le chiffre d'affaires, le classement sectoriel, l'effectif salarié, grâce à des mises à jour provenant d'une multitude de sources en particulier administratives. Il sert de base de sondage à la plupart des enquêtes auprès des entreprises du service statistique public.

Les DROM sont représentés dans la grande majorité des sources produites par l'Insee. Il peut cependant exister des exceptions, notamment lorsque les statistiques reposent sur l'exploitation de données fiscales. Ainsi, par exemple, les indicateurs infra-annuels de chiffres d'affaires reposent sur des données de TVA, laquelle n'est pas en vigueur en Guyane et à Mayotte.

2.17.1. Dans les quatre DROM historiques

Les statistiques structurelles dans le champ de la production sont diffusées au niveau des quatre DROM historiques. Néanmoins, il faut souligner que leur élaboration est plus lourde et plus délicate qu'en France métropolitaine où, d'une part, il n'existe pas de diffusion au niveau régional et, d'autre part, la qualité des liasses fiscales est meilleure. Dans les DROM historiques, les difficultés tiennent notamment à une couverture partielle des petites entreprises et à des problèmes de localisation du siège pour certaines grandes entreprises. Des traitements spécifiques sont donc mis en œuvre, afin de pouvoir diffuser et analyser des données fiables sur la situation économique des entreprises des DROM.

En outre, l'enquête sectorielle annuelle (ESA) dans les DROM a intégré la plate-forme de collecte par Internet (Coltrane) depuis la collecte de l'exercice 2018 en 2019.

57 Système informatique pour le répertoire des entreprises et de leurs établissements

58 Système d'immatriculation au répertoire des unités statistiques

La diffusion des statistiques structurelles d'entreprises dans les DROM prend en compte la notion de groupe de sociétés, par le biais du profilage, pour la première fois pour l'exercice 2018 publié en 2020. L'analyse des résultats a fait l'objet d'une réflexion spécifique et de certaines adaptations.

Les enquêtes annuelles sur les *investissements dans l'industrie pour protéger l'environnement (Antipol)* et sur les *consommations d'énergie dans l'industrie (EACEI)* ainsi que l'enquête biennale *communautaire sur l'innovation (CIS)*, donnent lieu à diffusion régionale pour l'Outre-mer, sans le détail pour chacun des DROM, du fait de problèmes de précision (taille de l'échantillon et/ou taux de réponse) et parfois pour des raisons de confidentialité (activité peu présente ou très concentrée).

Les enquêtes auprès des créateurs d'entreprises (dispositif *Sine*) donnent lieu certaines années à publication de résultats régionaux sur le profil des créateurs et des entreprises créées pour chaque DROM historique, comme pour les régions de métropole (cf. chapitre 4 - Sélection de publications statistiques).

Les séries conjoncturelles de démographie d'entreprises, débutant en 2012, sont diffusées pour les départements métropolitains et les cinq DROM.

2.17.2. À Mayotte

Le répertoire Sirene pour Mayotte s'est globalement amélioré grâce à un travail de collaboration étroite entre l'Insee et plusieurs centres de formalités des entreprises, y compris plus récemment sur la question des cessations d'activité. Toutefois, la qualité des adresses reste toujours en retrait par rapport aux autres DROM et à la métropole en raison de la non-intégration de Mayotte dans le référentiel géographique du répertoire.

Des améliorations récentes dans le répertoire statistique d'entreprise, Sirius, permettent d'obtenir un meilleur référentiel qui peut servir de base de sondage aux enquêtes auprès des entreprises, même s'il est plus fragile que celui des autres DROM. Les données des liasses fiscales sont maintenant intégrées *via* la DGFIP et sont considérées comme (quasi)exhaustives sur le secteur formel. La cessation appliquée dans Sirius permet de cesser les unités sans activité déclarée dans l'administration plusieurs années consécutives.

Ainsi, sur les statistiques structurelles d'entreprises, une nouvelle méthode a été mis en œuvre en 2021 sur les données 2018 sur le secteur formel. Elle utilise Sirius comme référentiel et mobilise les données de l'enquête mahoraise *Esem* et des données de sources administratives pour déterminer le champ du secteur formel puis pour calculer les principaux indicateurs. La méthodologie de ce processus se rapproche ainsi de celle du système *Esane* pour la métropole et les autres DROM. Les résultats sont publiés chaque année et l'enquête mahoraise sur l'économie formelle (*Esem*) a intégré la plate-forme de collecte par Internet (*Coltrane*) pour l'exercice 2018 en 2019.

En complément, une enquête du secteur informel est constituée (*Esemi*⁵⁹). Les résultats de l'enquête réalisée en 2015 ont été diffusés début 2018. La nouvelle enquête se déroule sur les années 2021 et 2022. Le plan de sondage est déterminé à partir de l'enquête auprès des ménages *Vie Quotidienne et Santé (VQS)*, puis l'enquête *Esemi* est réalisée afin d'obtenir les principaux agrégats économiques, en complément de l'*Esem* dans le but principal d'alimenter les comptes économiques régionaux.

59 Enquête sur les entreprises mahoraises informelles

Des données sur les créations d'entreprises à Mayotte sont diffusées dans la collection « Insee Flash », comme pour les autres DROM, ainsi que dans le tableau de bord de conjoncture régional et dans les séries chronologiques. Par exemple, sur les créations d'entreprises : « Nouveau record d'entreprises créées en 2021 et essor du micro-entrepreneuriat », Insee Flash Mayotte n° 136, mai 2022.

Mayotte a été intégrée dans l'échantillon de *Sine* depuis la cohorte 2018. Une première publication, parue en octobre 2020, a été réalisée sur les caractéristiques des créateurs d'entreprises en 2018.

Elle a également été intégrée aux séries de démographie conjoncturelle d'entreprises en 2022, suite à une refonte nationale du dispositif.

2.17.3. Dans les COM

Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Saint-Pierre-et-Miquelon sont les seules collectivités d'Outre-mer pour lesquelles l'immatriculation dans le répertoire Sirene est inscrite dans le code du commerce. Cela concerne toutes les entreprises et tous les établissements de ces territoires.

Les créations d'entreprises à Saint-Martin et Saint-Barthélemy sont calculées sans être diffusées dans les publications conjoncturelles, à l'heure actuelle.

En Nouvelle-Calédonie, le répertoire d'*Identification des Entreprises et des Établissements* (Ridet) enregistre l'état civil de toutes les entreprises et leurs établissements calédoniens. Il permet la publication de statistiques sur la démographie des entreprises et établissements.

En Polynésie française, le Répertoire territorial des entreprises (RTE) a été créé en 1986. Y sont inscrites les personnes physiques ou morales exerçant de manière indépendante une activité économique non salariée. L'ISPF publie des statistiques sur les créations, radiations et chiffres d'affaires des entreprises.

2.18. Recherche et développement (R&D)

L'activité de recherche et développement expérimental (R&D) est appréhendée par plusieurs enquêtes : d'une part, auprès des entreprises et, d'autre part, auprès des entités constituant la recherche publique (le secteur des administrations).

L'enquête *R&D auprès des entreprises*, conduite depuis 1963, est menée par le Sies, le service statistique du ministère en charge de la recherche. Elle interroge chaque année près de 11 500 entreprises implantées en France, DROM et COM compris.

Afin de préserver les règles de représentativité des résultats d'enquête et du secret statistique, les données Outre-mer sont mises à disposition de manière regroupée : de 1984 jusqu'en 2003, elles étaient rassemblées avec celles de la Corse. Depuis, un regroupement à part entière « Outre-mer » est publié.

Deux difficultés se combinent à ce stade : la connaissance de l'activité de R&D sur ces territoires et le secret statistique. En effet, si la construction de la population de l'enquête est robuste pour chaque région métropolitaine, le recensement exact des entreprises pouvant réaliser de la R&D en Outre-mer est plus délicat, notamment en raison de difficultés pour identifier l'ensemble des aides à la recherche et à l'innovation existantes. Par ailleurs, le petit nombre d'entreprises susceptibles de réaliser de la R&D en Outre-mer, couplé à de fortes disparités existant entre chacun des territoires, invitent à la prudence quant à la publication de résultats par territoire.

En ce qui concerne les enquêtes réalisées auprès des administrations (établissements d'enseignement supérieur et de recherche, centres hospitaliers universitaires (CHU et CHRU) et centres de lutte contre le cancer, organismes publics de recherche, services ministériels et autres établissements publics, associations et fondations), le champ couvre les DROM et les COM. Les données ultra-marines sont regroupées sous une unique rubrique « Outre-mer » dans les tableaux de diffusion, comme dans les données transmises à Eurostat. La non diffusion par territoire est justifiée pour l'enquête auprès des associations par la qualité incertaine de la réponse de certains établissements. Elle se justifie aussi par la légitimité de traiter de manière identique un établissement domicilié Outre-mer et un établissement qui y détache ses personnels, même s'il y exécute de la R&D.

Par ailleurs, depuis 2002, l'enquête biennale sur le financement de la recherche (R&T) et de l'enseignement supérieur (ES&VE) par les collectivités territoriales permet d'appréhender la part du budget de chaque collectivité territoriale qui est consacrée à la recherche et au transfert de technologie ainsi qu'à l'enseignement supérieur et la vie étudiante. Elle couvre toutes les collectivités territoriales de métropole ou d'Outre-mer finançant la recherche, le transfert de technologie, l'enseignement supérieur et la vie étudiante et permet de diffuser des résultats pour chaque DROM, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française.

Jusqu'en 2021, le Sies réalisait un bilan annuel des évènements ayant eu lieu au cours de la « Fête de la science ». Ce bilan fournit des informations pour chaque DROM, la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie, territoires participant à la Fête de la science. Des données de synthèse et détaillées (sur chaque évènement et chaque porteur de projet) sont fournies à chaque coordinateur régional.

2.19. Tourisme

2.19.1. Dans les DROM

L'Insee réalise dans les cinq DROM des enquêtes mensuelles de fréquentation dans les hébergements collectifs touristiques (hôtels et résidences de tourisme), comme en métropole, et diffuse des résultats locaux. Les données sur la fréquentation hôtelière sont diffusées dans les notes de conjoncture trimestrielles, depuis juillet 2019 aux Antilles et en Guyane, et depuis octobre 2018 à La Réunion.

De premiers résultats sur la fréquentation hôtelière à Mayotte au premier semestre 2020 ont été rendus publics dans le cadre de l'exercice d'évaluation de l'impact économique de la crise sanitaire. Ils ont été complétés de deux publications portant sur le bilan de la fréquentation sur l'ensemble de l'année 2020, puis 2021.

En partenariat avec l'Île de La Réunion Tourisme (IRT), l'Insee a réalisé une étude spécifique sur les emplois touristiques à La Réunion, y compris les emplois non salariés, publiée en décembre 2020 (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques). Puis dans le cadre du partenariat Cerom, un nouveau compte satellite du tourisme a été produit sur l'année 2019 (les précédents portaient sur 2005 et 2010) et diffusé en juillet 2022.

Selon les DROM et les années, il existe aussi des enquêtes dans les aéroports auprès des voyageurs, dont le financement dépend de la participation effective des collectivités territoriales. Une enquête de ce type a été réalisée chaque année à Mayotte jusqu'en 2019, en partenariat avec le Comité

Départementale du Tourisme de Mayotte (CDTM). Elle visait à quantifier le flux de touristes visitant l'île, leurs caractéristiques et leurs dépenses en cours de séjour.

2.19.2. Dans les COM

À Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Saint-Pierre-et-Miquelon, aucune enquête relative au tourisme n'est réalisée par le service statistique public. Toutefois, quelques chiffres d'administrations hors service statistique public sont publiés par l'IEDOM dans les rapports annuels consacrés à chaque COM.

L'ISPF, en Polynésie française réalise chaque année une enquête sur les flux touristiques (et dépenses associées), ainsi que des enquêtes de fréquentation hôtelière (hôtellerie internationale et familiale). Une enquête *dépenses des croisiéristes* prévue en 2020 a été reportée en raison du Covid-19.

L'Issee, en Nouvelle-Calédonie, réalise en continu une enquête sur le *flux de passagers à l'aéroport* et a mis en place début 2020 une enquête sur les *dépenses des touristes*. Cette dernière a été suspendue en mars 2020 en raison du Covid-19. Une synthèse du tourisme 2021 a été publiée en mai 2022.

2.20. Énergie

2.20.1. Dans les DROM

Les statistiques sur l'énergie produites par l'Observatoire de l'Énergie puis par le service statistique du ministère en charge de l'environnement, le SDES, n'ont longtemps couvert que la France métropolitaine. Des efforts ont été entrepris depuis une dizaine d'années pour étendre le champ aux DROM :

- de certaines enquêtes statistiques : enquête annuelle sur la production d'électricité (inclusion des DROM hors Mayotte en 2007 ; inclusion de Mayotte en 2014) ;
- de certaines collectes administratives : collecte de données sur l'électricité auprès d'EDF-Systèmes électriques insulaires ou d'Électricité de Mayotte, collecte de données sur le pétrole auprès de la Raffinerie de Martinique, enquête sur la transparence des prix du gaz et de l'électricité ;
- de l'observation de sources déjà existantes : données des Douanes concernant les DROM, données des observatoires régionaux de l'énergie dans les DROM, etc.

L'objectif premier est de pouvoir établir des statistiques nationales sur un champ incluant les DROM, correspondant désormais à la définition géographique de la France retenue pour les statistiques énergétiques européennes depuis la révision du règlement européen sur ces dernières de 2017.

Le principal produit de diffusion du SDES en matière de statistiques énergétiques est le bilan énergétique annuel. Portant initialement sur la France métropolitaine, ce champ inclut les DROM depuis 2019, en cohérence avec le règlement européen sur les statistiques de l'énergie.

Par ailleurs, une page dédiée aux bilans énergétiques des différents DROM a été créée en 2020 sur le site du SDES⁶⁰ et des bilans de l'énergie DROM par DROM ont été diffusés (pour les années 2013 à 2020). Ces bilans, qui présentent l'avantage d'être comparables entre eux, avec le bilan national et avec

⁶⁰ [Lien](#) vers les bilans des DROM

ceux des autres pays diffusés par l'Agence internationale de l'énergie, apportent ainsi des informations complémentaires à celles publiées par les observatoires régionaux de chaque DROM.

En outre, la collecte et la diffusion de données locales de consommation d'énergie, mises en œuvre dans le cadre de l'article 179 de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), couvrent les DROM. Sont en particulier mises à disposition aujourd'hui des données de consommation d'électricité par Iris⁶¹ et de consommation de produits pétroliers par département⁶².

L'enquête sur les *travaux de rénovation des maisons individuelles* (Tremi), dont la collecte a été réalisée en 2020 sous co-maîtrise d'ouvrage du SDES et de l'Ademe⁶³, inclut les DROM, à titre expérimental. Le faible nombre de répondants n'a pas permis de diffuser les résultats dans chacun des DROM, ils ont donc été regroupés dans les fichiers de diffusion⁶⁴.

Un certain nombre de statistiques restent toutefois non publiables localement, pour des contraintes de secret ou de représentativité, bien que les collectes incluent ces territoires.

Le champ des notes de conjoncture a été étendu aux DROM à partir de la note du 1^{er} trimestre 2022 publiée en mai 2022, sans néanmoins isoler ce sous-champ géographique dans la publication.

2.20.2. Dans les COM

Pour la Polynésie française, la thématique sur l'énergie est très légèrement abordée dans l'étude sur l'économie bleue diffusée en mai 2022.

En Nouvelle-Calédonie, la direction de l'industrie, des mines et de l'énergie (Dimenc) produit des données et graphiques qui sont repris sur le site Web de l'Issee.

2.21. Environnement – développement durable

Le service statistique ministériel en charge de l'environnement, le SDES, produit des clés de lecture et des informations statistiques dans le champ de la biodiversité au sens large moyennant l'exploitation des données produites par l'ensemble des acteurs de la biodiversité (institutionnels, associations...).

En matière de statistiques environnementales, certaines productions statistiques ne donnent pas lieu à diffusion de données locales. Il en est ainsi des statistiques sur les éco-activités, de la dépense de protection de l'environnement, produites à partir de sources ne permettant pas une régionalisation (comptabilité nationale, *Esane*, rapport d'activités, comptes de dépenses...) ou du *compte d'émissions dans l'air* (Namea-Air⁶⁵).

Par ailleurs, certaines sources ne permettent pas de diffusion au niveau DROM bien que ceux-ci soient dans le champ de la source. C'est le cas par exemple, de l'enquête annuelle sur les *minéraux et matériaux de carrières*, dont les données Outre-mer ne sont pas exploitables isolément.

61 Découpage géographique infra-communal (cf. annexe 3)

62 [Lien](#) vers les données locales de consommation d'énergie

63 Agence de la transition écologique, ex-agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

64 [Lien](#) vers les résultats de l'enquête Tremi 2020

65 National Accounting Matrix Including Environmental Accounts

2.21.1. Dans les DROM

Des informations statistiques sont produites dans chaque DROM concernant la qualité des eaux souterraines et superficielles. Pour ce faire, le SDES, mobilise et exploite les données issues des réseaux de surveillance de ces masses d'eau gérés par les offices de l'eau.

La même démarche est conduite pour la qualité de l'air, via la valorisation des données issues du dispositif de surveillance de la qualité de l'air en place dans chaque DROM et géré par les associations locales agréées de surveillance de la qualité de l'air. Ces données abondent le rapport annuel produit par le SDES portant sur la qualité de l'air en France (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques).

Une démarche similaire voit actuellement le jour pour la qualité des sols avec la montée en puissance du réseau de mesure de la qualité des sols piloté pour le Groupement d'intérêt scientifique sur les sols (Gis Sol).

Des diffusions au niveau régional y compris pour les DROM sont faites en ce qui concerne les statistiques sur les formations initiales en environnement (nombre de formations, d'élèves et insertion) ainsi que sur le marché du travail des métiers de l'économie verte (données issues de Pôle Emploi hors Mayotte).

Des statistiques existent pour chaque DROM sur la question des déchets (production de déchets par type d'activités, gestion des déchets municipaux et des déchets dangereux) ainsi que sur l'eau (notamment prélèvements et utilisation d'eau douce, service d'alimentation en eau). Ces indicateurs sont transmis à la division statistique des Nations unies.

Des données existent sur les achats de produits phytopharmaceutiques dans les DROM déclarées par les distributeurs, au même titre que ce qui est disponible sur le territoire métropolitain, mais elles sont de bien moins bonne qualité. Les déclarations sont publiées sur internet sous forme de tableur et de datavisualisation, en espérant une amélioration de leur qualité à l'avenir.

Des données de présence sur les espèces continentales et marines dans chaque DROM sont disponibles sur l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN⁶⁶), actualisé chaque année : abondance des populations, degré de menace et autres caractéristiques (autochtones, introduites). La qualité de ces données sur ces territoires est fonction de la pression d'inventaire qui peut être très hétérogène. La mise en place courant 2023 d'un programme de surveillance de la biodiversité terrestre devrait permettre à terme de renforcer la collecte de ces données.

La mobilisation de sources administratives permet par ailleurs au SDES de produire une information statistique régulière sur les questions en lien avec les risques naturels et technologiques.

Enfin, pour éclairer les démarches territoriales de développement durable, l'Insee et le SDES se sont associés pour mettre à disposition un ensemble d'indicateurs cohérent avec l'Agenda 2030. Ces indicateurs permettent une approche régionale, départementale et communale, y compris dans les DROM.

66 <https://inpn.mnhn.fr/espece/indicateur>

2.21.2. Dans les COM

Certaines enquêtes menées par le SDES portent sur un périmètre incluant des collectivités d'Outre-mer. On peut citer les statistiques sur les formations initiales en environnement comprenant Saint-Pierre-et-Miquelon, la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna.

Par ailleurs, une démarche sur les objectifs de développement durable (ODD) a été lancée en août 2020 en Polynésie française ; un ensemble d'indicateurs de suivi a été publié par la Présidence de la Polynésie française en 2021 (cf chapitre 4 – Sélection de publications statistiques).

2.22. Transports

Le domaine des statistiques du transport se prête difficilement à des analyses par territoire. En effet, l'une des caractéristiques des transports est justement que les marchandises et les voyageurs circulent, soit à l'intérieur d'une région, soit à partir d'un point de départ ou d'arrivée d'une région, soit juste traversant la région, les statistiques sur ce dernier créneau étant difficiles à établir.

On peut toutefois citer les statistiques suivantes, produites et diffusées par DROM : les statistiques des transports de marchandises et passagers par mer, élaborées à partir de données par port (hors Mayotte), les statistiques relatives au transport de passagers, de fret et de courrier par voie aérienne, collectées par aéroport et le suivi statistique des véhicules routiers (immatriculations et parcs de véhicules).

2.22.1. Dans les DROM

Dans le domaine du **transport maritime**, le SDES collecte et transmet à Eurostat des données trimestrielles et annuelles issues des grands ports maritimes (GPM) de Guadeloupe, de Martinique, de La Réunion et de Guyane pour répondre à la directive 2009/42/EC. Les transmissions sont obligatoires pour les ports ayant un trafic annuel supérieur à 1 million de tonnes de marchandises ou plus de 200 000 passagers.

En outre l'arrêté du 24 octobre 2012 en application de l'article R-154-1 du Code des ports maritimes impose des remontées de données mensuelles et trimestrielles pour les ports dont l'activité dépasse ces mêmes seuils et annuelle pour les ports qui, chaque année, enregistrent au moins une tonne de marchandises ou un mouvement de passagers. Les grands ports maritimes de Guadeloupe, de Martinique, de La Réunion et de Guyane sont concernés par ces remontées. Les ports cités dans cet arrêté et dont le trafic se situe en deçà de ces seuils doivent toutefois transmettre au SDES des données selon un rythme annuel. C'est le cas de Mayotte notamment. Toutefois aucune donnée concernant ce territoire n'a pu être collectée jusqu'à présent.

Dans le domaine du **transport aérien**, les données sont collectées et transmises à Eurostat par la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) selon les termes du règlement européen n° 437/2003. La liste des aéroports soumis à ce règlement est fixée par le règlement européen n° 158/2007 avec un seuil minimum de 15 000 unités-passagers par an. Les aéroports suivants des DROM sont concernés :

- Guadeloupe (Aéroport de Guadeloupe-Pôle Caraïbes) ;
- Martinique (Aéroport international Martinique-Aimé-Césaire) ;
- Guyane (Aéroport international Félix-Éboué, Aérodrome de Maripasoula) ;

- La Réunion (Aéroport de La Réunion-Roland-Garros, Aéroport de Pierrefonds) ;
- Mayotte (Aéroport de Dzaoudzi-Pamandzi).

Concernant le **parc de véhicules routiers**, le SDES diffuse annuellement des tableaux par catégorie de véhicules (véhicules particuliers, utilitaires légers, camions, etc.) pour chaque DROM, sauf Mayotte.

2.22.2. Dans les COM

Les données des aéroports suivants sont collectées et transmises par la DGAC à Eurostat :

- Saint-Martin (Aéroport de Grand-Case Espérance) ;
- Saint-Barthélemy (Aéroport de Saint-Barthélemy-Rémy-de-Haenen) ;
- Polynésie française (Aéroport international Tahiti Faa'a) ;
- Nouvelle-Calédonie (Nouméa - La Tontouta).

2.23. Agriculture

2.23.1. Dans les DROM

De façon générale, les territoires des DROM ont des spécificités qui rendent plus complexe la collecte des enquêtes également conduites en métropole par le service statistique ministériel de l'Agriculture. Le repérage des ménages à enquêter est plus difficile car beaucoup de ménages agricoles cultivent des terres pour leurs propres besoins et sont faiblement orientés vers le marché. Ils n'ont donc pas toujours de comptabilité, ne sont pas identifiés dans les fichiers administratifs d'aides et l'on ne dispose pas, non plus, de variables de stratification les concernant. L'existence de productions locales et de pratiques agricoles spécifiques nécessitent le plus souvent une adaptation des questionnaires. Certains territoires sont difficiles d'accès, notamment en Guyane.

2.23.1.1 Les enquêtes statistiques

Les DROM sont couverts autant qu'il est possible par les enquêtes agricoles, mais la situation est toutefois variable selon les territoires.

Jusqu'en 2015, l'enquête annuelle *Teruti sur l'occupation et l'utilisation des sols* couvrait les DROM des Antilles et La Réunion mais ne couvrait pas la Guyane et Mayotte compte tenu de la difficulté particulière d'accès à une partie du territoire de ces deux DROM. À l'occasion de la refonte de l'enquête en 2017, une extension de la collecte à l'ensemble des DROM a été réalisée. Les premiers résultats, portant sur les années 2017-2019, ont été publiés en 2021.

Pour la première fois, en 2020, Mayotte a été totalement insérée dans le dispositif du *recensement agricole* décennal, qui couvre donc les cinq DROM et la métropole. En 2010, le recensement agricole avait été réalisé dans les quatre DROM historiques en même temps qu'en métropole et une opération spécifique a été conduite pour Mayotte.

Les enquêtes sur la *structure des exploitations agricoles*, intermédiaires entre deux recensements agricoles décennaux, couvraient jusqu'à présent les quatre DROM historiques. Mayotte n'a en effet pas pu être intégrée dans la dernière enquête collectée en 2016 du fait de l'absence de base de sondage préalable à l'enquête. Elle devrait l'être pour la prochaine enquête *structure 2023*.

Les enquêtes *cheptels* couvrent les quatre DROM historiques s'agissant des caprins.

Les enquêtes sur les *pratiques culturelles* couvrent les DROM quand les productions sont suffisamment significatives (cane à sucre en Guadeloupe et à La Réunion pour les enquêtes sur les grandes cultures ; banane en Guadeloupe et Martinique pour les enquêtes sur l'arboriculture ; les quatre DROM historiques pour les enquêtes sur les légumes).

Les enquêtes ponctuelles couvrent les DROM autant qu'il est possible.

2.23.1.2 Les opérations de synthèse

La *statistique agricole annuelle* (SAA) est une opération de synthèse utilisant l'ensemble des informations disponibles sur un sujet donné : elle fournit annuellement des données de surface, de rendement et de production pour les différents produits végétaux. Les services régionaux disposent de diverses enquêtes statistiques utilisant des réseaux d'enquêteurs spécialisés. Outre ces sources d'information utilisées de façon traditionnelle, ils disposent également d'évaluations de correspondants et d'experts ainsi que de données chiffrées fournies par les organismes techniques professionnels. Les données de la SAA sont disponibles sur les quatre DROM historiques et, depuis 2015, sur Mayotte.

Les *comptes économiques de l'agriculture* couvrent la France entière. Depuis le passage en base 2010, l'Insee a conduit quelques opérations très rudimentaires pour inclure Mayotte. Des données régionales (pour chacun des cinq DROM) sont également transmises à Eurostat dans le cadre d'un *Gentlemen's agreement*. En 2017-2018, un travail de révision des séries des comptes régionaux de l'agriculture des DROM a été conduit pour harmoniser les différentes méthodes de valorisation des productions, pour ventiler selon les mêmes principes les subventions et pour progresser dans l'estimation des charges et des consommations intermédiaires, moins bien connues qu'en métropole. Les séries révisées (depuis 2010) et actualisées sont publiées et alimentent depuis 2020 une annexe du rapport sur les comptes régionaux de l'agriculture présenté en commission des comptes de l'agriculture de la Nation.

Depuis 2018, le service statistique ministériel de l'Agriculture (SSP) assure le suivi statistique de la pêche maritime et de l'aquaculture. Pour répondre à l'appel à données européen sur *les données économiques des flottes de pêche française*, le SSP, en partenariat avec l'Ifremer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer) et le Lemna (Laboratoire d'économie et de management de l'université de Nantes), mobilise plusieurs sources notamment des données d'effort de pêche et d'enquête réalisée par l'Ifremer pour estimer un modèle de coût (Guyane et Guadeloupe), ou des documents comptables de certains armateurs (La Réunion) pour fournir des données sur les flottes des DROM. Ces résultats sont publiés de manière agrégée par segment de flotte aussi bien pour le rapport annuel économique sur la flotte de pêche de l'Union européenne (« [Annual Economic Report on the EU fishing fleet](#) ») que dans la publication de synthèse du service statistique ministériel.

2.23.1.3 Le suivi des comptabilités agricoles

Depuis 2013, les *statistiques sur les comptabilités des exploitations*, produites par le service statistique ministériel de l'Agriculture à partir du réseau d'information comptable agricole (Rica), couvrent trois DROM (Guadeloupe, Martinique, La Réunion). Les résultats sont de fiabilité inégale compte tenu des spécificités locales en termes de structuration du réseau des centres comptables et du nombre important d'exploitations au forfait. En 2020, du fait de la charge associée à la collecte du Recensement agricole, la collecte du Rica en Martinique a été suspendue.

	<i>Guadeloupe</i>	<i>Martinique</i>	<i>La Réunion</i>
Principales Otex ⁶⁷ couvertes par le Rica	Canne à sucre	Canne à sucre	Canne à sucre
	Fruits tropicaux (bananes)	Fruits tropicaux (bananes)	Fruits tropicaux (bananes)
	Horticulture	Horticulture	Horticulture
	Polyculture-Polyélevage		Polyculture-Polyélevage
Otex sur lesquelles les résultats peuvent être diffusés	Canne à sucre		Canne à sucre
	Fruits tropicaux (bananes)		Horticulture
			Polyculture-Polyélevage

2.23.2. Dans les COM

Le recensement agricole est réalisé par le service statistique du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire dans les deux collectivités d'Outre-mer de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, en même temps qu'en métropole (2010, 2020).

En Polynésie française, le dernier recensement général agricole (RGA) date de 2012. Les données sur l'agriculture sont fournies par le Service du développement rural - Service de la pêche. Depuis juin 2017, ce service a laissé la place à une direction de l'agriculture et à une direction de la biosécurité. Le prochain RGA prévu pour septembre 2023 est en phase de préparation.

L'ISPF produit chaque année un bilan de la pêche et des publications sur les exportations de produits perliers (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques).

En Nouvelle-Calédonie, le recensement général agricole est mené tous les dix ans par l'Issee et la Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales (Davar). Il vise à alimenter les systèmes d'informations sur l'agriculture calédonienne et étudier l'évolution du secteur sur le territoire et ses trois provinces. Le dernier recensement date de 2012.

Après un recensement général de l'agriculture en 2001 à Wallis-et-Futuna, une enquête agricole a été réalisée en 2014-2015 par le STSEE en partenariat avec le service de l'agriculture.

2.24. Finances publiques locales

2.24.1. Dans les DROM

Le service statistique ministériel de la Direction générale des collectivités locales (DGCL), le Département des études et des statistiques locales (DESL), produit annuellement des statistiques sur les comptes des collectivités locales et de leurs groupements à fiscalité propre (communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines, métropoles). Ces statistiques sont basées sur les comptes de gestion fournis par la DGFiP et sur la centralisation de documents budgétaires. Les cinq DROM sont intégrés dans le champ de ces statistiques, chaque DROM étant désormais présenté individuellement.

Par ailleurs, le rapport annuel de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), rédigé essentiellement par la DGCL, contient une annexe spécifique sur les DROM, qui met en regard

⁶⁷ Orientations technico-économiques des exploitations

les comptes des collectivités des DROM avec les comptes des collectivités de métropole. Ainsi, dans les statistiques produites sur les différents niveaux de collectivité (commune, EPCI⁶⁸, département, région ou collectivité territoriale unique), les résultats agrégés sont désormais présentés au niveau de chaque DROM (y compris pour le secteur communal).

La DGCL produit également des statistiques sur la fiscalité locale, à partir du Répertoire des éléments d'imposition (REI) et états fiscaux de la DGFIP. Comme pour les finances locales, les cinq DROM sont inclus dans les statistiques produites mais, dans les publications sur la fiscalité du secteur communal, les cinq DROM sont regroupés en raison du faible nombre de communes.

L'annuaire statistique « *Collectivités locales en chiffres* » intègre pour la première fois dans son édition en ligne 2022, des résultats supplémentaires par région, y compris DROM, relatifs au dénombrement des structures locales (communes et intercommunalités) selon la taille et la catégorie ainsi que des données régionales sur les élus locaux (sexe et âge). Les résultats détaillés sur les comptes des DROM par niveau de collectivité figureront aussi dans cette édition en ligne.

Sur un sujet connexe, on peut signaler que la DGCL réalise également un suivi des structures intercommunales (groupements à fiscalité propre, syndicats de communes, syndicats mixtes), via une application déployée dans les préfectures⁶⁹. Là encore, les cinq DROM sont intégrés dans les statistiques produites.

2.24.2. Dans les COM

Les COM sont désormais mieux couvertes dans les sources produites sur les finances locales par la DGFIP. Leur mise à disposition est à l'étude (diffusion sur site web en particulier).

2.25. Commerce extérieur

2.25.1. Dans les DROM

Les statistiques du commerce extérieur des départements d'Outre-mer établies par le service statistique de la Direction générale des douanes et droits indirects, le Département des statistiques et des études du commerce extérieur (DSECE), sont diffusées selon deux concepts :

- concept « national » (échanges de la France avec le « reste du Monde »), appliqué à l'ensemble et à chacune des régions et départements français ;
- concept spécifique DROM où chaque DROM est considéré comme un territoire statistique autonome, échangeant avec l'ensemble du Monde, métropole française et autres DROM compris.

En concept national, les données par région et département sont uniquement diffusées à un niveau de produit « agrégé » (en CPF 4⁷⁰ ou en NA 129⁷¹) et selon une chronologie trimestrielle car des statistiques plus détaillées demanderaient des ressources trop importantes pour assurer une qualité minimale.

68 Établissement public de coopération intercommunale

69 Application Aspice (Accès des services publics aux informations sur les collectivités)

70 Classification des produits française – niveau groupe

71 Nomenclature agrégée de la CPF à 129 positions

Elles le sont donc selon un niveau de détail moindre que la statistique « France entière », qui est diffusée en Nomenclature Combinée (8 positions) et en chronologie mensuelle.

De façon standardisée, ces statistiques régionales et départementales sont accessibles sur le site Internet « Le Chiffre du commerce extérieur » (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques). Des « demandes particulières » (requêtes directes sur bases de données) peuvent en outre être réalisées pour diffusion d'informations publiques non couvertes par les processus de diffusion classiques.

Les données en concept « DROM » sont actuellement uniquement diffusées à la demande avec application stricte des règles du secret statistique. L'opportunité de répondre est en outre appréciée en fonction des critères de qualité de l'information et de disponibilité de ressources pour les traitements associés.

2.25.2. Dans les COM

Les données du commerce extérieur concernant les COM ne font l'objet d'aucune publication de la part du service statistique de la Direction générale des Douanes et Droits indirects. Elles peuvent être obtenues auprès de l'Institut d'émission d'Outre-mer (IEOM)⁷².

En particulier, en l'absence d'enregistrement des flux de marchandises entre la partie française et la partie néerlandaise de l'île de Saint-Martin, la douane française ne peut pas produire de statistiques pour les échanges de cette COM.

En Polynésie française, pour valoriser les données du commerce extérieur, l'ISPF publie une note de conjoncture trimestrielle et un bilan annuel en lien avec les données des douanes.

Pour la Nouvelle-Calédonie, l'Issee exploite le fichier du commerce extérieur et publie des points conjoncturels trimestriels, une synthèse annuelle et propose des tableaux de résultats sur son site.

2.26. Comptabilité régionale

À NOTER : le produit intérieur brut (PIB) de la France couvre la France métropolitaine, les cinq DROM, et la collectivité de Saint-Martin. La raison en est que Saint-Martin, après avoir accédé au statut de collectivité d'outre-mer française en 2007⁷³, a acquis le statut de région ultra-périphérique (RUP) de l'Union européenne. C'est la seule COM à avoir le statut de RUP.

2.26.1. Dans les DROM

Les comptes définitifs des DROM sont de la responsabilité de l'Insee et publiés sur le site internet de l'Insee.

Fondamentalement, l'Insee traite différemment les comptes annuels (dits définitifs) des départements d'Outre-mer et les comptes des régions métropolitaines. Les deux directions inter-régionales ultramarines de l'Insee – Antilles-Guyane et La Réunion-Mayotte – mobilisent les sources les plus détaillées et les plus précises dont elles disposent sur chaque DROM de leur périmètre de responsabilité, afin d'en élaborer le compte, dont le produit intérieur brut (PIB) et ses différentes composantes

⁷² <http://www.ieom.fr/ieom/>

⁷³ Avant 2007, Saint-Martin faisait partie intégrante du département de la Guadeloupe.

(consommation, investissement...) sont les indicateurs emblématiques. Pour les quatre DROM historiques, les comptes sont établis de manière courante à partir de sources statistiques assez développées. Pour Mayotte, où les sources restaient incertaines, un compte complet a été établi et diffusé pour la première fois en 2019.

Les comptes des régions métropolitaines en revanche sont calculés par décomposition du compte « ensemble de la métropole », celle-ci étant basée sur une information beaucoup plus sommaire que celle utilisée par les deux directions inter-régionales Antilles-Guyane et La Réunion-Mayotte de l'Insee.

Il existe donc pour chacun des DROM des éléments d'informations beaucoup plus précis, notamment sur la formation des revenus, que dans les régions métropolitaines. Ces informations sont disponibles entre deux et quatre ans après l'année écoulée. Actuellement les comptes annuels « définitifs » portent sur le millésime 2018 pour les Antilles, la Guyane et La Réunion, et 2017 pour Mayotte.

En 2018, les séries de comptes économiques définitifs des quatre DROM historiques ont été réropolées en base 2014 des comptes nationaux. Ces séries débutent en 1996.

La diffusion des comptes économiques des DROM a évolué en 2022, avec la mise à disposition d'une description de l'économie de ces territoires à la fois actualisée (nouveaux millésimes disponibles, jusqu'en 2020), harmonisée entre DROM et complétée. En effet, pour la première fois, l'Insee a mis en ligne sur son site internet des séries longues des principaux indicateurs macroéconomiques en complétant les séries issues des comptes définitifs de celles issues des comptes rapides. En outre, sont diffusés certains ratios « grand public » dans un fichier récapitulatif des principaux agrégats. En particulier, l'Insee diffuse pour la première fois une série d'évolution du revenu disponible brut par unité de consommation, concept plus pertinent que celui de l'évolution du revenu disponible brut par habitant.

Par ailleurs, pour les quatre DROM historiques, il existe un système de comptes économiques rapides, eux aussi annuels, mais élaborés plus rapidement sur la base d'informations moins complètes. Actuellement, les délais de publication des comptes rapides sont de 6 mois environ après la fin de l'année pour La Réunion et de 10 mois après la fin de l'année pour les Antilles et la Guyane. Ainsi pour La Réunion, la publication des comptes économiques portant sur l'année 2020 date de juillet 2021. Pour les Antilles-Guyane, celles portant sur l'année 2020 datent d'octobre 2021.

Pour Mayotte, des estimations de PIB et des données économiques afférentes sont réalisées pour les besoins d'Eurostat, selon une méthode plus élémentaire que pour les autres DROM. La dernière estimation disponible porte sur l'année 2019 et a été diffusée en novembre 2021. L'objectif est de mettre à jour ces indicateurs tous les ans.

Les comptes rapides sont une production du projet Comptes économiques rapides pour l'Outre-mer (Cerom) et sont publiés sur le site du Cerom. Le projet Cerom est né en 2003 et formalisé par un accord cadre. Le dernier accord cadre a été signé en 2021 par six partenaires institutionnels⁷⁴, dont l'Insee ; il consiste à mettre en place un cadre statistique permettant d'analyser les évolutions récentes de la situation économique des Outre-mer français. Deux types de produits sont élaborés : les comptes

74 L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee), l'Institut d'Émission d'Outre-Mer (IEOM), l'Institut d'Émission des Départements d'Outre-Mer (IEDOM), l'Agence Française de Développement (AFD), l'Institut de Statistique de Polynésie française (ISPF), l'Institut de la Statistique et des Études Économiques de Nouvelle-Calédonie (Isee).

rapides et les tableaux de bord, qui suivent trimestriellement des indicateurs économiques variant selon les territoires⁷⁵.

Enfin, pendant la crise sanitaire, l'Insee s'est mobilisé pour évaluer l'impact économique de cette crise sur les cinq DOM et en diffuser rapidement les résultats. Ce travail a été réalisé le plus souvent dans le cadre du partenariat Cerom, ce qui a permis de mobiliser des sources d'information complémentaires et d'aboutir à un diagnostic économique partagé.

2.26.2. Dans les COM

Depuis la mise en place du projet Cerom (cf. plus haut), les partenaires ont entrepris l'estimation d'un PIB par habitant pour chacune des collectivités de l'Outre-mer français ; des études approfondies sont également proposées.

Les comptes économiques 2020 de la Polynésie française ont été publiés en août 2021, ceux de 2019 en août 2020. Pour la Nouvelle-Calédonie, les comptes économiques de 2020 ont été publiés en mars 2022, ceux de 2019 en décembre 2020. En Polynésie française, des comptes définitifs sont également publiés avec trois ans de décalage. Par ailleurs, des travaux spécifiques ont été conduits, la plupart dans le cadre Cerom, pour éclairer l'impact économique de la crise sanitaire en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie et en diffuser rapidement les résultats.

Les tableaux de bord mis en ligne récemment sur le site du Cerom concernent la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française.

Les dernières actualisations du PIB par habitant ont été diffusées :

- en 2018, pour Saint-Martin (portant sur l'année 2014) ;
- en 2014, pour Saint-Barthélemy (portant sur l'année 2010) ;
- en 2008, pour Wallis-et-Futuna (portant sur l'année 2005).

L'IEDOM a également calculé en 2018 un PIB pour Saint-Pierre-et-Miquelon (portant sur l'année 2015).

En Polynésie française, l'ISPF a produit en mars 2022 un diagnostic territorial en vue de l'élaboration du plan de convergence du pays (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques).

⁷⁵ Par exemple : indice des prix à la consommation, indicateur du climat des affaires, demandeurs d'emploi en fin de mois, emploi salarié dans le secteur marchand, importations, exportations, octroi de mer, importations de biens de consommation courante, importations de biens d'équipement, crédits à la consommation des ménages, immatriculations de véhicules neufs (tourisme / utilitaires), consommation d'électricité basse tension, crédits à l'habitat aux ménages, crédits à l'investissement des entreprises, trafic passager aéroportuaire, épargne collectée par les établissements de crédit implantés localement, coût du crédit aux entreprises, personnes physiques en interdiction bancaire, dossiers de surendettement déposés, taux de créances douteuses...

Investissements en cours

3.1 Quelques exemples d'évolution	71
3.2 Le programme prévisionnel des enquêtes ménages dans les DROM.....	75



3 Investissements en cours

Les statistiques publiques sur l’Outre-mer continuent de se diversifier et de s’enrichir. Les systèmes d’information statistique ne sont pas figés. Ils évoluent pour s’adapter aux besoins de connaissance de la société. Ainsi à la suite de plusieurs investissements lancés par l’Insee et les services statistiques ministériels, de nouvelles informations seront prochainement disponibles sur l’Outre-mer, que celles-ci soient issues de dispositifs statistiques nationaux ou de travaux spécifiques.

Les instituts et services territoriaux de statistique enrichissent également leur production.

Les données ainsi produites seront mises à disposition via des publications ainsi que des bases de données accessibles sur les sites Web des services et instituts. Plusieurs de ces sites, comme celui de l’ISPF, ont été récemment refondus afin de gagner en clarté et en richesse des informations mises à disposition.

3.1. Quelques exemples d’évolutions

Sont présentés ici des exemples d’investissements en cours.

Concernant le recensement de la population :

Depuis 2021, le recensement à Mayotte est désormais réalisé selon les mêmes modalités que dans les autres DROM, avec des enquêtes annuelles par sondage dans les communes de plus de 10 000 habitants et une enquête quinquennale exhaustive dans les communes de moins de 10 000 habitants. Les premières actualisations de population légale seront publiées fin 2025 au terme d’un cycle de cinq enquêtes annuelles de recensement et les résultats statistiques seront disponibles en juin 2026. Ces résultats seront ensuite actualisés chaque année, comme dans les autres DROM.

Concernant l’état civil :

Les bulletins statistiques d’état civil seront rénovés au 1^{er} janvier 2023. Suite à une large concertation, il est ainsi apparu de nouveaux besoins à satisfaire autour de la localisation infra-communale des décès, d’une meilleure connaissance de la situation professionnelle des parents de nouveaux-nés et de leur situation conjugale, ainsi que des anciennes professions des personnes décédées. Sont concernées toutes les communes de France métropolitaine et des DROM, ainsi que les COM intégrés au RNIPP.

Concernant les statistiques sur l’emploi et le chômage :

Jusqu’à maintenant, les statistiques sur les mouvements de main-d’œuvre établies par la Dares ne couvraient que la France métropolitaine. Avec la substitution de la déclaration sociale nominative (DSN) à la déclaration des mouvements de main-d’œuvre (DMMO), l’ensemble du territoire pourra être couvert et l’exhaustivité des données permettra de construire des statistiques sur les mouvements de main-d’œuvre pour chaque DROM historique, et à terme, dès lors que la DSN concernera ses entreprises, pour Mayotte.

L'extension du champ du *Siera* à Mayotte fait partie des projets envisagés par l'Insee mais nécessite au préalable de qualifier les données administratives sur ce champ. Cette expertise de la qualité (taux de couverture, décalage temporel des déclarations, non-réponse partielle, etc.) pourra être menée notamment en mobilisant les résultats de l'enquête auprès des entreprises à Mayotte (connaissance des entreprises et de leurs pratiques en matière de paie, de déclarations sociales ou de comptabilité). L'objectif de l'Insee est de réaliser les expertises et d'être en mesure d'intégrer Mayotte dès que la DSN sera entièrement déployée sur ce territoire.

Mayotte intégrera l'enquête Emploi en continu en 2024, après une année de montée en charge débutant en janvier 2023 : 2023 sera donc une année cumulant à la fois l'enquête annuelle selon sa version actuelle et l'enquête en continu.

Concernant les revenus, la pauvreté et les inégalités :

En Nouvelle-Calédonie, un dispositif de suivi des revenus, de la pauvreté et des inégalités est mis en place en 2022. Il consiste en un regroupement de fichiers administratifs couvrant l'ensemble des ressources (travail, capital, transferts sociaux) et des impôts. Les premières exploitations sont prévues pour fin 2022-début 2023.

Concernant les statistiques sur la santé :

L'enquête *santé DOM* sera rééditée en 2025. L'enquête, pilotée par la Drees, sera représentative de chacun des cinq DROM, comme en 2019, alors qu'elle ne l'est pas au niveau de chaque région métropolitaine.

Concernant les statistiques dans le domaine des « solidarités » :

Le projet de la Drees de remontées de données individuelles sur l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) par les conseils départementaux, démarré en 2020, se poursuivra en 2022 (base « RI-insertion »). Il concerne les cinq DROM, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin.

Un projet d'exploitation par la Drees des données administratives sur les établissements et services médico-sociaux (fichier *Badiane* : données de la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, de l'agence nationale d'appui à la performance, etc.) a été lancé en 2019. Il vise à produire un fichier statistique qui, sous réserve d'expertise sur les données, pourraient permettre des exploitations au niveau DROM à partir de 2023. Cette première version de *Badiane* couvre les établissements pour personnes âgées ; le champ sera ensuite étendu aux établissements et services pour personnes handicapées.

Les remontées par la Drees de données individuelles sur les prestations départementales d'aides aux personnes âgées ou aux personnes handicapées (RI-APA-ASH et RI-PCH) seront reproduites, et s'intégreront dans un dispositif plus global de remontées d'informations relatives aux politiques d'autonomie (projet « RI-autonomie »), intégrant également des informations sur les prestations gérées par la CNAM ou la CNAF. La base construite sera exhaustive, et permettra donc des exploitations sur chaque DROM. La collecte des RI-autonomie 2021 sera lancée en fin d'année 2022.

Concernant les statistiques de l'éducation :

À partir du dispositif *système d'information sur le suivi de l'étudiant (Sise)*, une publication à venir, va décrire les parcours des bacheliers calédoniens dans le supérieur sur le territoire et à l'extérieur, depuis 2011.

Concernant les statistiques sur le sport :

La taille de l'échantillon du *Baromètre 2022 sur la pratique sportive* permettra de réaliser des exploitations pour les DROM historiques (publication prévue en 2023).

Concernant les statistiques sur la culture :

Dans la continuité de la sortie des premiers résultats de l'enquête *Pratiques culturelles*, un appel à propositions de recherche sera lancé en 2022. Alimenté par les discussions et les échanges organisés dans le cadre d'un conseil consultatif et d'un conseil scientifique, cet appel à proposition de recherche aura pour ambition de traiter des questions spécifiques aux territoires ultramarins et à leur positionnement dans des aires géographiques particulières. La publication d'un ouvrage collectif est envisagée.

Concernant les statistiques sur le logement :

La prochaine enquête *Logement* aura lieu en 2023-2024 sur l'ensemble de la France. Grâce à une extension d'échantillon, elle permettra une diffusion de résultats pour chaque DROM, à partir d'un questionnaire légèrement revu et adapté aux conditions locales.

Concernant les statistiques de la sécurité intérieure :

Le SSMSI poursuit ses travaux en vue d'une extension aux DROM du champ de diffusion des données conjoncturelles mensuelles sur la délinquance enregistrée actuellement limité à la France métropolitaine.

Les premiers résultats de l'enquête statistique annuelle nationale, *Vécu et Ressenti en matière de Sécurité (VRS)*, conduite par le SSMSI à partir de 2022, sont attendus au 1^{er} semestre 2023. La Guyane et Mayotte seront intégrées ultérieurement à l'échantillon de l'enquête (qui comprend actuellement la Martinique, la Guadeloupe et La Réunion).

Concernant les équipements et services dans les territoires :

Des travaux conduits actuellement par l'Insee visent à accroître la couverture des équipements disponibles dans la Base permanente des équipements, notamment sur le département de Mayotte.

Concernant les statistiques sur les prix :

L'Insee prépare l'intégration de Mayotte à la chaîne nationale de l'indice des prix à la consommation (IPC) à l'horizon du projet de refonte de la chaîne nationale. D'ici 2023, l'IPC national couvrira donc la France métropolitaine et les cinq DROM.

Les résultats de la nouvelle enquête de comparaison spatiale des prix de 2022 seront diffusés en 2023. Cette enquête concerne les DROM. Plusieurs COM (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Saint-Martin Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna) se sont associées à l'opération.

Concernant les statistiques sur les entreprises :

Sur le secteur formel, les données des liasses fiscales de Mayotte seront contrôlées pour la première fois dans l'application nationale Esane. Elles seront ensuite intégrées au nouveau processus de calcul des agrégats du secteur formel, en complément de l'enquête *Esem* et d'autres sources administratives.

Concernant les statistiques de recherche et développement :

Une étude de faisabilité d'estimations sur petits domaines sera menée en 2023, basée sur l'enquête R&D réalisée par le Sies auprès des entreprises en 2020, afin de produire des résultats pour chaque DROM et chaque COM.

Concernant les statistiques sur l'énergie :

La diffusion de données locales de consommation d'énergie, mises en œuvre dans le cadre de l'article 179 de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), est amenée à s'enrichir dans les années à venir. Des données de consommation d'électricité à l'adresse pour tous les bâtiments non résidentiels et les bâtiments résidentiels d'au moins dix logements des DROM devraient ainsi être diffusées en 2022.

L'*Enquête sur les travaux de rénovation énergétique dans les logements* (TRELO), qui aura lieu en 2023, intégrera les DROM. Toutefois, selon leur robustesse, les résultats de l'ensemble du champ pourront ne pas être diffusés à la maille géographique la plus fine.

Concernant les statistiques sur les transports :

En Guadeloupe, il est prévu un exercice de prospective en termes de déplacements de voyageurs en vue d'établir des scénarii à l'horizon 2040. Cette étude des déplacements à l'horizon 2040 sera réalisée en partenariat avec l'observatoire régional des transports (ORT).

Concernant les statistiques sur l'agriculture :

L'enquête aquaculture sera étendue aux DROM. En 2022, une première collecte dans chacun des DROM permettra de recenser l'ensemble des unités aquacoles. En 2023, l'enquête annuelle aquaculture sera menée séparément en métropole et dans les DROM. Puis, à partir de 2024, les DROM seront intégrés au dispositif d'enquête métropolitain.

Le prochain *recensement général de l'agriculture* en Polynésie française, prévu pour septembre 2023, est en phase de préparation.

Concernant les comptes régionaux :

L'Insee étudie la mise en place des comptes rapides de Mayotte, dès que les données nécessaires à leur production seront d'une qualité statistique suffisante. En particulier, il est attendu que la mise en

place progressive à Mayotte, à compter de janvier 2022, de la Déclaration sociale nominative (DSN) permette de disposer à relativement court terme de données fiables sur l'évolution annuelle des salaires. Ces comptes rapides permettront d'estimer la croissance économique quelques mois après la fin de l'année, comme dans les autres DROM.

3.2. Le programme prévisionnel des enquêtes ménages dans les DROM

Le programme prévisionnel des enquêtes ménages qui seront déployées dans les DROM dans les prochaines années, avec des extensions d'échantillon permettant des exploitations régionales, est une autre illustration des investissements de la statistique publique dans les DROM.

Enquêtes auprès des ménages avec extensions d'échantillon permettant des exploitations régionales :

Année de collecte	Enquêtes	Territoires couverts	Partenaires financiers envisagés	Maître d'ouvrage de l'opération si non Insee
2022/2023	Formation tout au long de la vie (avec module sur l'illettrisme)	5 DROM	DGom, ANCT, DGEFP, participation ANLCI	Insee-Depp-Dares
2023/2024	Logement	5 DROM	DGom	
2024	Conditions de Travail – Risques psycho-sociaux	5 DROM	DGom	Dares
2025	Santé	5 DROM	DGom	Drees
2026	Budget de famille	5 DROM	DGom	
2027 (à préciser)	Comparaison spatiale des prix	5 DROM	DGom	

Autres enquêtes auprès des ménages menées dans les DROM :

Année de collecte	Opération	Territoires couverts	Partenaires financiers envisagés	Maître d'ouvrage de l'opération si non Insee
2025	Enquête Famille	5 DROM		Dares-Depp-Sies- Insee
En continu	Enquête Emploi en continu (EEC)	4 DROM historiques Mayotte a/c de 2024		
Tous les ans	Enquête Emploi annuelle	Mayotte jusqu'à 2023		
Tous les ans	Recensement de la population	4 DROM historiques, Mayotte à/c de 2021		
Tous les ans	Enquête Technologies de l'information et de la communication	4 DROM historiques	Sans extension locale	
Tous les ans	Enquête Entrée dans la vie adulte	4 DROM historiques	Sans extension locale	
Tous les ans	Enquête Loyers et charges	4 DROM historiques	Sans extension locale	
Tous les ans a/c de 2022	Dispositif sur les ressources et les conditions de vie (SRCV)	4 DROM historiques	Sans extension locale	

Autres opérations de collecte menées par l'Insee dans les DROM :

Année de collecte	Opération	Territoires couverts	Partenaires financiers envisagés
En continu	Indice des prix à la consommation, publication mensuelle par DROM	5 DROM	DGom
En continu	Enquête mensuelle de fréquentation dans les hébergements collectifs de tourisme	5 DROM	
Tous les ans	Enquête statistique annuelle d'entreprises (Esane)	4 DROM historiques	
Tous les ans	Enquête sur les entreprises de Mayotte (Esem)	Mayotte	
2021/2022	Enquête sur les entreprises mahoraises informelles	Mayotte	
Tous les ans	Enquête cartographique	5 DROM	
Tous les ans	Recensement des communautés	4 DROM historiques, Mayotte	

Publications statistiques – sélection 2021-2022

4.1 Publications multi-thèmes	79
4.2 Démographie (recensement de la population & état civil).....	84
4.3 Emploi, chômage, revenus d'activité.....	90
4.4 Niveau de vie, pauvreté, inégalités, conditions de vie.....	97
4.5 Santé et Solidarités.....	102
4.6 Enseignement, éducation (dont illettrisme), enseignement supérieur.....	106
4.7 Jeunesse, sport, culture.....	110
4.8 Logement.....	113
4.9 Justice et sécurité intérieure.....	115
4.10 Équipements et services dans les territoires.....	117
4.11 Prix à la consommation.....	118
4.12 Activité productrice et démographie des entreprises.....	120
4.13 Recherche et développement.....	124
4.14 Tourisme.....	124
4.15 Énergie.....	126
4.16 Environnement – développement durable.....	128
4.17 Transports.....	130
4.18 Agriculture.....	132
4.19 Finances publiques locales.....	135
4.20 Commerce extérieur.....	136
4.21 Comptabilité régionale.....	137

4 Publications statistiques – sélection 2021-2022

La liste des publications statistiques ci-après n'a pas vocation à être exhaustive.

Elle présente des publications de référence contenant des données sur au moins un DROM ou un COM, parmi les plus récentes mises en ligne principalement par le service statistique public. La sélection, nécessairement subjective, vise à donner un aperçu de la diversité des données et études existantes.

4.1. Publications multi-thèmes

Certaines publications abordent des thèmes différents dans une même édition. Afin d'éviter leur duplication dans les chapitres suivants et pour chaque géographie, elles sont listées ci-après.

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[L'essentiel sur... les régions](#)

L'essentiel sur... se compose de données clés, d'un jeu de six questions-réponses apportant des éclairages plus spécifiques sur chaque région, des précisions méthodologiques et des liens vers des publications de l'Insee ou d'autres organismes pour aller plus loin.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee – Octobre 2021

[La France et ses territoires - Édition 2021](#)

Cet ouvrage offre un panorama des questions économiques, sociales et environnementales au niveau territorial. En utilisant les zonages d'études actualisés en 2020, l'ouvrage fait le point sur les disparités géographiques en France, sur les forces et faiblesses des divers territoires ainsi que sur les conditions de vie de la population.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee Références – Avril 2021

[Tableau de bord de l'économie française - onglet Territoires](#)

Présente un aperçu rapide et actuel sur la situation économique, démographique et sociale de la France, avec des comparaisons européennes et des déclinaisons par région ou département

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee Chiffres-clés – Juillet 2022

[La France en douze portraits - Rapport 2019-2020](#)

Depuis 2004, l'Observatoire des territoires rassemble, analyse et diffuse les données relatives à leurs dynamiques et disparités ainsi qu'aux politiques menées dans le champ

de la cohésion des territoires. Il développe le partage d'analyses spatiales entre l'État et les collectivités territoriales et produit des diagnostics de territoires.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Observatoire des territoires – Février 2021

[Eurostat regional yearbook — 2021 edition](#)

Chaque chapitre présente des données statistiques au moyen de cartes, de graphiques et d'infographies, accompagnés d'une analyse descriptive mettant en évidence les principales conclusions. Ces indicateurs régionaux sont présentés pour les 13 thèmes suivants : population, santé, éducation, marché du travail, conditions de vie, société numérique, économie, entreprises, recherche et le développement, tourisme, transport, environnement et agriculture.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Eurostat – Septembre 2021

[Régions et villes illustrées](#)

Indicateurs régionaux pour les thèmes suivants : économie, population, santé, éducation, marché du travail, tourisme, économie et société numériques, agriculture, transports, sciences et technologie.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Eurostat – 2021

[Dossier complet](#)

Évolution et structure de la population, population active, emploi et chômage, logement, diplômés – formation, tourisme, entreprises, salaires et revenus d'activité, etc. Résultats pour toutes les communes, départements, régions, intercommunalités.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee Chiffres détaillés – Janvier 2022

[Tableaux de bord régionaux de conjoncture](#)

Quatorze indicateurs clés régionaux (quatre pour Mayotte), publiés trimestriellement, pour chaque région française.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee Chiffres clés – 2022

[Tableau de bord des Outre-mer - 2021](#)

Le Tableau de bord des Outre-mer rassemble les principaux indicateurs structurels et conjoncturels communs aux géographies d'intervention des Instituts d'émission, soit l'ensemble des départements et collectivités d'Outre-mer.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna

Source : IEDOM et IEOM – Août 2022

[Tableau de bord économique](#)

Trimestriel – principaux indicateurs macroéconomiques, la consommation, l'investissement, l'analyse sectorielle, l'analyse financière et la vulnérabilité des acteurs économiques – Cinq DROM, Nouvelle-Calédonie et Polynésie française.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française*

Source : *Cerom – 2022*

[Statistiques locales](#)

De la région à la commune, des centaines d'indicateurs accessibles par thème. Possibilité de visualisation par carte ou tableau.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*

Source : *Insee, statistiques locales - 2022*

[Bilans économiques 2021 des régions françaises](#)

Les bilans économiques régionaux présentent les principales données économiques par thématique : emploi, chômage, transports, tourisme, création d'entreprises, construction. Des thèmes propres à chaque région complètent ces panoramas.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion*

Source : *Insee Conjoncture – Juin 2022*

[Panorama statistique : cohésion sociale, travail, emploi](#)

Ce Panorama est un mémento annuel présentant des données départementales et régionales sur la démographie, la pauvreté, l'immigration et l'intégration, la précarité et l'exclusion, la cohésion sociale, le handicap et la dépendance, le logement et l'hébergement, l'enfance et la protection de l'enfance, les diplômés des professions sociales, de la santé, les travailleurs handicapés, les jeunes ni en études, ni en emploi ni en formation (NEET), l'emploi des seniors, le cumul emploi retraite et enfin l'emploi dans le domaine associatif.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*

Source : *DREES – 2022*

Guadeloupe

[Rapport annuel économique 2021](#)

Situation économique et financière.

Source : *IEDOM – Juin 2022*

Martinique

[Rapport annuel économique 2021](#)

Situation économique et financière.

Source : IEDOM – Juin 2022

La Réunion

[Les défis économiques, sociaux et environnementaux du XXI^e siècle à La Réunion](#)

Malgré son dynamisme au cours des dernières décennies, le développement économique et social de La Réunion marque encore le pas par rapport à celui de la France métropolitaine. Ainsi, la richesse créée par habitant est-elle encore inférieure de 37 % à celle de la métropole. La pauvreté, monétaire ou au sens des privations matérielles et sociales, touche trois fois plus de personnes sur l'île. L'emploi y est en effet plus rare : seules 46 % des personnes de 15 à 64 ans ont un emploi, soit 20 points de moins que dans l'Hexagone.

Source : Insee Analyses Réunion n°66 – Décembre 2021

[Rapport annuel économique 2021](#)

Situation économique et financière.

Source : IEDOM – Juillet 2022

Guyane

[Rapport annuel économique 2021](#)

Situation économique et financière.

Source : IEDOM – Juin 2022

Mayotte

[Portrait statistique de Petite-Terre](#)

Petite-Terre est une île de Mayotte située à l'est du territoire. Elle fait face à Mamoudzou en Grande-Terre, le chef-lieu économique de la région. Elle est formée des communes de Dzaoudzi dans sa partie nord et de Pamandzi au sud. À Petite-Terre, la population augmente de 3,9 % en moyenne par an entre 2012 et 2017. Les conditions de logement sont globalement précaires à Petite-Terre, avec quatre logements sur dix en tôle et près de six sur dix ne disposant pas du confort sanitaire de base. La population en âge de travailler est un peu mieux insérée dans l'emploi et la part de non-diplômés est un peu plus faible. Petite-Terre souffre par ailleurs, comme l'ensemble du département, d'un déficit en personnels de santé.

Source : Insee Dossier Mayotte n°2 – Mai 2022

[Rapport annuel économique 2021](#)

Situation économique et financière.

Source : IEDOM – Juin 2022

Saint-Barthélemy

[Rapport annuel économique 2020](#)

Situation économique et financière.

Source : IEDOM – Décembre 2021

Saint-Martin

[Rapport annuel économique 2020](#)

Situation économique et financière.

Source : IEDOM – Décembre 2021

Saint-Pierre-et-Miquelon

[Rapport annuel économique 2021](#)

Situation économique et financière.

Source : IEDOM – Juin 2022

Polynésie française

[L'économie bleue en Polynésie française](#)

En 2019, les secteurs d'activité de l'économie bleue de la Polynésie française représentaient 5,2 % du produit intérieur brut (PIB), soit une valeur ajoutée de 28,5 milliards de Francs CFP et une hausse de 9 % par rapport en 2015. Il occupe 4,5 % de l'emploi salarié en équivalent temps plein, soit 12 % de plus en quatre ans. Les activités les plus importantes en termes de valeur ajoutée sont les services portuaires et la pêche, mais la plaisance et la location de voiliers sont les activités qui ont connu la croissance la plus grande (+ 160 % entre 2015 et 2019), en raison de l'embellie touristique qu'a connue la Polynésie française durant cette période.

Source : ISPF, Points Études et Bilans n°1315 – Mai 2022

[Diagnostic territorial 2021](#)

Le président de la Polynésie française a confié à l'Institut de la statistique de la Polynésie française (ISPF) le pilotage de l'élaboration d'un diagnostic territorial en vue de pouvoir préparer le plan de convergence du Pays. Ce diagnostic doit permettre de faire un état des lieux et de situer le Pays par rapport à la Métropole et ce, pour

préparer une réflexion prospective des enjeux et des actions à programmer pour les prochaines années.

Source : ISPF – Points Référence - Mars 2022

[40 ans d'économie polynésienne en 21 graphiques](#)

À l'occasion de ses 40 ans, l'Institut de la Statistique de la Polynésie française propose une publication synthétique sur l'économie polynésienne des 4 dernières décennies autour de 21 graphiques. Les traits caractéristiques de l'économie polynésienne sont le résultat d'une évolution historique propre qui la différencie à la fois des autres collectivités ultramarines françaises, mais aussi des autres petites économies insulaires.

Source : ISPF, Points Études et Bilans n°1261 – Juin 2021

Nouvelle-Calédonie

[Atlas démographique des communes de la Nouvelle-Calédonie](#)

En Nouvelle-Calédonie, par la variété des thèmes qu'il aborde, que ce soient les caractéristiques sociodémographiques de la population ou ses conditions de logement, mais aussi parce qu'il est réalisé auprès de chaque habitant de ce territoire, le recensement de la population est probablement la source de données la plus complète.

Source : Isee – Novembre 2021

Wallis-et-Futuna

[Panorama de Wallis-et-Futuna en 2021](#)

Source : IEOM, Conjoncture économique n°374- Août 2022

4.2. Démographie (recensement de la population & état civil)

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

Il existe de nombreuses données disponibles sur le recensement de la population et l'état-civil sur le site Insee.fr. Parmi celles-ci :

[Pyramide des âges interactive](#)

Pyramides des âges par région. Population en début d'année, définitive jusqu'en 2019, provisoire de 2020 à 2022, projections de population à partir de 2023.
Outil interactif.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee, Recensement de la population – Janvier 2022

[Populations légales 2019](#)

Dernier recensement de la population par région, département, arrondissement, canton et commune, collectivité d'Outre-mer et liens pour accéder aux résultats de la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française et Wallis-et-Futuna.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna
Source : Insee, chiffres détaillés – Janvier 2022

[Taux de natalité et âge moyen de la mère à la naissance en 2021, et nombre de naissances en 2020](#)

Comparaisons régionales et départementales

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte
Source : Insee, Chiffres-clés – Mars 2022

[Taux de mortalité en 2021 et nombre de décès en 2020](#)

Comparaisons régionales et départementales

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte
Source : Insee, Chiffres-clés – Mars 2022

[Naissances et décès domiciliés 2014-2020](#)

État civil – Résultats pour toutes les communes, départements, régions, intercommunalités...

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte
Source : Insee, chiffres détaillés – Septembre 2021

[Naissances, décès et mariages en 2020 – fichiers détail](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte
Source : Insee, fichiers détail – Mai 2022

[Mariages 2020](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte
Source : Insee, Insee résultats – Février 2022

[Indicateur conjoncturel de fécondité en 2021](#)

Comparaisons régionales et départementales

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte
Source : Insee, Chiffres-clés – Mars 2022

[Espérance de vie en 2021](#)

Comparaisons régionales et départementales

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee, Chiffres-clés – Mars 2022

[Recensement de la population](#) – Résultats 2019 pour toutes les communes, départements, régions, intercommunalités... plus de 70 accès possibles sur le site Insee.fr, parmi lesquels :

- [Évolution et structure de la population](#)
- [Couples - familles – ménages](#)
- [Étrangers – immigrés](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

Source : Insee, chiffres détaillés – Juin 2022

[Les natifs des Antilles, de Guyane et de Mayotte quittent souvent leur région natale, contrairement aux Réunionnais](#)

En 2017, un tiers des natifs des Antilles, de Guyane et de Mayotte âgés de 15 à 64 ans vivent dans une autre région française, soit une part comparable à celle des régions métropolitaines les plus proches de la région parisienne. Ces populations d'Outre-mer quittent leur région de naissance plus souvent que par le passé, notamment à Mayotte. Les natifs de La Réunion sont en revanche nettement moins mobiles.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee Première n°1853 – Avril 2021

[Résultats statistiques des collectivités d'Outre-mer](#)

Données communales

Territoires : Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon

Source : Insee, chiffres détaillés – Juin 2022

Guadeloupe

[Recensement de la population en Guadeloupe : 384 239 habitants au 1^{er} janvier 2019](#)

Au 1^{er} janvier 2019, 384 239 personnes vivent en Guadeloupe. Depuis 2013, l'archipel a enregistré une baisse de sa population de 0,8 % par an en moyenne, soit près de 3 000 habitants de moins tous les ans. Cette baisse de la population s'explique par un plus grand nombre de départs d'habitants que d'arrivées sur le territoire et par un faible excédent naturel. Les communes de Baie-Mahault, Lamentin, et Petit-Bourg sont les plus dynamiques en termes de croissance démographique.

Source : Insee Flash Guadeloupe n°158 – Décembre 2021

[En 2020, un ralentissement des naissances et une hausse des décès](#)

En 2020, en Guadeloupe, le nombre de naissances continue d'augmenter, mais à un rythme nettement ralenti. La hausse des décès se poursuit et s'accélère. Elle résulte

principalement du vieillissement de la population. Néanmoins, la pandémie de la Covid-19 entraîne une surmortalité au second semestre. La fécondité reste élevée en 2020, et supérieure à celles de la Martinique et de la France métropolitaine. L'espérance de vie est en recul.

Source : Insee Flash Guadeloupe n°157 – Décembre 2021

[La Guadeloupe face au défi de la dépendance des seniors à l'horizon 2030](#)

En 2030, 28 000 personnes âgées de 60 ans et plus seraient en situation de dépendance en Guadeloupe, soit 8 000 personnes de plus qu'en 2017. Les personnes de plus de 75 ans seraient les plus touchées par la dépendance sévère, 5 000 d'entre elles seraient concernées. Les femmes représenteraient deux tiers des personnes âgées dépendantes. À l'horizon 2030, la prise en charge des seniors en situation de dépendance nécessiterait 1 620 emplois de plus que les 5 071 emplois mobilisés en 2020.

Source : Insee Analyses Guadeloupe n°49 – Mai 2021

Martinique

[Recensement de la population en Martinique : 364 508 habitants au 1^{er} janvier 2019](#)

Au 1^{er} janvier 2019, 364 508 personnes résident en Martinique, soit 21 042 personnes de moins qu'en 2013. La baisse moyenne de 0,9 % par an depuis 2013 s'explique par des départs du territoire plus nombreux que les arrivées. Le solde naturel est positif entre 2013 et 2019 mais en net recul. Les communes du Nord sont les plus touchées par ce déclin démographique. Bien que Fort-de-France soit la commune la plus peuplée, elle est également celle qui perd le plus d'habitants.

Source : Insee Flash Martinique n° 158 – Décembre 2021

[En 2020, moins de naissances que de décès](#)

En 2020, après deux années de hausse consécutive, le nombre de naissances recule en Martinique et pour la première fois, il est inférieur à celui des décès. La hausse des décès sur l'île résulte principalement du vieillissement de la population. La pandémie de la Covid-19 n'a pas engendré de surmortalité sur le territoire en 2020. La fécondité est en baisse, mais elle reste supérieure à celle de la France métropolitaine. L'espérance de vie reste globalement stable.

Source : Insee Flash Martinique n°157 – Décembre 2021

Guyane

[Recensement de la population en Guyane : 281 678 habitants au 1^{er} janvier 2019](#)

Au 1^{er} janvier 2019, 281 678 personnes résident en Guyane. C'est la région de France (hors Mayotte) où la croissance démographique est la plus forte. Entre 2013 et 2019, la population s'accroît en moyenne de 2,4 %, soit 6 260 habitants de plus chaque année. Cette croissance démographique, portée par le solde naturel, est inégalement répartie

sur le territoire. Elle profite principalement à deux intercommunalités, la Communauté d'agglomération du Centre littoral et la Communauté de communes de l'Ouest guyanais. La population de la Communauté de communes des Savanes diminue.

Source : Insee Flash Guyane n°146 – Décembre 2021

[En 2020, la natalité reste élevée malgré la crise sanitaire](#)

En 2020, la démographie reste dynamique malgré la baisse des naissances et le solde migratoire négatif en Guyane. Les naissances sont beaucoup plus nombreuses que les décès. La fécondité reste élevée et supérieure à celles des Antilles et de la France métropolitaine. L'espérance de vie est de nouveau en hausse, de façon plus marquée pour les hommes.

Source : Insee Flash Guyane n°145 – Décembre 2021

La Réunion

[Deux déménagements sur trois sont de courte distance](#)

Chaque année en moyenne entre 2015 et 2019, un habitant sur dix de La Réunion déménage. Les deux tiers des déménagements se font dans la même microrégion de l'île. Comme ailleurs, les jeunes de moins de 30 ans sont les plus mobiles et contribuent le plus à la mobilité longue distance vers la France métropolitaine. Les départs vers la métropole sont un peu plus nombreux que les arrivées en raison des départs de jeunes « sautant la mer » pour poursuivre leurs études. Le solde des migrations avec la métropole se creuse par rapport à la première moitié des années 2010.

Source : Insee Analyses Réunion n°67 – Février 2022

[861 200 habitants au 1^{er} janvier 2019](#)

Au 1^{er} janvier 2019, 861 200 personnes résident à La Réunion. La population augmente de 0,5 % en moyenne par an depuis 2013, un peu plus vite que celle de la France métropolitaine (+ 0,4 %). La croissance démographique de l'île est cependant moins forte qu'entre 2008 et 2013. En effet, l'excédent des naissances sur les décès se réduit un peu avec le vieillissement de la population. De plus, sur la période récente, les départs de l'île sont plus nombreux que les arrivées.

Source : Insee Flash Réunion n°218 – Décembre 2021

[Stabilité des naissances et hausse contenue des décès](#)

En 2020, les naissances et les décès évoluent différemment à La Réunion par rapport à la métropole et à certains Drom. Ainsi, les naissances sont stables sur l'île, alors qu'elles diminuent nettement dans l'Hexagone (- 2,3 %). Quant aux décès, leur hausse est contenue à La Réunion (+ 1,8 % par rapport à 2019), alors qu'ils augmentent fortement au niveau national (+ 9,2 %). La hausse des décès sur l'île résulte principalement du vieillissement de la population.

Source : Insee Flash Réunion n°207 – Août 2021

Mayotte

[La baisse des naissances se conjugue à la hausse de la mortalité](#)

En 2020, 9 180 enfants sont nés à Mayotte, soit 580 bébés de moins qu'en 2019 (- 6 %). La fécondité reste néanmoins élevée et continue d'être portée par les mères de nationalité étrangère, comorienne pour la plupart. Celles-ci donnent naissance aux trois quarts des bébés nés en 2020, comme les quatre années précédentes. Un nouveau-né sur deux a un père de nationalité étrangère, et un peu plus d'un sur deux a au moins un de ses parents Français. De janvier à juillet 2021, 6 550 enfants sont nés de mères domiciliées à Mayotte, soit 9 % de plus par rapport à la même période de 2020.

Source : Insee Flash Mayotte n°124 – Septembre 2021

Polynésie française

[Bilan démographique 2021](#)

Au 31 décembre 2021, la Polynésie française compte 279 550 habitants. Au cours de l'année 2021, la croissance de population a fortement ralenti. Ce phénomène s'est accentué avec une forte hausse de la mortalité due à la pandémie de Covid-19. L'espérance de vie à la naissance diminue nettement par rapport à 2019 et 2020. Elle s'établit à 76,3 ans pour les femmes et 71,5 ans pour les hommes.

Source : ISPF, Points Études et Bilans n°1325 – Mai 2022

[L'évolution de la mortalité entre 1983 et 2019](#)

En 2019, 1 551 personnes sont décédées en Polynésie française. Depuis 1983, en moyenne sur trois ans, le nombre de décès n'a jamais été aussi important que ces dernières années. Ce phénomène s'explique par l'augmentation de la taille de la population et par l'arrivée à des âges de mortalité élevés d'une part importante de la population.

Source : ISPF, Points Études et Bilans n°1241 – Février 2021

[Feti'i e Fenua : caractéristiques des familles et solidarités autour des parents âgés](#)

Les familles des résidents polynésiens âgés de 40 à 59 ans se répartissent de la façon suivante : un tiers d'entre elles n'a plus de parents en vie (35 %), un tiers déclare un seul parent en vie (34 %) et le tiers restant a encore deux parents en vie (31 %). Les 68 639 parents en vie dont nous allons, ici, décrire les caractéristiques et les modes de vie, représentent près de la moitié des parents des 40 à 59 ans, les autres étant déjà décédés. Ils ont 73 ans en moyenne.

Source : Ispf, Points Études et Bilans n°1295 – Janvier 2022

Nouvelle-Calédonie

[Bilan démographique 2019](#)

La baisse de la fécondité et l'allongement de la durée de vie observés depuis les années 1990 conduisent la Nouvelle-Calédonie vers le vieillissement attendu de sa population. L'accélération de celui-ci, accentuée par un déficit migratoire ne permettant plus de compenser le solde naturel depuis 2019, sont des éléments nouveaux du paysage démographique calédonien.

Source : Isee, Synthèse n°50 – Octobre 2021

Wallis-et-Futuna

[Wallis-et-Futuna : la population continue de baisser, mais plus modérément](#)

Près de 11 600 personnes vivent à Wallis-et-Futuna en 2018, soit 5,2 % de moins qu'en 2013. Toutefois, cette baisse est nettement moins forte qu'au cours des dix années précédentes. L'évolution de la population est très différente dans les deux îles, distantes de 230 kilomètres : -2,9 % pour Wallis et -10,7 % pour Futuna entre 2013 et 2018. Les personnes qui quittent le territoire sont plus nombreuses que celles qui s'y installent, notamment parmi les jeunes.

Source : Insee Première n° 1775 – Septembre 2019

4.3. Emploi, chômage, revenus d'activité

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Recensement de la population – Résultats 2019 pour toutes les communes, départements, régions, intercommunalités...](#) :

- [Population active, emploi et chômage au sens du recensement](#)
- [Caractéristiques de l'emploi au sens du recensement](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

Source : Insee Chiffres-détaillés – Juin 2022

[Le tableau de bord des politiques de l'emploi, du travail et de la formation professionnelle](#)

Le nombre d'entrées et de bénéficiaires des différents dispositifs de la politique de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle (contrats aidés, accompagnement des jeunes, entrées en formation des personnes en recherche d'emploi, apprentissage, etc.) sont diffusés chaque mois par la Dares pour chacun des cinq DROM séparément.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Dares – Juillet 2022

[Estimations trimestrielles d'emploi salarié et évolutions par grand secteur d'activité](#)

Comparaisons régionales et départementales

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

Source : Insee Chiffres-clés – 2022

[Estimations d'emploi](#)

Cet *Insee Résultats* présente les Estimations d'emploi annuelles au niveau national et localisé (région, département, zone d'emploi).

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

Source : Insee Chiffres détaillés – Mai 2022

[Principaux indicateurs sur l'emploi, le chômage et l'activité par DOM en 2021](#)

Nombreux tableaux sur l'emploi, le chômage et l'activité pour les DOM.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee Chiffres détaillés – Juin 2022

[En 2020, le chômage partiel préserve l'emploi dans les DOM](#)

En 2020, dans un contexte marqué par la crise sanitaire de Covid-19, le taux d'emploi des personnes de 15 à 64 ans dans les DOM historiques est globalement stable, tandis que le volume d'heures travaillées recule nettement. Le recours massif au chômage partiel a permis de préserver l'emploi. L'arrêt de certaines activités et les restrictions de circulation, en limitant les recherches d'emploi et la disponibilité pour travailler, ont entraîné une chute du chômage en trompe-l'œil bien plus prononcée qu'en France métropolitaine.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee Focus n°233 – Mai 2021

[L'emploi dans la fonction publique en 2019](#)

Territoires : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie

Source : SDessi, Point Stat – Juin 2021

[En 2020, le nombre d'agents de la fonction publique territoriale est en recul](#)

Territoires : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion

Source : DGCL, Bis n°160 – Décembre 2021

[Rapport annuel sur l'état de la fonction publique - édition 2021](#)

Données par région.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie

Source : SDessi – Octobre 2021

[Les salaires dans le secteur privé et les entreprises publiques en 2019](#)

Comparaisons régionales et/ou départementales.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

Source : Insee Chiffres détaillés – Octobre 2021

[Taux de chômage localisés par sexe et âge en moyenne annuelle en 2021](#)

Comparaisons régionales et départementales

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

Source : Insee Chiffres-clés – Juin 2022

[Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi](#)

Comparaisons régionales et départementales.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

Source : Insee Chiffres-clés – 2022

[Insertion des jeunes après la voie professionnelle \(Inserjeunes\)](#)

Données de la voie professionnelle par établissement et formation : le taux d'emploi 6 mois après la sortie de l'établissement ; la valeur ajoutée de l'établissement ; le taux de poursuite d'études ; le taux d'interruption en cours de formation ; la part de contrats interrompus avant terme.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

Source : Dares-Depp – Juin 2022

Guadeloupe

[Pendant le premier confinement, un actif sur cinq a exercé son métier en présentiel pour répondre aux besoins essentiels du quotidien](#)

En Guadeloupe, près de 26 500 personnes exercent un des 35 métiers clés essentiels aux besoins de la population. Lors du premier confinement lié à la pandémie de Covid-19, elles ont continué à exercer leur activité en présentiel. Les 13 200 professionnels de santé, dont une majorité de femmes, sont les plus exposés à la contamination, dans et hors de la sphère hospitalière. Parmi eux, les aides à domicile sont particulièrement touchées par la précarité.

Source : Insee Flash Guadeloupe n°160 – Janvier 2022

[En Guadeloupe, dans la fonction publique d'État, l'écart de salaire entre hommes et femmes est lié à la nature des emplois](#)

Fin 2018, en Guadeloupe, dans la fonction publique d'État, les hommes gagnent en moyenne 17 % de plus que les femmes. Dans ce versant, plus de 40 % de l'écart salarial s'explique par la différence des emplois occupés en termes de professions et de niveau

hiérarchique. La durée de travail constitue la principale source de l'écart de salaire (69 %).

Source : Insee Analyses Guadeloupe n°55 – Mars 2022

[Le marché du travail en 2021 en Guadeloupe](#)

Fin 2021, les Demandes d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) de catégories A et ABC baissent de 2,1 % et 1,3 % respectivement sur un an en Guadeloupe. Les entrées à Pôle emploi ont en effet été un peu moins nombreuses que les sorties. Le nombre d'inscrits s'établit à 49 103 en catégorie A et à 59 794 en catégories ABC (chiffres bruts).

Source : DEETS Guadeloupe – Avril 2022

Martinique

[Pendant le premier confinement, un actif sur cinq exerce son métier en présentiel pour répondre aux besoins essentiels du quotidien](#)

En Martinique, près de 28 300 personnes exercent un des 35 métiers clés essentiels aux besoins de la population. Lors du premier confinement lié à la pandémie de Covid-19, elles ont continué à exercer leur activité en présentiel. Les 15 150 professionnels de santé, dont une majorité de femmes, sont les plus exposés à la contamination, dans et hors de la sphère hospitalière.

Source : Insee Flash Martinique n°160 – Janvier 2022

[Forte baisse de l'emploi salarié dans les microentreprises en 10 ans](#)

Sur la période de 2008 à 2017, les effectifs salariés dans les secteurs marchands hors agriculture diminuent de 8 %. Malgré la progression du nombre d'établissements, ceux qui emploient des salariés sont moins nombreux. Les pertes d'emploi surviennent principalement dans les microentreprises et les petites et moyennes entreprises. Le nombre d'emplois salariés progresse dans les grandes entreprises et dans les entreprises de taille intermédiaire.

Source : Insee Flash Martinique n°145 – Février 2021

Guyane

[Pendant le premier confinement, 1 actif sur 6 a exercé son métier en présentiel pour répondre aux besoins essentiels du quotidien](#)

En Guyane, près de 10 900 personnes exercent un des 35 métiers clés essentiels aux besoins de la population. Lors du premier confinement lié à la pandémie de Covid-19, elles ont continué à exercer leur activité en présentiel. Les 4 680 professionnels de santé, dont une majorité de femmes, sont les plus exposés à la contamination, dans et hors de la sphère hospitalière. Parmi eux, les aides à domicile sont particulièrement touchées par la précarité.

Source : Insee Flash Guyane n°147 – Janvier 2022

[En Guyane, dans la fonction publique d'État, un tiers de l'écart de salaire entre les femmes et les hommes est lié à la nature des emplois](#)

Fin 2018, en Guyane, dans la fonction publique d'État, les hommes gagnent en moyenne 18 % de plus que les femmes. Dans ce versant, 34 % de l'écart salarial s'explique par la différence des emplois occupés en termes de professions et de niveau hiérarchique. Dans la fonction publique territoriale, l'écart est plus faible : 5 %. Au sein de la fonction publique territoriale, la durée de travail constitue la principale source de l'écart de salaire (22 %).

Source : Insee Analyses Guyane n°57 – Mars 2022

La Réunion

[À La Réunion, un quart des jeunes ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation en 2021](#)

En 2021, à La Réunion, 41 000 jeunes de 15 à 29 ans ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET). Ils représentent 26 % de cette classe d'âge, soit deux fois plus qu'au niveau national. Leur part diminue en 2021, grâce au dynamisme récent de l'emploi des jeunes lié au développement du recours à l'apprentissage, après cinq années de quasi-stabilité. La part de NEET culmine entre 24 et 29 ans, avec près d'un jeune sur deux dans cette situation.

Source : Insee Analyses Réunion n°72 – Août 2022

[Grâce à la dynamique de l'emploi, le chômage baisse](#)

La hausse de l'emploi en 2021 à La Réunion est la plus forte depuis dix ans, notamment grâce au développement des micro-entreprises et de l'apprentissage. De fait, le chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) baisse à 18 % de la population active. Il atteint ainsi un niveau historiquement bas. Le halo autour du chômage reste à son niveau d'avant-crise sanitaire. C'est également le cas pour les autres situations d'inactivité au sens du BIT (personnes en études, à la retraite, au foyer).

Source : Insee Flash Réunion n°232 – Août 2022

[Le non-salariat se développe fortement à La Réunion](#)

Début 2021, à La Réunion, 38 000 personnes exercent une activité non salariée, soit 7 % de la population en âge de travailler. Depuis les années 2000, le non-salariat se développe fortement sur l'île. Entre 2000 et 2020, l'emploi non salarié y augmente en effet à un rythme trois fois plus élevé que dans les régions métropolitaines de province, pour atteindre aujourd'hui un développement proche de la moyenne nationale.

Source : Insee Analyses Réunion n°68 – Mai 2022

Mayotte

[De plus en plus d'emplois de cadre, en particulier pour les natifs et natives de Mayotte](#)

En 2017, près de 5 000 personnes travaillent comme cadre à Mayotte, soit quatre fois plus qu'il y a 20 ans. L'élévation du niveau de formation local a accompagné

l'avènement d'une société de services supplantant un monde agricole. De plus en plus diplômées au fil du temps, les personnes nées à Mayotte ont pu davantage prétendre au statut de cadre, notamment les femmes. Les femmes natives sont en effet dorénavant aussi nombreuses que les natifs parmi les diplômés du supérieur.

Source : Insee Analyses Mayotte n°32 – Mars 2022

[En 2021, autant d'emplois qu'avant la crise sanitaire mais davantage de personnes en âge de travailler](#)

Au 2^e trimestre 2021, à Mayotte, 51 000 personnes ont un emploi, un niveau proche de celui de 2019, avant le début de la crise sanitaire. Cependant, entre 2019 et 2021, la population en âge de travailler continue d'augmenter. De fait, la situation reste très difficile en 2021 : seuls 32 % des 15-64 ans ont un emploi, soit 3 points de moins qu'en 2019. Les personnes employées à domicile, celles nées à l'étranger ainsi que les hommes de 30 à 49 ans sont les plus touchés par la crise : leur taux d'emploi diminue fortement.

Source : Insee Flash Mayotte n°130 – Décembre 2021

Polynésie française

[L'emploi se maintient en 2021, malgré le découragement plus marqué des demandeurs d'emploi](#)

En 2021, la situation du marché de l'emploi en Polynésie française reste en retrait par rapport à la situation en France métropolitaine avec un taux d'emploi en retrait de 13 points. Le premier semestre 2021 s'est caractérisé par un léger retour des touristes en Polynésie française, malgré les restrictions sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19. Les mesures de soutien pour l'emploi financées par le Pays et l'État ont permis de maintenir les salariés dans les entreprises. La population active au sens du Bureau International du Travail (BIT) diminue à 108 600 personnes de 15 à 64 ans. Le taux d'emploi est stable à 53,0 %.

Source : ISPF, Points Études et Bilans n°1297 – Janvier 2022

[Bilan de l'emploi en 2020](#)

En 2020, les effectifs salariés annuels moyens déclarés à la Caisse de Prévoyance Sociale (CPS) ont régressé de 2 050 emplois (- 3,1 %) depuis 2019 pour atteindre 64 050 emplois. Marquée par l'épidémie de Covid-19 et ses conséquences économiques, cette baisse des effectifs est la première depuis 2015. Sur un an, l'effectif moyen en équivalent temps plein diminue de 5,9 % par rapport à 2019.

Source : ISPF, Points Études et Bilans n°1287 – Novembre 2021

[Les pouvoirs publics ont soutenu l'emploi en 2020 face à la crise économique liée à la COVID-19](#)

L'année 2020 a été marquée par l'épidémie de COVID-19 en Polynésie française, mettant à l'arrêt l'emploi au deuxième trimestre et affectant l'emploi touristique par la suite. Le Pays et l'État ont déployé des mesures de soutien pour l'emploi afin d'aider les

entreprises et les salariés. L'enquête emploi en Polynésie française s'est réalisée au troisième trimestre 2020, période durant laquelle les emplois et les entreprises les plus fragilisés ont été soutenus.

Source : ISPF, Points Études et Bilans n°1264 – Juillet 2021

Nouvelle-Calédonie

[Emploi-chômage : synthèse annuelle 2021](#)

77 000 personnes distinctes ont eu une activité salariée dans le secteur privé en 2021 : une personne sur cinq finit l'année sans emploi.

Source : Isee, Conjoncture – Juillet 2022

[Un quart des emplois du privé lié au nickel en 2019](#)

Cette étude vise à mesurer la contribution globale du secteur qui ne s'arrête pas aux seuls flux engagés par ses acteurs directs mais comprend également ce que le secteur emploie et consomme, alimentant ainsi le reste de l'économie. L'évaluation des effets d'entraînement du secteur de la mine/métallurgie est proposée sous l'angle de l'emploi salarié et conclut que 24 % des emplois du privé dépendent directement ou indirectement de l'exploitation du nickel.

Source : Isee, Synthèse n°47 – Mars 2021

[Effet inattendu de la crise de la Covid 19, le pouvoir d'achat salarial global des salariés augmente de 1,4 % en 2020](#)

Avec la crise sanitaire, des emplois parmi les moins rémunérés ont été perdus et les prix baissent de 0,5 %. Ce qui contribue mécaniquement à la hausse du pouvoir d'achat salarial global. En un an, le niveau moyen global des salaires a progressé de 1,4 % en francs constants, l'inflation 2020 s'établissant à - 0,5 %. Le salaire EQTP moyen des emplois permanents, c'est-à-dire ceux totalisant au moins 23 mois de travail consécutifs sur 2019 et 2020, augmente de 2,5 % en francs constants sur l'année 2020.

Source : Isee, Synthèse annuelle 2020 – Janvier 2022

Wallis-et-Futuna

[Demandes d'emplois de Wallis-et-Futuna](#)

Répartition des demandeurs d'emplois de 2007 à 2020

Source : STSEE – Mars 2021

4.4. Niveau de vie, pauvreté, inégalités, conditions de vie

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[La grande pauvreté bien plus fréquente et beaucoup plus intense dans les DOM](#)

La grande pauvreté est 5 à 15 fois plus fréquente dans les départements d’Outre-mer (DOM) qu’en France métropolitaine. Elle y est aussi beaucoup plus intense. Dans les 4 DOM historiques (Guadeloupe, Martinique, Guyane et La Réunion), les familles monoparentales, les personnes sans emploi ainsi que les retraités sont particulièrement touchés. Outre sa dimension monétaire, la caractéristique majeure de la grande pauvreté par rapport à des situations moins aiguës de pauvreté est la fréquence de privations, y compris pour des besoins fondamentaux comme la nourriture ou l’habillement pour 4 à 8 personnes sur 10 en situation de grande pauvreté. À l’exception de la Guyane, le renoncement à la voiture est moins fréquent qu’en France métropolitaine.

Source : Insee Focus n°270 – Juillet 2022

[Des conséquences financières du premier confinement plus ou moins marquées selon les territoires](#)

Un quart des personnes âgées de 15 ans ou plus considèrent que la situation financière de leur ménage s’est dégradée au cours du confinement du printemps 2020. Les départements où il y a le plus d’actifs sont les plus affectés. Les habitants d’Île-de-France, du pourtour méditerranéen, des Alpes, de Guadeloupe ou de l’Aisne, déclarent plus souvent une situation financière dégradée.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, La Réunion

Source : Insee Première - n°1850 – Avril 2021

[Principaux résultats sur les revenus et la pauvreté des ménages en 2019 - Dispositif Fichier localisé social et fiscal \(Filosofi\)](#)

Territoires : La Réunion, Martinique

Source : Insee, Chiffres détaillés – Janvier 2022

[Données carroyées – Filosofi 2017](#)

Territoires : La Réunion, Martinique

Source : Insee, base de données – Mars 2022

Guadeloupe

[12 % des Guadeloupéens en situation de grande pauvreté en 2018](#)

En Guadeloupe, en 2018, 12 % des habitants vivent en situation de grande pauvreté, cumulant au moins sept privations matérielles et une forte pauvreté monétaire. En particulier, 79 % des Guadeloupéens en situation de grande pauvreté subissent au moins une privation physiologique telle que le fait de ne pas pouvoir acheter de vêtements neufs, 72 % des Guadeloupéens en grande pauvreté ont dû faire face à des

impayés et la grande majorité renoncent aux loisirs. Les familles monoparentales et les personnes seules sont particulièrement confrontées à cette pauvreté intense.

Source : Insee Analyses Guadeloupe n°57 – Juillet 2022

[Dégradation de la situation financière suite au premier confinement pour 28 % des Guadeloupéens](#)

Suite au confinement décrété au 2^e trimestre 2020, pour lutter contre la propagation du coronavirus, 28 % des Guadeloupéens déclarent que leur situation financière s'est dégradée. Malgré les mesures déployées pour soutenir l'emploi et les revenus des ménages, la situation s'est détériorée, particulièrement pour les plus modestes. Les personnes en activité ne sont pas épargnées, notamment les travailleurs temporaires dont les opportunités d'embauches ont chuté.

Source : Insee Analyses Guadeloupe n°51 – Septembre 2021

Martinique

[Un Martiniquais sur dix en situation de grande pauvreté en 2018](#)

En Martinique, en 2018, un habitant sur dix vit en situation de grande pauvreté : cumulant au moins sept privations matérielles et une forte pauvreté monétaire. Les trois quarts des Martiniquais en grande pauvreté ont dû faire face à des impayés et la grande majorité renoncent aux loisirs. Les familles monoparentales et les personnes seules sont particulièrement confrontées à cette pauvreté intense. Le fait d'être en emploi protège de la grande pauvreté pour toutes les catégories socio-professionnelles.

Source : Insee Analyses Martinique n°55 – Juillet 2022

[27,4 % des Martiniquais vivent sous le seuil de pauvreté en 2019](#)

En 2019, 27,4 % de la population martiniquaise vit sous le seuil de pauvreté, soit près de deux fois plus qu'en France métropolitaine. Les familles monoparentales, le plus fréquemment avec une femme à la tête du ménage, les personnes seules, les locataires, mais aussi les personnes âgées sont les ménages les plus exposés à la pauvreté. Les seniors âgés d'au moins 75 ans, de plus en plus nombreux en Martinique, sont aussi fortement touchés par la pauvreté en lien avec une diminution des revenus à la retraite.

Source : Insee Analyses Martinique n°54 – Mai 2022

[Un quart des Martiniquais indiquent une dégradation financière liée au premier confinement](#)

Suite au confinement décrété au 2^e trimestre 2020, pour lutter contre la propagation du coronavirus, un quart des Martiniquais jugent leur situation financière dégradée. Malgré les mesures déployées pour soutenir l'emploi et les revenus des ménages, la situation s'est détériorée, particulièrement pour les plus modestes. Les personnes en activité ne sont pas épargnées, notamment les travailleurs temporaires dont les opportunités d'embauches ont chuté.

Source : Insee Analyses Martinique n°47 – Septembre 2021

Guyane

[29 % des Guyanais en situation de grande pauvreté en 2018](#)

En Guyane, 29 % des habitants vivent en situation de grande pauvreté en 2018, cumulant au moins sept privations matérielles et une forte pauvreté monétaire. Les ménages complexes (ménages comportant plusieurs familles, plusieurs générations) et les familles monoparentales sont particulièrement confrontées à cette pauvreté intense. Les deux tiers des personnes en situation de grande pauvreté sont des étrangers.

Source : Insee Analyses Guyane n°59 – Juillet 2022

[En Guyane, la précarité s'intensifie suite au 1^{er} confinement](#)

La crise sanitaire liée à la Covid-19 provoque une baisse de l'activité en Guyane en 2020. Conséquence directe, le nombre de bénéficiaires des prestations sociales d'insertion augmente. La hausse est plus modérée qu'en France métropolitaine mais s'ajoute à une situation initiale plus défavorable. En outre, une part importante de la population en situation de précarité n'est pas éligible aux prestations sociales. La situation des plus modestes se détériore suite au confinement, faisant peser un risque d'aggravation des inégalités à long terme.

Source : Insee Analyses Guyane n°53 – Septembre 2021

La Réunion

[Pauvreté à La Réunion : deux approches complémentaires](#)

Être pauvre, ce n'est pas seulement vivre avec des revenus faibles, inférieurs à un seuil donné (pauvreté au sens monétaire). C'est également ne pas être en mesure de couvrir les dépenses liées à un certain nombre d'éléments de la vie courante considérés comme souhaitables, voire nécessaires, pour avoir des conditions de vie acceptables (pauvreté au sens de la privation matérielle et sociale) : ne pas pouvoir par exemple remplacer des meubles usagés ou s'acheter des vêtements neufs.

Source : Insee Analyses Réunion n°71 – Juillet 2022

[À La Réunion, malgré quelques exceptions, un accès limité des femmes aux fonctions de pouvoir](#)

Que ce soit en politique, dans les entreprises ou les administrations, les Réunionnaises accèdent moins que les hommes aux fonctions de pouvoir. Si les femmes sont aussi nombreuses que les hommes parmi l'ensemble des élus des collectivités territoriales en application des lois sur la parité, peu d'entre elles accèdent aux hautes fonctions de responsabilités. Ainsi, La Réunion est l'un des départements où la part de femmes maires est la plus faible : 13 % en 2021, contre 20 % au niveau national.

Source : Insee Flash Réunion n°223 – Mars 2022

[Près d'un enfant mineur sur deux vit dans un ménage pauvre](#)

En 2019, 37 % de la population réunionnaise vit sous le seuil de pauvreté métropolitain. Malgré une nette diminution depuis 2007, le taux de pauvreté est 2,5 fois plus élevé qu'en France métropolitaine. Les enfants mineurs sont davantage exposés : 46 % d'entre eux vivent dans un ménage pauvre. Cette part est plus élevée encore dans les familles monoparentales et les familles nombreuses.

Source : Insee Flash Réunion n°219 – Janvier 2022

[Pas assez de fruits et légumes, trop d'huile, de sucre et de boissons sucrées](#)

Les ménages réunionnais dépensent en moyenne 330 euros par mois pour leurs courses alimentaires en 2017. Ce montant est stable par rapport à 2011, alors que les dépenses pour la restauration hors domicile augmentent nettement. Certaines habitudes alimentaires des Réunionnais vont dans le bon sens au regard des recommandations nutritionnelles, d'autres non.

Source : Insee Analyses Réunion n°57 – Avril 2021

Mayotte

[Fort développement des petites surfaces alimentaires d'enseignes locales](#)

En 2018, les Mahorais effectuent 55 % de leurs courses alimentaires en grandes surfaces. C'est nettement moins que dans l'Hexagone ou à La Réunion. En effet, les Mahorais recourent plus fréquemment aux petites surfaces alimentaires : 24 % des achats alimentaires y sont réalisés, soit quatre fois plus qu'en France métropolitaine.

Source : Insee Analyses Mayotte n°28 – Juin 2021

Polynésie française

[Où en sont les ménages après un an de crise Covid-19 ?](#)

Interrogés en février 2021, les ménages ont exprimé, au-delà de leurs craintes sur l'évolution de la conjoncture, leur ressenti sur la crise sanitaire, un an après sa survenue. Nombre d'entre eux en ont subi les effets en termes d'emploi et de revenus. Ces circonstances exceptionnelles ont conditionné leur motivation à épargner et à retarder leurs achats les plus importants.

Source : Cerom – Avril 2021

[La situation économique des ménages à l'heure du deuxième confinement général](#)

Six mois après la première enquête réalisée en février 2021, le CEROM a interrogé les ménages des îles du Vent au cours de la dernière quinzaine d'août. L'étude aborde l'évolution de la situation économique et financière des ménages, ainsi que leurs anticipations d'achats, d'investissement et d'épargne pour les mois à venir.

Source : Cerom – Octobre 2021

Nouvelle-Calédonie

[Effet inattendu de la crise de la Covid 19, le pouvoir d'achat salarial global des salariés augmente de 1,4 % en 2020](#)

En 2020, un salarié gagne en moyenne 345 000 Francs CFP par mois en équivalent temps plein (EQTP). Le salaire mensuel net médian se situe à 245 000 F.CFP. En un an, le niveau moyen global des salaires a progressé de 1,4 % en francs constants, l'inflation 2020 s'établissant à -0,5 %.

Source : ISEE, Conjoncture - Janvier 2022

[BdF 2019-2020 : En 2019, le taux de pauvreté reste stable en Nouvelle-Calédonie](#)

En Nouvelle-Calédonie, le niveau de vie médian augmente entre 2008 et 2019. Les inégalités sont en léger recul sur les dix dernières années. Toutefois, près d'un Calédonien sur cinq vit toujours sous le seuil de pauvreté en 2019, l'inactivité et le chômage étant les principaux facteurs déterminants de cette pauvreté. La redistribution et l'autoconsommation jouent un rôle significatif en aidant les plus vulnérables. Le taux de pauvreté, proche de celui de la Polynésie française, demeure plus élevé qu'en France.

Source : ISEE, Synthèse 52 - Août 2021

[BdF 2019-2020 : Les dépenses des ménages marquent le pas](#)

En 2019, la dépense totale mensuelle d'un ménage en Nouvelle-Calédonie s'élève en moyenne à 330 400 F.CFP, ce qui diffère peu de celle de 2008. De même, la structure des dépenses a peu évolué sur la période. Certains écarts dans la dépense apparaissent entre ménages, en montant comme en structure. La communauté d'appartenance et le niveau de vie font partie des facteurs déterminants du montant et de la structure de la dépense, même si l'autoconsommation permet d'atténuer ces différences.

Source : ISEE, Synthèse 49 - Mai 2021

Wallis-et-Futuna

[L'Enquête Budget des Familles 2019-2020 à Wallis et Futuna](#)

La troisième enquête du genre réalisée sur le Territoire des îles Wallis et Futuna (après celles de 1982 et 2005), menée par le Service Territorial de la Statistique et des Études Économiques. Elle représente une source d'information considérable sur les conditions de vie des ménages résidant sur le Territoire et sert de référence pour l'estimation des dépenses, des ressources (y compris pauvreté et inégalités), de la consommation alimentaire des ménages et des échanges non monétaires (denrées auto produites ou reçues en cadeaux).

Source : STSEE - 2022

4.5. Santé et Solidarités

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Premiers résultats de l'enquête santé européenne \(EHIS\) 2019](#)

L'enquête santé européenne est dorénavant réalisée tous les six ans dans l'ensemble des pays de l'Union européenne. L'année 2019 correspond à la troisième édition de cette enquête. En France, elle a été conduite en métropole et pour la première fois dans les cinq départements et régions d'Outre-mer (DROM).

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Les dossiers de la Drees n°78 - Avril 2021

[4 % de la population a développé des anticorps contre le SARS-CoV-2 entre mai et novembre 2020](#)

6,2 % de la population possède des anticorps contre le SARS-CoV-2 en novembre 2020, en France métropolitaine, chez les personnes de 15 ans et plus hors Ehpad. La Guadeloupe et la Martinique sont dans une situation comparable à celle de la métropole en novembre puisque leur niveau de séroprévalence est de 8,1 % et 7,3 %. La Réunion présente un niveau sensiblement plus bas (2%).

Territoires : Guadeloupe, Martinique, La Réunion

Source : Drees, Études et résultats n°1202 - Juillet 2021

[Interruptions volontaires de grossesse : une légère baisse du taux de recours en 2020](#)

En 2020, 222 000 interruptions volontaires de grossesse (IVG) ont été enregistrées en France, ce qui représente une baisse d'environ 4 % par rapport à 2019, principalement observée en métropole. La pandémie de Covid-19 et les mesures prises pour limiter sa diffusion ont eu un impact sur les conceptions durant le premier confinement. Le taux de recours diminue en France métropolitaine. Dans les départements et régions d'Outre-mer (DROM), il est quasiment stable : 28,4 ‰ en 2020, contre 28,5 ‰ en 2019.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Drees, Études et Résultats n°1207 - Septembre 2021

[Les établissements de santé dans les DROM](#)

La fiche 07 de l'édition 2022 de l'ouvrage annuel de la Drees sur les établissements de santé passe en revue des indicateurs d'offre de soins hospitalière, déclinés pour chacun des DROM et comparés à la France métropolitaine.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Drees, Panorama des établissements de santé – Édition 2022 – Juillet 2022

[Accessibilité aux professionnels de santé](#)

Données publiques produites par la Drees sur l'accessibilité aux professionnels de santé – application de datavisualisation

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Drees

[Base de données Data.Drees](#)

Données publiques produites par la Drees sur les thèmes : aide et action sociales ; baromètre d'opinion ; établissements de santé, sociaux et médico-sociaux ; état de santé et morbidité ; famille, enfance, jeunesse ; personnes âgées, handicap et dépendance ; professions de santé et du social ; protection sociale complémentaire ; retraites ; etc.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Drees

[Base score santé](#)

Indicateurs et tableaux sur les thématiques santé et solidarité, par région et département.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Fnors, Base Score santé

[L'aide et l'action sociales en France – édition 2020](#)

Les analyses de l'aide sociale départementale portent sur les effectifs et les caractéristiques des bénéficiaires, les dépenses et les personnels associés.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

Source : Panoramas de la Drees – Juin 2021

[Minima sociaux et prestations sociales - Ménages aux revenus modestes et redistribution](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Panoramas de la Drees – Septembre 2021

[Un Antillais sur six souffre de symptômes de dépression](#)

En 2019, en Guadeloupe et en Martinique, un habitant sur six présente des symptômes de dépression. En France métropolitaine, cette part est moins élevée (un sur dix). Comme au niveau national, les femmes sont plus touchées que les hommes, et les seniors sont particulièrement exposés. La prévalence des symptômes dépressifs recule avec l'élévation du niveau d'études et des revenus, ainsi qu'avec l'amélioration de la qualité de vie (logement, activité physique ou alimentation).

Territoires : Guadeloupe, Martinique

Source : Insee Flash Guadeloupe n°156 – Novembre 2021

Guadeloupe

[Trois Guadeloupéens sur 10 ont renoncé ou retardé des soins en 2019](#)

La part des Guadeloupéens de 15 ans ou plus se déclarant en bonne santé (58 %), bien qu'en augmentation par rapport à 2014, reste inférieure à celle de France métropolitaine (71 %). Les problèmes de santé entraînent des limitations d'activité pour un tiers de la population. La moitié de la population est en surpoids, ce qui favorise l'apparition de pathologies à risques, comme l'hypertension artérielle ou le diabète. Si une très large majorité de la population a recours à des soins, trois Guadeloupéens sur 10 sont contraints de retarder, voire renoncer à des soins en 2019.

Source : Insee Analyses Guadeloupe n°50 – Septembre 2021

Martinique

[Un tiers des Martiniquais sont limités dans leurs activités pour raison de santé en 2019](#)

La part des Martiniquais de 15 ans ou plus se déclarant en bonne santé (55 %) reste inférieure à celle de France métropolitaine (71 %), bien qu'en augmentation par rapport à 2014. Les problèmes de santé entraînent des limitations d'activité pour un tiers de la population de plus de 15 ans. Plus d'un Martiniquais sur deux est en surpoids ou obèse, un quart déclare de l'hypertension artérielle et la part de diabétiques est deux fois plus importante qu'en France métropolitaine. En 2019, un tiers des Martiniquais ont été contraints à retarder leurs soins, voire à y renoncer.

Source : Insee Analyses Martinique n°46 – Septembre 2021

Guyane

[Un tiers des Guyanais ont retardé ou renoncé à un soin médical en 2019](#)

Les deux tiers de la population guyanaise se déclarent en bonne ou très bonne santé en 2019. Néanmoins, la moitié des Guyanais sont en surpoids, 18 % souffrent d'hypertension artérielle et 8 % de diabète. L'accès aux soins est problématique à cause de l'absence de mutuelle complémentaire et de problèmes financiers qui entraînent un report des soins des soins. Par ailleurs, un Guyanais sur cinq est limité dans ses activités pour raison de santé. Enfin, les étrangers sont en moins bonne santé que le reste de la population.

Source : Insee Analyses Guyane n°52 – Septembre 2021

La Réunion

[Les pensions de retraite les plus faibles des régions françaises](#)

Les natifs de La Réunion vivant dans un département d'Outre-mer perçoivent les pensions de retraite les plus faibles des régions françaises : 1 160 euros brut par mois en moyenne en 2016, soit 28 % de moins que dans l'Hexagone. Les inégalités en matière de pension de retraite sont en outre plus importantes sur l'île. Ces faibles pensions résultent d'une participation plus faible qu'ailleurs des personnes en âge de

travailler au marché du travail, qui se traduit par une durée moyenne de cotisation nettement plus basse. De plus, les emplois occupés sont moins qualifiés.

Source : Insee Analyses Réunion n°69 – Mai 2022

[La dépression : un Réunionnais sur dix concerné](#)

En 2019, à La Réunion, un habitant sur dix présente des symptômes modérés ou sévères de la dépression, tout comme en France métropolitaine. Dans les autres départements et régions d'Outre-mer, cette part est plus élevée.

Source : Insee Analyses Réunion n°59 – Juin 2021

[Un Réunionnais sur dix déclare être en mauvaise santé](#)

Un Réunionnais sur dix s'estime en mauvaise ou très mauvaise santé en 2019. Cette part est plus élevée qu'en métropole, alors que la population réunionnaise est plus jeune. Avancer en âge, ne pas avoir d'activité physique ou de diplôme favorisent une plus mauvaise santé. Après 65 ans, un quart des Réunionnais souffrent ainsi de leur santé, avec des maladies chroniques plus fréquentes qu'en métropole aux mêmes âges.

Source : Insee Analyses Réunion n°58 – Mai 2021

Mayotte

[À Mayotte, des syndromes dépressifs deux fois plus fréquents qu'en métropole](#)

En 2019, 20 % de la population de Mayotte est concernée par un syndrome dépressif, soit deux fois plus qu'en France métropolitaine. Mayotte est ainsi, avec la Guyane, le département d'Outre-mer le plus lourdement touché par ce trouble de l'humeur. Les femmes, les jeunes et les personnes âgées sont particulièrement concernés.

Source : Insee Analyses Mayotte n°31 – Février 2022

[Près de la moitié des habitants de Mayotte ayant eu besoin d'un soin ont dû le reporter ou y renoncer](#)

Un habitant de Mayotte sur neuf s'estime en mauvaise ou très mauvaise santé en 2019. Cette part est plus élevée qu'en métropole, alors que la population est beaucoup plus jeune. L'effet du vieillissement sur l'état de santé est plus marqué à Mayotte. Les femmes et les personnes en situation de pauvreté sont davantage confrontées à une santé altérée.

Source : Insee Analyses Mayotte n°29 – Juillet 2021

[Santé des jeunes de 10-12 ans en 2019 : focus sur une précarité avérée](#)

Un enfant sur vingt de 10-12 ans ne prend qu'un repas par jour. Si les habitudes alimentaires sont très variables d'une consommation à l'autre, on compte trois fois plus d'enfants en insuffisance pondérale qu'en métropole. A l'aune de cette précarité importante, les risques d'addictions sont présents : 4 enfants sur 1 000 déclarent avoir déjà consommé de la chimique.

Source : ARS Mayotte – Mai 2021

Nouvelle-Calédonie

[Chiffres-clés et données historiques sur la santé](#)

Source : Isee – Janvier 2021

Wallis-et-Futuna

[Agence de santé](#)

Personnels de l'agence de santé, évolution des effectifs, activités de l'agence de santé de 2016 à 2020.

Source : STSEE – 2022

[Caisse des Prestations Sociales](#)

Les données de la Caisse Locale et Prestations Familiales (CCPF) et de la Caisse Locale de Retraite (CLR) de 2010 à 2020.

Source : STSEE – 2022

4.6. Enseignement, éducation (dont illettrisme), enseignement supérieur

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche 2022](#)

Le chapitre 10 présente de façon détaillée les principales statistiques propres aux départements et collectivités d'Outre-mer. Les thématiques abordées spécifiquement sont les élèves, les étudiants, les personnels, les diplômes délivrés dans les départements et régions d'Outre-mer (DROM).

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Nouvelle-Calédonie*

Source : Depp, repères et références statistiques – Août 2022

[Atlas régional des effectifs étudiants 2019-2020](#)

Cet atlas présente les effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements et les formations de l'enseignement supérieur, recensés dans les systèmes d'information et enquêtes du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, des ministères en charge de l'Agriculture, de la Pêche, de la Culture, de la Santé et des Sports.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Martin, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie*

Source : Sies – Octobre 2021

[Résultats définitifs de la session 2021 du baccalauréat](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Depp, Note d'information n° 22.10 – Mars 2022

[Indicateurs de résultats des lycées 2021](#)

Indicateurs permettant d'évaluer l'action propre de chaque lycée en prenant en compte la réussite des élèves au baccalauréat et leur parcours scolaire dans l'établissement.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Depp – Février 2022

[L'état de l'École 2021](#)

La publication L'état de l'École présente une synthèse d'indicateurs statistiques qui apparaissent essentiels et pertinents pour analyser notre système éducatif et pour apprécier les politiques publiques mises en œuvre.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Depp – Novembre 2021

[Géographie de l'École – Édition 2021](#)

L'ouvrage décrit le système d'éducation et de formation afin de mettre en lumière les disparités territoriales. Ses 36 fiches thématiques renseignent, sous forme d'indicateurs cartographiés et de courtes analyses, sur l'environnement économique, social et familial des élèves, sur le contexte scolaire, les moyens et ressources humaines mis en œuvre ainsi que sur les parcours scolaires et les résultats.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Depp – Juin 2021

[Les élèves du premier degré à la rentrée 2021](#)

Statistiques sur les effectifs scolarisés dans le premier degré

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Depp, Note d'information n°21.45 – Décembre 2021

[Journée défense et citoyenneté 2020 : près d'un jeune Français sur dix en difficulté de lecture](#)

En 2020, 9,5 % des jeunes participants à la Journée défense et citoyenneté (JDC) rencontrent des difficultés dans le domaine de la lecture. Le tiers d'entre eux peut être considéré en situation d'illettrisme. Par ailleurs, plus d'un jeune sur dix a une maîtrise fragile de la lecture. Enfin, près de huit sur dix sont des lecteurs efficaces. Les jeunes des DROM sont particulièrement concernés par les difficultés de lecture.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Depp, Note d'information n°21.27 – Juin 2021

[Diplômes – formations en 2019](#)

Recensement de la population – Résultats pour toutes les communes, départements, régions, intercommunalités...

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon

Source : Insee, Base de données – Juin 2022

[Les effectifs d'étudiants dans l'enseignement supérieur en 2020-2021 en progression constante](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : SIES – Note d'information n°21.14 – Décembre 2021

[Les étudiants inscrits dans les universités françaises en 2020-2021](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : SIES – Note d'information n°21.12 – Novembre 2021

[L'apprentissage au 31 décembre 2021](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Depp, Note d'information - n°22.22 – Juillet 2022

[Open data de l'enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

100 jeux de données avec une recherche par mots clés

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Martin, Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Nouvelle-Calédonie

Source : Mesri – Sies - 2022

Guadeloupe

[Chiffres clés 2021-2022](#)

Source : Académie Guadeloupe – 2022

Martinique

[L'académie en chiffres 2021-2022](#)

Source : Académie Martinique – 2022

Guyane

[L'académie en chiffres : constat d'effectifs 2021](#)

Source : Académie Guyane – Octobre 2021

La Réunion

[Productions statistiques](#)

Source : Académie La Réunion – Avril 2022

[Diagnostic académique du projet stratégique 2021-2025](#)

Source : Académie La Réunion – Juillet 2021

[Au fil des générations, des natifs de La Réunion de plus en plus diplômés](#)

Clé de l'accès à l'emploi, le niveau de diplôme de la population augmente de génération en génération à La Réunion. Ainsi, alors que 67 % des natifs de l'île âgés de 55 à 64 ans n'ont pas de diplôme en 2017, c'est le cas de 24 % des jeunes natifs de 25 à 34 ans. Ces derniers sont par ailleurs trois fois plus souvent diplômés du supérieur que leurs aînés (25 % contre 8 %). Pour autant, l'écart avec la métropole (39 %) et les Antilles (33 %) reste conséquent.

Source : Insee Flash Réunion n°202 – Mai 2021

Mayotte

[L'Éducation en chiffres 2021-2022](#)

Source : Rectorat Mayotte – 2022

Polynésie française

[Les conditions de vie des étudiants en Polynésie française](#)

Les conditions de vie des étudiants, qu'il s'agisse du budget, du logement ou encore de l'organisation familiale et professionnelle, ont un impact sur la bonne réalisation de leurs études. Pour les étudiants vivant chez leurs parents, le logement est considéré comme plus agréable et il est plus aisé d'y être seul pour travailler. Le choix des études est principalement motivé par une perspective d'emploi.

Source : ISPF, Points Forts Études et Bilans n°1321 – Mai 2022

[Les chiffres clés du système éducatif Polynésien](#)

En Polynésie française, les populations scolaires des 1^{er} et 2nd degrés des établissements publics et privés décroissent continûment depuis plusieurs années, principalement du fait de la baisse de la natalité.

Source : Présidence de la Polynésie française – Août 2021

Nouvelle-Calédonie

[Les chiffres-clés de l'éducation 2021](#)

Source : Vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie – 2021

Wallis-et-Futuna

[Les chiffres-clés de l'éducation 2020](#)

Les effectifs des élèves, le personnel de l'Éducation et le taux de réussite de 2014 à 2020.

Source : STSEE – 2021

4.7. Jeunesse, sport, culture

Publications concernant plusieurs DOM ou COM

[Atlas culture des territoires](#)

Un portrait de chaque région mobilisant des données géographiques, économiques et sociales pour décrire les territoires, ainsi que des données culturelles (offre, dépenses publiques, emploi et entreprises).

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Ministère de la Culture – 2022

[Observatoire territorial du sport et de la jeunesse](#)

Il permet de réaliser directement des cartes et de visualiser les indicateurs statistiques prédéfinis sur des zones géographiques paramétrables. Il offre également la possibilité de produire des rapports statistiques sur un territoire sélectionné par l'utilisateur.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie

Source : Injep – 2022

[Les fiches régionales de la vie associative 2021](#)

Les tableaux régionaux de la vie associative synthétisent les principaux repères et chiffres-clés relatifs au secteur associatif dans chaque région. Ils ont été réalisés cette année par Recherches & Solidarités avec le soutien de l'INJEP.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

Source : Injep – Octobre 2021

[Licences sportives saison 2019/2020](#)

Données par département et région

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee Chiffres-clés – Avril 2022

[Recensement des licences et clubs sportifs 2020](#)

Un recensement annuel des licences et clubs est réalisé annuellement par la MEDES auprès des 113 fédérations sportives agréées. Chacune d'entre elles fournit deux fichiers détaillés relatifs aux licences délivrées et aux clubs qui lui sont affiliés.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Nouvelle-Calédonie*

Source : *INJEP-MEDES - Juillet 2021*

[Accueils collectifs de mineurs \(colonies et centres de vacances, centres aérés et de loisirs, scoutisme...\) – 2019/2020](#)

L'INJEP produit chaque année des statistiques sur l'activité des accueils collectifs de mineurs, qu'il s'agisse de séjours avec hébergement (colonies et séjours de vacances notamment) ou d'accueils de loisirs périscolaires ou extrascolaires : nombre d'accueils, effectifs d'enfants accueillis, destination des séjours avec hébergement, etc..

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Polynésie française*

Source : *INJEP - Janvier 2021*

[Baromètre national des pratiques sportives 2020](#)

En 2020, 65 % des Français de 15 ans et plus ont pratiqué au moins une activité physique et sportive au cours des douze derniers mois. En 2018, dans la première édition de baromètre, ils étaient 66 % : la pratique n'a donc quasiment pas évolué en deux ans.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion*

Source : *INJEP - Mars 2021*

Guadeloupe

[En Guadeloupe, l'écoute de la musique et des informations à la radio sont les pratiques culturelles les plus répandues](#)

En Guadeloupe, la musique est au cœur des pratiques culturelles : les trois quarts des Guadeloupéens écoutent de la musique tous les jours. Aussi, 24 % des Guadeloupéens ont assisté au carnaval durant l'année précédant l'enquête menée entre février 2019 et février 2020 et 46 % ont participé à un « chanté Nwel ». Par ailleurs, la radio a une place importante : les trois quarts des Guadeloupéens l'écoutent tous les jours, notamment pour s'informer.

Source : *Insee Analyses Guadeloupe n° 52 - Octobre 2021*

Martinique

[En Martinique, les traditions, la musique et le créole fédèrent les générations](#)

En Martinique, la musique est au cœur des pratiques culturelles : six Martiniquais sur dix écoutent de la musique tous les jours. Leurs pratiques culturelles se différencient

de celles des autres territoires français notamment en raison d'une offre culturelle moins développée : les pratiques culturelles comme la fréquentation des musées, des théâtres et des cinémas y sont en proportion moins répandues. En revanche, les Martiniquais sont nombreux à regarder la télévision.

Source : Insee Analyses Martinique n° 48 – Octobre 2021

Guyane

[La diversité linguistique marque chaque pan de la culture en Guyane](#)

La culture en Guyane se caractérise par sa pluralité, comme en atteste la diversité des langues parlées sur le territoire. Cette richesse linguistique et culturelle marque les pratiques du quotidien. Ainsi, un Guyanais sur cinq parle le créole guyanais dans la vie quotidienne, que ce soit au travail, en famille ou entre amis et un Guyanais sur dix le créole haïtien.

Source : Insee Analyses Guyane n° 54 – Octobre 2021

La Réunion

[Entre langue créole, musiques des Mascareignes et influence internationale](#)

La langue créole et les musiques réunionnaises sont deux éléments centraux de la culture à La Réunion. Ainsi, 81 % des Réunionnais de 15 ans ou plus déclarent maîtriser la langue créole et, lorsqu'ils écoutent de la musique, 82 % écoutent notamment des musiques de La Réunion (séga, maloya, etc.). Les jeunes se distinguent de leurs aînés par une écoute du rap plutôt que de la variété française. Ils sont également plus nombreux à aller au cinéma et à lire des livres, et développent des goûts littéraires propres à leur génération.

Source : Insee Analyses Réunion n° 70 – Juillet 2022

[En 2019, près d'un habitant de La Réunion sur deux a visité un site du patrimoine](#)

En 2019, 300 000 Réunionnais, soit 45 % de la population de 15 ans ou plus, déclarent avoir visité un site du patrimoine. La plupart de ces visites se déroulent à La Réunion. Les sites les plus visités sont les monuments religieux, les parcs et jardins historiques ainsi que les quartiers historiques ou les villages de caractère. Les personnes très diplômées les visitent davantage que les autres.

Source : Insee Flash Réunion n° 230 – Juillet 2022

Mayotte

[Mayotte, un territoire riche de ses langues et de ses traditions](#)

Le shimaoré et le kibushi sont les deux langues majoritairement parlées par les habitants de Mayotte. Moins répandu sur l'île, le français est surtout parlé par les jeunes, les personnes diplômées et les Français nés en dehors de Mayotte. Les habitants de Mayotte sont proportionnellement plus nombreux à déclarer lire des

livres qu'à La Réunion, en partie du fait de l'importance des lectures religieuses. Les pratiques de la danse, du chant ou de la musique sont largement diffusées dans l'île, notamment avec le debaa, le shigoma, le m'biwi.

Source : Insee Analyses Mayotte n° 33 – Juillet 2022

Nouvelle-Calédonie

[Chiffres clés Culture](#)

Pratiques culturelles, établissements et salariés

Source : Isee – Novembre 2021

[Licenciés sportifs par province et par activité sportive de 2015 à 2020](#)

Source : Isee – Juillet 2021

4.8. Logement

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Recensement de la population](#)

[Logement](#) – Résultats 2019 pour toutes les communes, départements, régions, intercommunalités...

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

Source : Insee Chiffres détaillés – Juin 2022

[Construction de logements - Nombre de logements autorisés/commencés](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

Source : Insee, séries chronologiques – Janvier 2022

[Le parc locatif social au 1^{er} janvier 2021](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : SDES – Décembre 2021

[Recensement de la population 2019 : logements, résidences principales](#)

Données communales

Territoires : Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon

Source : Insee, chiffres détaillés – Juin 2022

Guadeloupe

[Le parc locatif social public de la Guadeloupe](#)

Au 1^{er} janvier 2021, le parc social guadeloupéen compte 37 202 logements, chiffre en stabilité par rapport à l'année 2020.

Source : Deal Guadeloupe – Décembre 2021

[Le nombre de logements continue d'augmenter malgré le ralentissement démographique](#)

En 50 ans, la Guadeloupe a connu une forte expansion de l'habitat. La hausse du nombre de résidences principales est 5,6 fois plus rapide que celle de la population. Les besoins en nouveaux logements résultent de la diminution de la taille des ménages. En moyenne moins de personnes vivent dans un même logement en raison de la décohabitation. En parallèle il y a de plus en plus de logements vacants en Guadeloupe.

Source : Insee Flash Guadeloupe n°154 – Juin 2021

Martinique

[Une demande croissante de logements liée à la décohabitation](#)

En 50 ans, le nombre de logements en Martinique croît plus rapidement que la population sous l'effet de la décohabitation : le nombre moyen de personnes par résidence principale est divisé de moitié. Le nombre de résidences secondaires et de logements vacants en forte augmentation contribue aussi à cette hausse du nombre de logements.

Source : Insee Flash Martinique n°153 – Juin 2021

Guyane

[Une forte expansion du nombre de logements depuis 50 ans](#)

En 50 ans, le parc de logements en Guyane est en très forte expansion, en lien avec l'explosion démographique. Les maisons constituent la majeure partie des résidences principales. Les logements de petite surface sont deux fois plus nombreux que dans les autres DROM et en France métropolitaine. Cependant le nombre des logements de trois et quatre pièces progresse plus vite : ils forment plus de la moitié du contingent. Le parc est relativement récent et pour une très grande partie date d'après 1990.

Source : Insee Flash Guyane n°143 – Juin 2021

La Réunion

[En 50 ans, deux fois moins d'habitants par logement](#)

À La Réunion, le nombre de résidences principales est multiplié par quatre entre 1968 et 2018, passant de 82 100 à 332 400. En 50 ans, il augmente de 2,8 % par an, soit deux fois plus vite que la population (+ 1,5 %). Cet accroissement du parc de logements répond aux besoins liés à la croissance de la population mais également au phénomène

de décohabitation lié aux changements de mode de vie. Le nombre moyen de personnes par ménage est ainsi passé de 5,0 en 1968 à 2,6 en 2018.

Source : Insee Flash Réunion n°209 – Septembre 2021

Nouvelle-Calédonie

[Le marché de l'immobilier se maintient en 2020](#)

En 2020, le marché de l'immobilier se stabilise après une année 2019 marquée par un fort ralentissement. Le marché poursuit une mutation amorcée un an plus tôt. Les ventes de biens neufs sont en berne : les grands programmes de construction de ces dernières années sont pour la plupart achevés et le marché est arrivé à maturité, voire à saturation.

Source : Isee Synthèse n°55 – Novembre 2021

[Les conditions de logement en Nouvelle-Calédonie en 2019](#)

Le parc immobilier de la Nouvelle-Calédonie en 2019 compte 109 000 logements dont 90 800 résidences principales. Directement impacté par le ralentissement de la croissance démographique, le parc des résidences principales a augmenté deux fois moins rapidement entre 2014 et 2019 qu'entre 2009 et 2014. Le nombre de logements vacants a presque doublé en cinq ans et une habitation sur dix est désormais libre.

Source : Isee Synthèse n°53 – Septembre 2021

4.9. Justice et sécurité intérieure

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Bilan 2021 de la sécurité routière](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie

Source : ONISR, Bilan de l'accidentalité de l'année 2021 – Janvier 2022

[Population écrouée/détenue](#)

Depuis janvier 2022, les statistiques trimestrielles de milieu fermé (STMF) sont produites par la Sous-Direction de la Statistique et des Études (SDSE). Une personne est comptabilisée dans ces statistiques lorsqu'elle fait l'objet d'une mise sous écrou.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie

Source : SDSE - Fichier statistique Genesis

[Les statistiques de milieu ouvert](#)

Dans les statistiques annuelles de milieu ouvert, seules les personnes majeures sont comptabilisées. Une personne est considérée comme placée sous main de justice en milieu ouvert, lorsqu'elle est suivie pour une mesure, sans être placée sous écrou.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : SDSE - Fichier statistique APPI

[Insécurité et délinquance en 2021 : bilan statistique](#)

Le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure publie sa 6^e édition du bilan statistique « Insécurité et délinquance », sur l'année 2021, laquelle présente encore des évolutions atypiques, après une année 2020 marquée par la pandémie et des mesures exceptionnelles de confinement de la population et de couvre-feu.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Wallis-et-Futuna

Source : SSMSI – Interstats – Juin 2022

Mayotte

[Six habitants sur dix se sentent en insécurité](#)

L'ampleur de la délinquance génère un fort sentiment d'insécurité à Mayotte. Ainsi, six habitants sur dix se sentent en insécurité à leur domicile ou dans leur quartier. C'est plus particulièrement le cas des femmes et des victimes de vols ou de menaces. En outre, quatre habitants sur dix renoncent souvent ou parfois à sortir de chez eux. Dans ce contexte, l'action des forces de l'ordre est très majoritairement jugée insuffisante.

Source : Insee Flash Mayotte n°127 – Novembre 2021

[Une délinquance hors norme](#)

La délinquance d'appropriation est particulièrement forte à Mayotte. En 2018 ou 2019, 18 % des ménages déclarent avoir été victimes d'un cambriolage ou d'un vol sans effraction, soit quatre fois plus qu'en France métropolitaine. De plus, les habitants de Mayotte sont personnellement trois fois plus victimes de vols avec ou sans violences. Les vols sont aussi plus souvent aboutis, les multi-victimes plus nombreuses et le recours à la violence ou aux menaces beaucoup plus fréquent que dans l'Hexagone.

Source : Insee Analyses Mayotte n°30 – Novembre 2021

Nouvelle-Calédonie

[Les violences intrafamiliales en Nouvelle-Calédonie : regard sur l'ampleur d'un phénomène social peu signalé](#)

En 2019 et 2020, en moyenne 14 500 personnes par an sont exposées à des violences physiques ou sexuelles – que l'agresseur soit connu ou non de la victime, soit 7,6 % des personnes âgées de 18 à 75 ans. Loin d'être un cadre protecteur, le milieu familial est un espace d'exposition aux violences notable. En effet, 2,3 % des personnes âgées de 18 à 75 ans indiquent avoir été agressées physiquement ou sexuellement par un membre de leur famille.

Source : Isee, Synthèse n°58 – Mai 2022

[La délinquance en Nouvelle-Calédonie, un sentiment d'insécurité confirmé par la réalité des faits](#)

La délinquance d'appropriation est particulièrement forte à Mayotte. En 2018 ou 2019, 18 % des ménages déclarent avoir été victimes d'un cambriolage ou d'un vol sans effraction, soit quatre fois plus qu'en France métropolitaine. De plus, les habitants de Mayotte sont personnellement trois fois plus victimes de vols avec ou sans violences.

Source : Isee, Synthèse n°57 – Mai 2022

Wallis-et-Futuna

[Evolution des accidents survenus à Wallis & Futuna de 2000 à 2020](#)

Source : STSEE – 2021

4.10. Équipements et services dans les territoires

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Dénombrement des équipements en 2021 \(commerce, services, santé...\)](#)

La base permanente des équipements (BPE) est une source statistique qui fournit le niveau d'équipements et de services rendus à la population sur un territoire. Les résultats sont proposés sous forme de bases de données dans différents formats et pour des niveaux géographiques allant de la commune (ou l'Iris pour certaines bases) jusqu'à la région, en intégrant des zonages d'étude. L'offre comprend également des bases de données où de nombreux équipements sont géolocalisés.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee, base de données – Juillet 2022

La Réunion

[Des pôles de centre-ville encore très présents, mais les pôles de périphérie se développent fortement](#)

Le paysage commercial continue de se transformer à La Réunion et ressemble de plus en plus à celui de la France métropolitaine, avec l'implantation de pôles commerçants en périphérie des villes. Mais les pôles commerçants de centre-ville sont encore très présents à La Réunion : ils regroupent encore quatre emplois du commerce de proximité sur dix fin 2015, contre moins de trois sur dix dans les agglomérations de l'Hexagone de taille semblable.

Source : Insee Analyses Réunion n°65 – Décembre 2021

4.11. Prix à la consommation

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Indice des prix à la consommation](#)

Résultats par regroupement de produits et produits détaillés (COICOP) – indicateurs sur chacun des 5 DROM.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee, séries chronologiques – Juillet 2022

Guadeloupe

[L'indice des prix à la consommation en Guadeloupe](#)

En [juin 2022](#), en Guadeloupe, les prix augmentent de 0,9 %. Les deux secteurs les plus impactés par l'inflation sont l'énergie (+ 1,7 %) et les services (+ 1,3 %). Les prix s'accroissent de 4,8 % sur les 13 derniers mois, depuis mai 2021, et de 1,6 % ces trois derniers mois confirmant la reprise de l'inflation sur la Guadeloupe.

Source : Insee Flash Guadeloupe n°167 – Juillet 2022

Martinique

[L'indice des prix à la consommation en Martinique](#)

En Martinique, entre mai et [juin 2022](#), les prix à la consommation rebondissent : + 0,8 %, après - 0,2 % le mois précédent. Sur un an, entre juin 2021 et juin 2022, les prix augmentent moins rapidement en Martinique qu'au niveau national (France hors Mayotte) : + 4,6 % contre + 5,8 %.

Source : Insee Flash Martinique n°167 – Juillet 2022

Guyane

[L'indice des prix à la consommation en Guyane](#)

En Guyane, en [juin 2022](#), les prix à la consommation augmentent de 1,0 % en un mois, après + 0,3 % en mai. Ils continuent leur progression à la hausse dans la plupart des regroupements. Ils augmentent de 1,1 % dans l'alimentation et de 1,4 % dans les secteurs de l'énergie et des services. Les prix des produits manufacturés sont quasi stables. La hausse des prix s'établit à 4,5 % sur treize mois et 2,2 % sur les trois derniers mois confirmant une reprise de plus en plus forte de l'inflation. Elle demeure toutefois en dessous de celle de la France métropolitaine.

Source : Insee Flash Guyane n°155 – Juillet 2022

La Réunion

[L'indice des prix à la consommation à La Réunion](#)

En [juin 2022](#), les prix à la consommation augmentent de 0,6 % à La Réunion, après + 0,7 % en avril et mai. En juin, la hausse de saison des prix du transport aérien est particulièrement marquée, et s'accompagne du renchérissement des prix des produits pétroliers qui s'accélère. À l'inverse, la baisse des prix de l'alimentaire se poursuit, entraînée par ceux des produits frais, même si les prix des produits hors frais continuent d'augmenter. Par ailleurs, les prix des produits manufacturés sont stables.

Source : Insee Flash Réunion n°231 – Juillet 2022

Mayotte

[L'indice des prix à la consommation à Mayotte](#)

En [juin 2022](#), les prix à la consommation reculent de 0,1 % à Mayotte. Ils sont tirés à la baisse par les prix des services (- 1,1 %) et par ceux des produits manufacturés (- 0,2 %). En revanche, les prix de l'alimentaire, de l'énergie et du tabac augmentent. Sur un an, les prix augmentent de 4,9 % à Mayotte, entraînés par la hausse des produits pétroliers. La hausse sur un an est cependant moindre qu'en France hors Mayotte (+ 5,8 %).

Source : Insee Flash Mayotte n°140 – Juillet 2022

Polynésie française

[Indice des prix à la consommation](#)

En [juin 2022](#) l'indice des prix à la consommation augmente de 0,2 % et s'établit à 105,48, essentiellement en raison de la hausse de 0,6 % des prix des transports, de 0,4 % des prix de la division logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles et de 0,7 % du prix de la division hôtellerie...

Source : ISPF, Points conjoncture n°7 – Juillet 2022

Nouvelle-Calédonie

[L'indice des prix à la consommation en Nouvelle-Calédonie](#)

En [juin 2022](#), la hausse de l'indice des prix à la consommation hors tabac et général se poursuit mais à un rythme ralenti (+0,3 % après +1,0 % en mai), grâce au recul des prix de l'énergie (-0,2 %). Les prix des services augmentent de 0,5 % et ceux de l'alimentation de 0,3 %. Les prix des produits manufacturés et du tabac sont stables. En glissement annuel, l'indice général augmente de 3,8 %.

Source : Isee, Conjoncture – Juillet 2022

[En 2021, le niveau moyen des prix, tous postes confondus, comme hors tabac, augmente de 0,6 % et compense la baisse historique de l'année précédente](#)

En 2021, les prix à la consommation, avec ou sans tabac, augmentent en moyenne de 0,6 % sur un an. Trois raisons majeures expliquent ce renchérissement. Tout d'abord, la hausse des cours mondiaux du pétrole se répercute sur les prix des carburants et du gaz. Ceux-ci pèsent lourdement sur le poste énergie qui augmente au global de 4,2 %.

Source : Isee, Conjoncture – Mars 2022

Wallis-et-Futuna

[L'indice des prix à la consommation à Wallis-et-Futuna](#)

Au [premier trimestre 2022](#), l'indice d'ensemble des Prix à la Consommation enregistre une variation trimestrielle de +1,60 %. L'indice des prix à la consommation du premier trimestre 2022 calculé par le STSEE (base 100 juin 2008), s'élève à 117,82 contre 115,96 au trimestre précédent.

Source : STSEE – Mai 2022

Saint-Pierre et Miquelon

[L'indice des prix à la consommation à Saint-Pierre-et-Miquelon](#)

Au cours du [deuxième trimestre 2022](#), le niveau général des prix à la consommation des ménages de Saint-Pierre et Miquelon a augmenté de 3,18 %.

Source : Préfecture de Saint-Pierre et Miquelon – Février 2022

4.12. Activité productrice et démographie des entreprises

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Créations d'entreprises et d'établissements au cours de l'année 2020](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee – Bases de données : REE fichiers détail – Février 2022

[Les stocks d'unités légales et des établissements au 31 décembre 2020 - données semi-définitives](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee – Bases de données : REE fichiers détail – Février 2022

Guadeloupe

[En 2019, le climat des affaires est favorable en Guadeloupe](#)

En 2019, l'activité des unités légales guadeloupéennes est bien orientée avec une hausse du chiffre d'affaires de 3,4 %. Le commerce demeure l'activité majeure du territoire. La hausse des charges sociales oriente le partage de la valeur ajoutée en faveur des salariés. Les efforts d'investissements sont surtout réalisés dans l'énergie, les activités de location et location-bail ainsi que dans les activités immobilières.

Source : Insee Analyses Guadeloupe n°54 – Décembre 2021

[Une dynamique d'emploi spécifique dans les Entreprises de Taille Intermédiaire](#)

Entre 2008 et 2017, le nombre d'établissements guadeloupéens a fortement augmenté (+ 23 %), principalement des nouvelles microentreprises n'employant pas de salarié. L'impact de cette hausse sur l'emploi salarié a été faible (+ 1 %). Ces évolutions masquent cependant les dynamiques à l'œuvre. Les microentreprises sont les seules à créer des emplois salariés en Guadeloupe sur la période.

Source : Insee Flash Guadeloupe n°146 – Février 2021

Martinique

[En 2019, une conjoncture économique favorable en Martinique](#)

En 2019, l'activité des unités légales martiniquaises est bien orientée avec une hausse du chiffre d'affaires de 3,2 %. Le commerce demeure l'activité majeure du territoire. La hausse des charges sociales oriente le partage de la valeur ajoutée en faveur des salariés. Les efforts d'investissement sont surtout réalisés dans l'énergie, les activités de location et location-bail ainsi que dans les activités immobilières.

Source : Insee Analyses Martinique n°50 – Décembre 2021

Guyane

[En 2019, l'activité reste bien orientée en Guyane](#)

En 2019, l'activité des unités légales guyanaises est bien orientée avec une hausse du chiffre d'affaires de 5,2 %. Le commerce demeure l'activité majeure du territoire. Avec des charges sociales maîtrisées, le partage de la valeur ajoutée est favorable aux entreprises en 2019. Les efforts d'investissement sont surtout réalisés dans l'énergie, ainsi que dans les activités immobilières.

Source : Insee Analyses Guyane n°56 – Décembre 2021

[Guyane : les entreprises de taille intermédiaire en fort développement](#)

Entre 2008 et 2017, le nombre d'établissements guyanais a fortement augmenté (+45 %), en particulier pour les microentreprises n'employant pas de salarié. Ainsi, l'impact de cette hausse sur l'emploi salarié a été faible (+11 %). La zone de l'Est-Littoral, avec Cayenne, concentre les activités tandis que celle de l'Ouest accuse un retard en termes de créations d'établissements, en particulier au sein de la catégorie des PME et des entreprises de taille intermédiaire.

Source : Insee Flash Guyane n°135 – Février 2021

La Réunion

[Les créateurs d'entreprises à La Réunion en 2018 : Des créateurs de plus en plus diplômés, mais moins expérimentés](#)

À La Réunion, en 2018, 6 600 entreprises sont créées, dont un tiers sont des commerces. Les créateurs sont plus souvent des salariés que ceux de 2014, et sont plus diplômés. Seul un créateur sur trois est une femme. Nombre de créateurs réunionnais engagent peu de moyens financiers au départ, et ils sont plus nombreux dans ce cas qu'en 2014. Ils sont aussi plus nombreux qu'au niveau national à déclarer avoir fait face à des difficultés pour créer leur entreprise.

Source : Insee Flash Réunion n° 224 – Mars 2022

[Les entreprises réunionnaises créent 7,8 milliards d'euros de valeur ajoutée](#)

En 2019, les entreprises marchandes réunionnaises créent 7,8 milliards d'euros de valeur ajoutée, pour un chiffre d'affaires de 26,8 milliards d'euros. L'investissement, largement porté par les activités immobilières, s'élève à 2,1 milliards d'euros. Il est concentré sur quelques entreprises, puisque 5 % des entreprises réalisent 93 % de l'investissement. La valeur ajoutée augmente fortement entre 2018 et 2019 (+ 4,3 %), après une faible croissance l'année précédente. Les secteurs de la construction, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale contribuent le plus à cette croissance.

Source : Insee Flash Réunion n° 214 – Octobre 2021

[Près de six entreprises sur dix toujours en activité à La Réunion](#)

À La Réunion, en 2019, 57 % des entreprises sont toujours en activité cinq ans après leur création en 2014. Ces entreprises ont un peu mieux résisté que celles créées en 2010 grâce à un contexte économique plus favorable. Pour autant, les « jeunes » entreprises réunionnaises restent plus fragiles qu'au niveau national ; elles rencontrent notamment un peu plus de difficultés financières. Les sociétés, créées plus souvent par d'anciens indépendants et chefs d'entreprises, résistent mieux que les entreprises individuelles.

Source : Insee Flash Réunion n° 210 – Septembre 2021

Mayotte

[Nouveau record d'entreprises créées en 2021 et essor du micro-entrepreneuriat](#)

En 2021, le nombre de créations d'entreprises augmente encore fortement à Mayotte : 1 802 entreprises sont créées, soit 33 % de plus que le précédent point haut de 2020. Les créations sont notamment stimulées par la mise en place du statut de micro-entrepreneur courant 2020. Dans le même temps, le nombre de créations sous forme sociétaire augmente de nouveau fortement. Les créations sont particulièrement dynamiques dans les services, où le micro-entrepreneuriat est le plus répandu. En 2021, 47 % des créateurs d'entreprises individuelles sont des femmes.

Source : Insee Flash Mayotte n°136 – Mai 2022

Polynésie française

[Le secteur du Bâtiment et travaux publics en 2021](#)

En 2021, l'activité du secteur du Bâtiment et des travaux publics (BTP) progresse fortement. Le chiffre d'affaires du secteur augmente de 8,5 % grâce à l'activité soutenue de la construction de bâtiments (+ 2,9 milliards de F.CFP) et des travaux de construction spécialisés. Le nombre de salariés dans la construction est en hausse pour la septième année consécutive (+ 5,1 % par rapport à l'année précédente) et s'établit à près de 5 480 emplois salariés, soit très proche du niveau record de 2009 avec 5 640 emplois.

Source : ISPF, Points Études et Bilans n°1322 – Mai 2022

[Les créations d'entreprises en 2020](#)

En 2020, le nombre de création d'entreprises nouvelles dans les secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services (ICS) diminue de 9 % comparé à 2019. Malgré une baisse des créations, le stock total d'entreprises actives progresse de 5 % grâce à une baisse de près d'un quart des radiations par rapport à 2019. Les créations fléchissent dans tous les secteurs d'activités excepté dans la construction.

Source : ISPF, Points Forts Études et Bilans n°1290 – Novembre 2021

Nouvelle-Calédonie

[La démographie des entreprises](#)

Tableaux sur la démographie des entreprises du secteur marchand de 1995 à 2021.

Source : Isee, séries statistiques – 2022

4.13. Recherche et développement

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Bilan de la Fête de la science 2020](#)

Depuis près de 30 ans, le MESRI organise annuellement, avec la contribution de plus de mille porteurs de projet, plus de 3 000 événements au cours de sa traditionnelle Fête de la science.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie*

Source : *Mesri – Sies, Note d'information n°7 – Juin 2021*

[L'innovation et la recherche et développement dans les Outre-mer](#)

Depuis plusieurs années, les politiques de développement économique mises en place dans les Outre-mer présentent la recherche et l'innovation comme des éléments clés pour accroître la compétitivité de ces territoires. Toutefois, malgré un ensemble de dispositifs de soutien à l'innovation et en dépit d'une hausse marquée ces 20 dernières années, les dépenses intérieures de recherche et développement (R&D) rapportées au PIB, restent relativement faibles dans les Outre-mer, comparativement aux régions hexagonales.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Martin, Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Nouvelle-Calédonie*

Source : *IEDOM, Études thématiques n°597 – Janvier 2020*

[Open data de l'enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

100 jeux de données avec une recherche par mots clés

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Saint-Martin, Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Nouvelle-Calédonie*

Source : *Mesri – Sies – 2022*

4.14. Tourisme

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Activité dans le tourisme : impact de la crise sanitaire Covid-19](#)

Indicateurs, publications nationales et régionales et l'impact de la crise Covid-19 sur le tourisme.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*

Source : *Insee Chiffres détaillés – Juin 2022*

[Tourisme en 2022](#)

Hébergements touristiques – Résultats pour toutes les communes, départements, régions, intercommunalités...

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

Source : Insee, Chiffres détaillés – Août 2022

La Réunion

[Le tourisme à La Réunion : un secteur mature porté par la clientèle locale](#)

L'IEDOM, l'Insee et l'AFD, au sein du partenariat CEROM, publient les comptes du tourisme 2010-2019. Estimée à 1,8 milliard d'euros en 2019 à La Réunion, la consommation du tourisme intérieur reste dynamique entre 2010 et 2019. Néanmoins, cette progression ralentit par rapport à la période 2005-2010, en raison d'une forme de maturité des dépenses touristiques des Réunionnais, avec un poids dans leurs revenus identique à celui observé en France entière. La prédominance de la clientèle locale dans l'industrie touristique se renforce en 2019.

Source : Cerom – Juillet 2022

[Juillet et août 2021 : à La Réunion, une fréquentation touristique toujours dépendante de la crise sanitaire](#)

À La Réunion, pendant l'hiver austral 2021, la fréquentation touristique reste très dépendante de l'intensité des restrictions sanitaires mises en œuvre. Ainsi, en juillet, même si les touristes étrangers ne sont pas encore revenus, l'activité des hôtels et restaurants est très dynamique et même un peu supérieure à celle de juillet 2019, avant la crise sanitaire. Les contraintes liées au Covid sont en effet limitées.

Source : Insee Flash Réunion n°216 – Novembre 2021

Mayotte

[La fréquentation hôtelière proche de son niveau d'avant la crise sanitaire](#)

En 2021, la fréquentation hôtelière à Mayotte retrouve quasiment son niveau de 2019, après une année 2020 où elle avait été affectée par la crise sanitaire liée à la Covid-19. L'offre de chambres se rapproche ainsi de son niveau de 2019 et le taux d'occupation des chambres se situe légèrement au-dessus du niveau de 2019 : 74 % contre 70 %. La fréquentation hôtelière est particulièrement dynamique sur la deuxième partie de l'année.

Source : Insee Flash Mayotte- n°137 – Mai 2022

[Chute de la fréquentation hôtelière avec la crise sanitaire](#)

En 2020, les mesures prises pour lutter contre l'épidémie de Covid-19 impactent fortement le secteur touristique à Mayotte, comme ailleurs en France. Dès la mi-mars, les fermetures d'établissements et le confinement entraînent une chute de la fréquentation. Entre avril et juin, la fréquentation est très réduite et concerne surtout

l'hébergement de soignants. Le nombre de nuitées remonte en juillet-août avec les vacances scolaires, mais reste à un faible niveau par rapport à l'année précédente.

Source : Insee Flash Mayotte- n°121 – Juillet 2021

Polynésie française

[Tableau de bord du tourisme 2021](#)

En 2021, la Polynésie française a accueilli 82 500 touristes, soit un résultat en hausse de 7,2 % par rapport à 2020 mais qui reste inférieur de 65 % par rapport à 2019. Deux tiers des touristes séjournent en hébergement terrestre marchand ; les secteurs flottants et non marchands représentent chacun 15 % des effectifs. L'Amérique du Nord et la France métropolitaine sont les seuls marchés qui progressent sur un an et constituent plus de 90 % des arrivées touristiques.

Source : ISPF, Points conjoncture n°63 – Juin 2022

[Bilan tourisme 2020](#)

Alors que la fréquentation touristique en 2020 débutait sur des bases similaires à 2019, la pandémie de Covid-19 a divisé le nombre de touristes par trois (77 000 touristes). Les clientèles nord-américaines et françaises représentent neuf touristes sur dix sur la période post-confinement. L'hôtellerie internationale est en retrait de deux tiers mais le tourisme interne se développe.

Source : ISPF, Points Études et Bilans n°1308 – Février 2022

Nouvelle-Calédonie

[Principales données sur le tourisme](#)

Conjoncture et synthèse annuelle concernant le tourisme.

Source : Isee – Juin 2022

4.15. Énergie

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Bilans énergétiques des départements d'Outre-mer de 2013 à 2020](#)

Présentation des données des bilans énergétiques de chacun des cinq DOM de 2013 à 2020. Ces bilans énergétiques physiques détaillent la production et la consommation d'énergie, toutes énergies confondues.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : SDES – Avril 2022

[Chiffres clés des énergies renouvelables - Édition 2021](#)

En croissance régulière depuis plusieurs années, les énergies renouvelables représentent 13,1 % de la consommation d'énergie primaire et 19,1 % de la consommation finale brute d'énergie en France en 2020. Parallèlement, leur poids dans l'économie française s'est accru : elles sont ainsi à l'origine, en 2018, de 8,6 Md€ d'investissement et de 68 000 emplois en équivalent temps plein.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : SDES – Juillet 2021

[Données locales de consommation d'énergie](#)

Des données relatives aux consommations annuelles d'électricité sont mises à disposition par le SDES, sur les DROM. Ces données sont les plus fines qu'il est possible de mettre à disposition du public dans le respect de la réglementation sur la protection des données personnelles et commercialement sensibles.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : SDES – Décembre 2021

Guadeloupe

[Chiffres clés de l'énergie 2021, Bilan 2020](#)

Dans un contexte sanitaire difficile, au regard de l'épidémie de la COVID-19, les travaux de l'OREC⁷⁶ soulignent une chute de la consommation totale d'énergie finale de 15,6 % par rapport à l'année 2019. Avec une diminution de plus de 21 % par rapport à l'année 2019, la consommation énergétique du secteur transport enregistre en 2020 la décroissance la plus importante sur les 10 dernières années.

Source : OREC Guadeloupe – Septembre 2021

Martinique

[Bilan énergétique 2020 de la Martinique](#)

Comparativement à l'année 2019, on observe une baisse significative de la consommation de carburants dans le secteur du transport de 20,3 % (- 41,5 % dans l'aérien et - 13 % dans le secteur routier) et une diminution significative des émissions de Gaz à effet de serre de 16 %. En revanche, il n'y a pas de baisse notable de la consommation électrique en 2020, mais un transfert de la consommation électrique du secteur tertiaire vers le secteur résidentiel.

Source : Collectivité Territoriale de Martinique – Octobre 2021

⁷⁶ Observatoire de l'énergie et du climat

La Réunion

[Bilan énergétique 2020 de l'île de La Réunion](#)

Source : Observatoire Énergie Réunion – Édition 2021

Wallis-et-Futuna

[L'eau, l'électricité et les hydrocarbures](#)

Source : STSEE, Statistiques diverses - 2020

Polynésie française

[Bilan énergétique de la Polynésie Française](#)

Source : Ademe, édition 2020 – 2021

4.16. Environnement – développement durable

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Chiffres clés des énergies renouvelables - Édition 2021](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : SDES – Juillet 2021

[Rapport : État de santé des récifs coralliens, herbiers marins et mangroves des Outre-mer français](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Nouvelle-Calédonie

Source : IFRECOR – juillet 2021

[Indicateurs de l'Observatoire national de la biodiversité](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Nouvelle-Calédonie

Source : Observatoire national de la biodiversité - 2022

[Compteur de la biodiversité Outre-mer](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Nouvelle-Calédonie

Source : Le Compteur de la biodiversité Outre-mer - 2022

[Bilan de la qualité de l'air extérieur en France en 2020](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte
Source : SDES – Octobre 2021

[Indicateurs territoriaux de développement durable](#)

Les données des indicateurs territoriaux correspondant aux 17 objectifs de développement durable sont mises à disposition dans sept bases de données, chacune pour un niveau géographique, notamment communes, départements, régions.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte
Source : Insee/SDES – Février 2022

[Les protections des espaces naturels terrestres et marins en France en 2021](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Nouvelle-Calédonie
Source : SDES, UMS Patrinat et OFB – Septembre 2021

[Les parcs nationaux de France - Chiffres clés - Édition 2021](#)

Territoires : Guadeloupe, Guyane, La Réunion
Source : SDES - Les parcs nationaux de France - Chiffres clés – Juin 2021

Guadeloupe

[L'État de l'environnement en Guadeloupe](#)

Source : DEAL Guadeloupe, Actualités : chiffres-clé 2018 – Décembre 2019

La Réunion

[Les défis économiques, sociaux et environnementaux du XXI^e siècle à La Réunion](#)

Malgré son dynamisme, le développement économique et social de La Réunion marque encore le pas. La richesse créée par habitant est inférieure de 37 % à celle de la métropole. La pauvreté, monétaire ou au sens des privations matérielles et sociales, touche trois fois plus de personnes. L'emploi y est plus rare, avec des inégalités de revenus plus élevées.

Source : Insee Analyses Réunion n° 66 – Décembre 2021

[À La Réunion, améliorations économiques et sociales, dégradation environnementale](#)

Ces travaux ont été menés en partenariat entre l'Insee et la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Deal) de La Réunion.

Source : Insee, SDES – Octobre 2021

[Améliorations économiques et sociales, dégradation environnementale](#)

Depuis le début des années 2000, La Réunion poursuit son développement économique, tout en consommant de plus en plus d'énergie et en générant davantage de déchets. Sa population est en meilleure santé et est mieux logée que par le passé. Cependant, les milieux naturels se dégradent malgré les mesures de protection des espaces et des espèces.

La crise sanitaire de la Covid-19 en cours pourrait néanmoins infléchir ces trajectoires, positivement ou non selon les cas, et rappelle les liens forts entre la santé humaine et le respect des équilibres environnementaux.

Source : Insee Flash Réunion n° 211 – Octobre 2021

Voir également les Insee Analyses n° 60 à 64 – Octobre 2021

Polynésie française

[Les Objectifs de Développement durable en Polynésie française](#)

Rapport de suivi des ODD en Polynésie française .

Source : Présidence de la PF, 2021

4.17. Transports

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Données sur le parc des véhicules au 1er janvier 2021](#)

Les données concernent les voitures particulières, les autobus et autocars, les camionnettes, les camions, les tracteurs routiers, les remorques, les semi-remorques et les véhicules automoteurs spécialisés.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : SDES – Août 2021

[Immatriculations de véhicules neufs en 2021](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee : Chiffres-clés – Avril 2022

[Résultats d'activité des aéroports français en 2021](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie

Source : Union des aéroports français – 2022

Guadeloupe

[Bilan 2016-2019](#)

Ce numéro retrace le bilan des années 2016 à 2019 en matière de transports terrestres, maritimes et aériens et de mobilité.

Source : Observatoire Régional du transport, Chiffres & Analyses n°13 – Mars 2020

Guyane

[2020 : un trafic en légère hausse de 2,37%, dans un contexte de pandémie imprévisible](#)

Le GPM-Guyane enregistre ainsi un trafic global (import/export) de 838 325 tonnes, soit une légère hausse de 2,37% par rapport à 2019.

Source : Grand port maritime de Guyane – Mars 2021

La Réunion

[Moins de 5 km de trajet du domicile au travail : 7 actifs sur 10 prennent la voiture](#)

Pour aller travailler, même à proximité de chez soi, la voiture reste le moyen de déplacement privilégié à La Réunion comme ailleurs en France. Ainsi, sept Réunionnais sur dix qui travaillent à moins de 5 km de leur domicile utilisent la voiture pour s'y rendre. Sur cette distance, l'usage des transports en commun, comme du vélo, est moins développé qu'en France de province. Même en dessous de 2 km entre le domicile et le travail, l'usage de la voiture reste majoritaire.

Source : Insee Flash Réunion n°193 – Janvier 2021

Polynésie française

[Le fret international en Polynésie française de 2015 à 2021](#)

Les importations représentent plus d'un tiers du produit intérieur brut (PIB) polynésien. Conjugué à l'isolement du Pays, cet aspect rend prégnant les coûts du transport de marchandises sur l'économie locale. En hausse de 43 % entre 2015 et 2021, ces coûts représentent en moyenne quatre fois ceux observés en Métropole et même 17 % de la valeur des importations en 2021.

Source : ISPF, Points Études et Bilans n°1316 – Mars 2022

Nouvelle-Calédonie

[Chiffres-clés du secteur transport](#)

Indicateurs, données historiques, transport de marchandises et de voyageurs.

Source : Isee – 2021

Wallis-et-Futuna

[Statistiques diverses](#)

Trafic maritime, trafics aériens (international et domestique), hydrocarbures.

Source : STSEE – 2022

4.18. Agriculture

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Graph'Agri 2021 – départements d'Outre-mer](#)

La publication présente, au travers d'une succession de thèmes (utilisation du territoire, exploitations, emploi, résultats économiques, entreprises, commerce extérieur), une synthèse des dernières informations disponibles.

Territoires : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte

Source : Graph'Agri 2021 – Octobre 2021

Guadeloupe

[Recensement agricole 2020 : 7 200 exploitations agricoles en Guadeloupe](#)

Un peu plus d'un an après le lancement de la collecte en octobre 2020, les premiers résultats du recensement agricole 2020 sont disponibles.

La Guadeloupe compte 7 200 exploitations agricoles, soit 7 % de moins que lors du précédent recensement de 2010. La tendance à la baisse du nombre d'exploitations se poursuit mais s'est nettement infléchie. Les exploitations ont une surface moyenne en progression et valorisent une surface agricole totale qui s'est stabilisée.

Source : SRISE, Agreste Guadeloupe – Décembre 2021

[Le revenu agricole après le cyclone Maria](#)

Après une année 2017 particulièrement difficile en raison du passage de l'ouragan Maria, l'année 2018 est marquée par une reprise en production progressive des bananeraies et une campagne de canne dans la moyenne de la décennie. Le résultat courant avant impôt (RCAI) moyen est de 27 600 € toutes filières confondues.

Source : SRISE, Agreste Guadeloupe – Décembre 2021

[Evolution du territoire agricole : vision croisée entre les recensements et l'occupation du sol](#)

Evolution du territoire agricole en Guadeloupe de 1980 à 2017 en utilisant deux sources d'information : les données récentes d'occupation du sol et les recensements agricoles.

Source : SRISE, Agreste Guadeloupe – Septembre 2021

Martinique

[Les premières données du recensement agricole 2020](#)

En 2020, la Martinique compte 2 660 exploitations agricoles, soit 20% de moins qu'en 2010 lors de leur dernier recensement. Les exploitations valorisent désormais en moyenne 8 ha (+ 9 %). Les moyennes exploitations sont les seules à voir leur effectif s'accroître. La baisse du nombre d'exploitations est plus marquée parmi les très petites exploitations (- 27 %).

Source : SRISE, Agreste Martinique – Décembre 2021

Guyane

[Premiers Résultats du Recensement Agricole 2020 en Guyane](#)

Après une phase de collecte d'octobre 2020 à mai 2021, le recensement agricole livre ses premiers résultats.

Source : SRISE, Agreste Guyane – Janvier 2022

[Mémento agricole 2021](#)

Le Mémento agricole statistique est diffusé annuellement. Il rassemble sous forme de panorama, en 17 domaines, l'essentiel des données chiffrées du monde agricole guyanais.

Source : SRISE, Agreste Guyane – Novembre 2021

La Réunion

[Les premiers résultats du recensement agricole 2020](#)

En 2020, la Réunion compte 6 250 exploitations agricoles, soit 18 % de moins qu'en 2010 lors du dernier recensement. Ces exploitations valorisent désormais 38 650 hectares, soit en moyenne 6,2 ha par exploitation. La baisse des surfaces agricoles depuis 2010 est plus marquée que sur la précédente décennie. La perte de plus de 4 000 hectares, soit 10 % des terres cultivées en 2010, est principalement expliquée par la baisse des surfaces en canne à sucre.

Source : SRISE, Agreste La Réunion – Décembre 2021

[Memento 2021](#)

L'édition 2021 du Memento présente comme chaque année les chiffres clés de l'agriculture dans la région.

Source : SRISE, Agreste La Réunion – Décembre 2021

Mayotte

[Recensement agricole 2020 : les premiers résultats](#)

Le recensement agricole 2020 est le premier mis en œuvre à Mayotte sur la base de critères communs à l'ensemble des départements français, notamment par la définition de ce qu'est une « exploitation agricole » ; celle-ci commercialisant nécessairement tout ou partie de sa production, quelles qu'en soient les modalités. Cependant, les seuils utilisés ont été adaptés et identiques pour les cinq DOM et l'absence de référence administrative, n° SIRENE par exemple, n'a pas été excluant

Source : SRISE, Agreste Mayotte – Décembre 2021

Polynésie française

[Bilan de la pêche en 2020](#)

En 2020, la production de pêche de capture est en baisse de 7,8 %. Ce repli est dû au recul des volumes de pêche hauturière notamment les volumes de thons germons (- 9,3 %). Le nombre de navires augmente, tout comme le nombre d'hameçons posés mais le rendement (kg/100 hameçons) diminue de 15,8 %. Les volumes de pêche côtière reculent également. Ce recul est dû à celui des volumes de thons germons (- 4,8 %).

Source : ISPF, Points Études et Bilans n°1281 – Octobre 2021

[Les exportations de produits perliers, fortement impactées par la Covid-19 en 2020](#)

La perliculture est la deuxième ressource propre de la Polynésie française après le tourisme et devant les produits issus de la pêche. La surface d'exploitation et le nombre de producteurs autorisés diminuent pour la deuxième année consécutive. La crise de la Covid-19 a durement impacté les exportations de la Polynésie française, dont celles des produits perliers. Déjà en difficulté depuis 2018, les recettes des exportations de produits perliers diminuent de moitié en un an pour atteindre 2,5 milliards de F.CFP en 2020.

Source : ISPF, Points Études et Bilans n°1274 – Août 2021

[L'aquaculture en Polynésie française en 2019](#)

La pisciculture de crevettes et celle de paraha peue (aussi appelé poisson-lune ou platax) constituent deux branches importantes de l'aquaculture locale. L'année 2019 marque la huitième année consécutive de hausse de production de crevettes avec une progression de 2 %. À l'inverse, la production de paraha peue baisse de 31 % cette année.

Source : ISPF, Points Études et Bilans n°1250 – Avril 2021

4.19. Finances publiques locales

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Portail web Open collectivités](#)

Ce portail permet d'améliorer la visibilité des informations publiques sur les collectivités locales à la fois pour les acteurs publics et pour les citoyens. Il propose des données et documents de la statistique publique facilement accessibles.

Territoires : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte

Source : SSM de la DGCL – 2022

[Les finances des groupements de communes à fiscalité propre en 2020](#)

Territoires : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte

Source : SSM de la DGCL – Avril 2022

[Rapport 2022 de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna, Saint-Pierre-et-Miquelon

Source : SSM de la DGCL – Juillet 2022

[Les collectivités locales en chiffres 2022](#)

Territoires : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte

Source : SSM de la DGCL – Mai 2022

[Les finances des communes en 2020](#)

Territoires : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte (Tableaux T5)

Source : SSM de la DGCL – Mars 2022

[Les finances des départements en 2020](#)

Territoires : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte

Source : SSM de la DGCL – Novembre 2021

[Les finances des régions en 2020](#)

Territoires : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte

Source : SSM de la DGCL – Décembre 2021

[Guide statistique de la fiscalité directe locale 2020](#)

Territoires : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte

Source : SSM de la DGCL – Mars 2022

[Les comptes consolidés des collectivités locales : quelles disparités régionales ?](#)

Entre 2014 et 2018, la situation financière des collectivités locales s'est homogénéisée d'une région à l'autre. Par exemple, l'épargne brute des collectivités a augmenté dans

les régions où elle était faible en 2014 et diminué dans les régions où elle était forte. Pour l'endettement, la façon de financer l'investissement des collectivités reste en revanche très différente d'une région à l'autre et il n'y a pas de tendance à l'homogénéisation.

Territoires : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte

Source : DGCL, Bis n°139 – Novembre 2019

4.20. Commerce extérieur

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Le chiffre du commerce extérieur](#)

Données régionales

Territoires : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte

Source : DSECE – Direction générale des Douanes et droits indirects – Mai 2022

La Réunion

[Bilan des importations 2011-2020 - Produits agricoles](#)

L'année 2020 aura été marquée par les conséquences de l'épidémie de Covid-19. Écoles fermées de mars à mai 2020, confinement de la population, et diminution drastique du transit aérien sont autant de facteurs qui ont pu affecter les importations de produits agricoles à La Réunion en 2020. Les tendances observées dans cette publication sont donc à prendre avec précaution, notamment la baisse importante des volumes de viande importés. Est-ce une tendance de fond, ou une conséquence ponctuelle de la crise ?

Source : SRISE, Agreste La Réunion – Décembre 2021

Polynésie française

[Bilan Commerce extérieur en 2020](#)

L'année 2020 est marquée par la pandémie de COVID-19. En Polynésie française, la fermeture des frontières à l'international, entre fin mars et fin juin 2020, entraîne la baisse de 20 % du déficit de la balance commerciale réelle entre 2019 et 2020. Cette crise sanitaire impacte la valeur des importations et encore plus celle des exportations.

Source : ISPF, Points Études et Bilan n°1314 – Avril 2022

[Les exportations de produits de la mer en 2021](#)

En 2021, profitant de l'allègement des contraintes de transport liées à la Covid-19, les exportations de produits de la pêche, hors coquilles, doublent sur un an à 1 786 millions de F.CFP et retrouvent leur niveau d'avant-crise. Les exportations de produits

de la pêche représentent 19 % des recettes des exportations locales en biens, soit 4 points de plus qu'en 2020 et 1 point de plus qu'en 2019

Source : ISPF, Points Études et Bilan n°1311 – Mai 2022

Nouvelle-Calédonie

[En 2020, le ralentissement des importations limite le déficit commercial](#)

En 2020, le taux de couverture des échanges commerciaux s'élève à 66 % et gagne 8,5 points par rapport à 2019. Ainsi, le déficit commercial s'établit à 91 milliards de F.CFP, en réduction de 31 % par rapport à 2019. Après s'être creusé en 2019 à la suite d'importations conséquentes mais occasionnelles, il retrouve un niveau proche de celui de 2018 (89 milliards de F.CFP).

Source : Isee, Synthèse annuelle 2020 – Décembre 2021

[Les données : tableaux et séries statistiques](#)

Importations, exportations, balance commerciale, recettes douanières, principaux partenaires commerciaux...

Source : Isee – 2022

Wallis-et-Futuna

[Statistiques douanières](#)

Source : STSEE, statistiques douanières – 2022

Saint-Pierre-et-Miquelon

[Importations et exportations mensuelles depuis 2013](#)

Source : Service des douanes de Saint-Pierre et Miquelon – Avril 2022

4.21. Comptabilité régionale

Guadeloupe

[Bilan économique 2021](#)

En 2021, l'économie guadeloupéenne est en phase de reprise après la chute brutale de l'activité en 2020, due à la pandémie de Covid 19. La croissance est estimée à 1,9 % en volume soit un rebond relativement faible après la baisse significative de l'année précédente, estimée à 4,9 %. Cette reprise fluctue toutefois en fonction des pics pandémiques et des mesures sanitaires qui les accompagnent tout au long de l'année ainsi que des mouvements sociaux.

Source : Insee Conjoncture Guadeloupe n°19 – Juin 2022

[Comptes économiques rapides de la Guadeloupe en 2020](#)

En 2020, l'année est marquée par le coup d'arrêt imposé par la crise sanitaire liée au covid-19. La reprise d'activité de l'économie guadeloupéenne observée depuis 2014 suite à la chute brutale de la croissance en 2009 (- 4,8 %) a donc été stoppée. La croissance économique de la Guadeloupe recule ainsi à - 4,9 % en volume, après le ralentissement amorcé l'année précédente.

Source : Cerom – Octobre 2021

[Comptes définitifs 2018 de Guadeloupe](#)

Séries des principaux indicateurs macro-économiques de 1996 à 2018

Source : Insee, Chiffres détaillés – Mars 2022

[L'économie guadeloupéenne de 2000 à 2018 : l'activité redémarre 5 ans après la crise économique et sociale de 2009](#)

Depuis les années 60, la Guadeloupe arrive en tête des DOM en termes de vitesse de rattrapage du PIB par habitant et du niveau de vie avec les niveaux nationaux. La crise économique mondiale initiée en 2007 et la crise sociale locale de 2009 sont incontestablement les événements les plus marquants de la période 2000-2018 avec une chute brutale de la croissance guadeloupéenne à - 6,7 % en 2009.

Source : Cerom – Février 2021

Martinique

[Bilan économique 2021](#)

En 2021, l'économie martiniquaise est en phase de reprise après la chute brutale de l'activité en 2020, due à la pandémie de Covid 19. Mais cette reprise est contrariée par les pics pandémiques, les mesures sanitaires et les mouvements sociaux de la fin d'année. Avec une croissance du PIB de 2,5 %, ce dynamisme efface en partie le fort recul enregistré en 2020, exception faite du tourisme qui continue de souffrir des restrictions de déplacements.

Source : Insee Conjoncture Martinique n°19 – Juin 2022

[Comptes économiques rapides de la Martinique en 2020](#)

En 2020, année marquée par le début de la crise liée à la COVID-19, la croissance économique de la Martinique chute à - 3,9 % après + 1,4 % l'année précédente. Cette baisse est de moindre ampleur que celles à l'échelle nationale (- 7,9 %) et de la Guadeloupe (- 4,9 %), mais légèrement plus forte qu'en Guyane (- 2,7 %). La crise sanitaire restreint l'activité et les déplacements à l'intérieur, en provenance et à destination du territoire. Ces restrictions entraînent une forte baisse de la consommation des ménages, qui devient le premier facteur de retournement de la croissance (- 4,6 points).

Source : Cerom – Octobre 2021

[Bilan macroéconomique de la Martinique 2000-2020](#)

Au cours des vingt dernières années, la croissance de l'activité en Martinique a ralenti. Elle est passée d'une croissance dynamique entre 2000 et 2008 à une décennie de faible croissance entre 2010 et 2019 (+ 0,6 % en moyenne par an). Ce ralentissement s'explique essentiellement par la persistance des effets des crises économique et sociale que connaît le territoire en 2009, qui entraîne un retrait marqué des moteurs économiques que sont la consommation des ménages et l'investissement des entreprises.

Source : Cerom – Mai 2022

[Comptes définitifs 2018 de Martinique](#)

Séries des principaux indicateurs macro-économiques de 1996 à 2018

Source : Insee, Chiffres détaillés – Mars 2022

Guyane

[Bilan économique 2021](#)

En 2021, l'activité économique guyanaise est bien orientée, effaçant en grande partie les reculs enregistrés en 2020. La Guyane bénéficie des effets positifs de la croissance démographique de sa population qui tire la consommation. La progression de l'emploi, pour la 5^e année consécutive, reflète cette évolution. Le produit intérieur brut, avec une croissance de 3 %, illustre la résilience dont a fait preuve l'économie guyanaise pendant la crise sanitaire et qui lui permet, en 2021, de retrouver des niveaux proches de 2019.

Source : Insee Conjoncture Guyane n°19 – Juin 2022

[Comptes économiques rapides de la Guyane en 2020](#)

En 2020, année marquée par le début de la crise sanitaire, la croissance économique de la Guyane est négative et s'établit à - 2,7 % après + 0,2 % en 2019 mais chute moins que le reste de l'économie nationale (- 7,9 %). Bénéficiant d'un contexte démographique plus favorable et d'une amélioration de sa balance commerciale en raison de la crise, l'économie guyanaise a mieux résisté, toutes proportions gardées, que la Guadeloupe et la Martinique.

Source : Cerom – Octobre 2021

[Comptes définitifs 2018 de Guyane](#)

Séries des principaux indicateurs macro-économiques de 1996 à 2018

Source : Insee, Chiffres détaillés – Mars 2022

[En 2018, la croissance guyanaise rebondit – comptes définitifs 2018](#)

L'économie guyanaise rebondit en 2018 après une année 2017 marquée par de fortes revendications pour une plus grande justice sociale. Le produit intérieur brut (PIB) augmente de 5,5 % en valeur. Ce rythme redevient nettement supérieur à celui de la moyenne nationale (+ 2,5 % en valeur). Il est essentiellement porté par la consommation finale et par l'investissement. À l'inverse, le commerce extérieur et les variations de stocks freinent légèrement la croissance.

Source : Insee Analyses Guyane n°58 – Mars 2022

La Réunion

[En 2021, forte reprise de l'activité économique et dynamisme du marché du travail](#)

Bilan de l'année 2021, marquée par une situation sanitaire toujours instable, et avant l'apparition des tensions inflationnistes déclenchées par la guerre en Ukraine.

Source : Insee Conjoncture Réunion n°22 – Juillet 2022

[Comptes économiques rapides de La Réunion en 2021](#)

En 2021, l'activité économique repart fortement à La Réunion. Malgré les restrictions visant à limiter la propagation de la Covid-19 et une situation sanitaire toujours instable, le produit intérieur brut (PIB) en euros constants progresse de 6,7 %. Cette forte reprise fait suite à la chute de l'activité en 2020 (- 4,2 %), consécutive à la crise sanitaire.

Source : Cerom, Les comptes économiques de La Réunion en 2021 – Juillet 2022

[Comptes économiques de La Réunion de 1996 à 2020](#)

Indicateurs macro-économiques de 1996 à 2020 : ressources et emplois de biens et de services, activité des branches, comptes des secteurs institutionnels.

Source : Insee – Chiffres détaillés – Janvier 2022

Mayotte

[Comptes économiques de Mayotte](#)

Principaux indicateurs macro-économiques de 1996 à 2019

Source : Insee, Chiffres détaillés – Janvier 2022

[Retour d'une forte croissance du PIB en 2019](#)

En 2019, à Mayotte, le produit intérieur brut (PIB) augmente de 6,6 % en valeur, une croissance deux fois plus élevée qu'en 2018. Il reprend ainsi un rythme proche des années précédentes. Le PIB par habitant atteint 9 710 euros, soit un niveau 3,7 fois moins élevé que le niveau national. Le pouvoir d'achat individuel moyen progresse de 3,1 % en un an. En 2019, l'augmentation du PIB est portée par l'investissement et la

consommation des administrations publiques. La valeur ajoutée des administrations publiques croît de 6,6 %, celle des sociétés de 8,3 %.

Source : Insee Flash Mayotte n°128 – Novembre 2021

[L'économie de Mayotte en 2020](#)

Bien avant le démarrage de la crise sanitaire, l'année 2020 débutait avec des anticipations pessimistes des acteurs économiques. Ces derniers évoquaient déjà des difficultés à se projeter sur le moyen-long terme, compte tenu de la concrétisation lente et tardive des projets publics attendus pour générer de l'activité. La crise sanitaire et le confinement imposé en mars ont amplifié les difficultés, engendrant des conséquences économiques importantes. Ces perturbations ont provoqué une profonde crise de trésorerie pour les entreprises.

Source : IEDOM, Conjoncture économique n°655 – Avril 2021

Polynésie française

[La croissance se redresse en 2021, mais ne retrouve pas son niveau d'avant-crise](#)

En 2021, la croissance se redresse en Polynésie française. La progression du produit intérieur brut (PIB) en volume est de 2,4 % après une perte de croissance de 7,2 % en 2020. La consommation des ménages constitue le principal moteur de cette croissance après un fort ralentissement en 2020. La consommation des administrations et l'investissement augmentent également. En revanche, conséquence d'une consommation et d'un investissement dynamiques, la hausse des importations pèse négativement sur la croissance. Dans le même temps, la situation sur le marché du travail s'améliore, soutenant pour partie des gains de pouvoir d'achat de 3 % après une chute de 4 % en 2020.

Source : Cerom – Juin 2022

[Les comptes économiques de la Polynésie française en 2020](#)

En 2020, le Produit Intérieur Brut (PIB) diminue en volume de 7,6 %, soit une évolution comparable à celle de la France hexagonale mais plus marquée que dans les autres Départements et Collectivités d'Outre-mer. L'ensemble des composantes de la demande est en retrait, excepté les investissements qui restent encore soutenus. La crise sanitaire a provoqué une contraction du marché du travail notamment au niveau des emplois touristiques. Le revenu du travail diminue fortement dans ce contexte.

Source : Ispf-Cerom, Les comptes économiques rapides 2020 n°1275 – Septembre 2021

[Les comptes économiques en 2018](#)

Le produit intérieur brut (PIB) à prix courants s'établit à 620 milliards de F.CFP en 2018 et progresse de 4 milliards par rapport à 2017, soit une hausse de 0,6 % de la richesse. Après correction des effets-prix, le PIB à prix constants croît de 1,7 %. La dynamique de croissance reste principalement portée par la demande extérieure et la consommation des ménages, tandis que la contribution liée à la forte hausse des investissements est

neutralisée par la hausse des importations de biens d'équipement. En 2018, la croissance du PIB réel par habitant se poursuit (+ 1,3 %) pour atteindre 2,03 millions de F.CFP, soit 94 % du PIB par habitant de 2007.

Source : ISPF, Points Etudes et Bilans n°1302 – Janvier 2022

Nouvelle-Calédonie

[Comptes économiques rapides de la Nouvelle-Calédonie en 2020](#)

En 2020 toutes les composantes du produit intérieur brut sont en recul, entraînant une contraction du volume d'activité de 2,6 %. Le repli de l'investissement en particulier, lui confère une contribution négative à la croissance, tandis qu'avec une baisse plus marquée des importations que des exportations, les échanges extérieurs y contribuent positivement. Les effets-prix, plutôt favorables, amortissent l'impact sur le montant du PIB qui diminue de 2,2 % pour s'établir à 988 milliards de F.CFP.

Source : Isee-Cerom – Mars 2022

[L'économie calédonienne forte des retombées du nickel](#)

La précédente étude portant sur les impacts du nickel a permis d'estimer qu'un quart des salariés du privé dépendent directement ou indirectement de son exploitation. Pour compléter cette approche, ces mêmes impacts ont été mesurés selon les concepts de la comptabilité nationale et confirment le poids économique substantiel du secteur.

Source : Isee – Synthèse n°56 – Janvier 2022

[La crise sanitaire s'installe en 2021, avec des effets dont la nature change](#)

Encore absent des esprits avant 2020, le virus de la Covid-19 s'est installé et continue de frapper les économies et bouleverser les habitudes. En Nouvelle-Calédonie, l'objectif poursuivi de rester « Covid free », une quasi-exception à l'échelle mondiale, se traduit par le maintien de la fermeture des frontières depuis le 19 mars 2020 et la mise en place d'un protocole sanitaire strict pour les arrivées autorisées sur motifs impérieux. L'impact direct de ce confinement externe sur l'économie (arrêt ou ralentissement de certaines activités) par rapport à une situation sans crise sanitaire, peut être estimé autour de 30 milliards F.CFP en année pleine.

Source : Cerom – Août 2021

Wallis-et-Futuna

[L'économie de Wallis-et-Futuna en 2020](#)

En 2020, l'économie de Wallis-et-Futuna maintient la trajectoire favorable de 2019. L'économie du Territoire a en effet été épargnée par la pandémie de Covid-19, durant toute l'année 2020, hormis pour des questions d'approvisionnement et pour les déplacements internationaux.

Source : IEOM, Conjoncture économique n°328 – Avril 2021

Saint-Pierre-et-Miquelon

[L'économie de Saint-Pierre-et-Miquelon en 2020](#)

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de Covid-19. La situation insulaire du territoire et les mesures prises ont protégé la population d'une circulation active du virus sur le territoire qui a enregistré seulement 24 cas (jusqu'en mars 2021), tous rapidement identifiés et isolés. Saint-Pierre-et-Miquelon a connu un seul confinement du 17 mars au 27 avril 2020 : cette période a été marquée par un repli de l'activité économique compris entre 13 et 31 % en mars (par rapport à mars 2019) et entre 17 et 34 % en avril (par rapport à avril 2019).

Source : IEDOM, Synthèse annuelle n°657 – Avril 2021

Annexes

Annexe 1	Lexique	147
Annexe 2	Moyens humains et financiers dévolus au recensement de la population selon les territoires.....	153
Annexe 3	Mise à disposition de résultats infra-communaux.....	155
Annexe 4	Enquêtes co-financées par la DGom 2015-2022.....	157

Annexe 1 – Lexique

Acemo	Dispositif « Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre »
Acemo-Covid	Dispositif « Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre » spécial Covid-19
Acemo-DSE	Dispositif « Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre sur le dialogue social en entreprise »
Acemo-PIPA	Dispositif « Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre sur l'enquête sur la participation, l'intéressement, les plans d'épargne entreprise et l'actionnariat des salariés »
Acemo-TPE	Dispositif « Activité et conditions d'emploi de la main d'œuvre sur l'enquête sur les petites entreprises »
ACM	Accueil collectif de mineurs
Adeli	Automatisation des listes (système d'information national portant sur les professionnels de santé)
Ademe	Agence de la transition écologique, ex-agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
AFD	Agence française de développement
ANCT	Agence nationale de la cohésion des territoires
ANLCI	Agence nationale de lutte contre l'illettrisme
Antipol	Enquête annuelle « sur les investissements pour protéger l'environnement »
APA	Allocation personnalisée d'autonomie
ARS	Agence régionale de santé
ASH	Aide sociale à l'hébergement
Aspic	Accès des services publics aux informations sur les collectivités
BADIANE	Base de données inter-administrative des établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS)
BAFA	Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
BAFD	Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur
BDF	Enquête « Budget de famille »
BIT	Bureau international du travail
BPJEPS	Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
BPE	Base permanente des équipements
BTS	Brevet de technicien supérieur
CAF	Caisse d'allocations familiales
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle
CARE	Enquête « Capacités, aides et ressources des seniors »
CDTM	Comité départemental du tourisme de Mayotte
CépiDc	Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès
Cerom	Comptes économiques rapides pour l'Outre-mer
CHU	Centre hospitalier universitaire
CHRU	Centre hospitalier régional universitaire

CIS	Enquête annuelle communautaire sur l'innovation
Cnaf	Caisse nationale des allocations familiales
Cnam	Caisse nationale d'assurance maladie
Cnav	Caisse nationale d'assurance vieillesse
Cnis	Conseil national de l'information statistique
Collterr	Enquête sur les budgets de R&T des collectivités territoriales
Coltrane	Dispositif de collecte transversale d'enquêtes
COM	Collectivité d'Outre-mer
CPF	Classification des produits française
CPF4	Classification des produits française – niveau groupe
CPS	Caisse de prévoyance sociale
CPS	Communauté du Pacifique Sud
Credoc	Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie
Criem	Centre de ressources interrégional pour les enquêtes ménages (Insee)
CVS	Enquête « Cadre de vie et sécurité »
CVS-CJO	Correction des variations saisonnières - correction des jours ouvrables
Covid-19	Coronavirus Covid-19
DADS	Déclaration annuelle de données sociales
Dares	Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (SSM)
Davar	Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales (Nouvelle-Calédonie)
DEFM	Demandeurs d'emploi en fin de mois
Depp	Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (SSM)
Deps-doc	Département des études, de la prospective et des statistiques (SSM)
DESL	Département des études et des statistiques locales (SSM)
DGAC	Direction générale de l'aviation civile
DGCL	Direction générale des collectivités locales
DGEFP	Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle
DGFIP	Direction générale des finances publiques
DGom	Direction générale des Outre-mer
Dimenc	Direction de l'industrie, des mines et de l'énergie (Nouvelle-Calédonie)
Dirag	Direction inter-régionale Antilles-Guyane (Insee)
DJEPVA	Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
DMMO	Déclarations des mouvements de main-d'œuvre
DOM	Département d'Outre-mer
DPDJ	Délégation pour la prévention de la délinquance de la jeunesse
Drees	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (SSM)
DRJSCS	Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
DROM	Départements et régions d'Outre-mer
DSECE	Département des statistiques et des études du commerce extérieur (SSM)
DSN	Déclaration sociale nominative

EACEI	Enquête annuelle sur la consommation d'énergie dans l'industrie
Ecmoss	Enquête sur le coût de la main-d'œuvre et sur la structure des salaires
EDP	Échantillon démographique permanent
EEC	Enquête emploi en continu
EIR	Échantillon inter-régimes de retraités
ELISA	Extranet local pour l'indemnisation et le suivi des accueils de volontaires en service civique
EnCLASS	Enquête nationale en collège et en lycée chez les adolescents sur la santé et les substances
ENEAD	Enquête nationale sur l'engagement associatif et les dons
ENIACRAMS	Échantillon national inter-régimes d'allocataires de compléments de revenus d'activité et de minima sociaux
ENPPS	Enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives
EPCI	Établissement public de coopération intercommunale
EPI	Enquête « Parc Immobilier »
Epicov	Enquête nationale sur l'épidémie du Covid-19
EPTB	Enquête sur le prix des terrains et du bâti
EQTP	Salaire en équivalent temps plein
ERFS	Enquête « Revenus fiscaux et sociaux »
ES	Enquête auprès des établissements sociaux
ES-DS	Enquête services difficultés sociales
ES-PE	Enquête services protection enfance
ESA	Enquête sectorielle annuelle
Esane	Élaboration des statistiques annuelles d'entreprises
Escapad	Enquête sur la santé et les consommations lors de l'Appel de préparation à la Défense
Esem	Enquête structurelle des entreprises de Mayotte
Esemi	Enquête sur les entreprises mahoraises informelles
ES&VE	Enseignement supérieur et vie étudiante
ETP	Équivalent temps plein
Eurostat	Direction générale de la commission européenne chargée de l'information statistique à l'échelle communautaire
Filocom	Fichier des logements par commune
Filosofi	Dispositif sur les revenus localisés sociaux et fiscaux
Finess	Fichier national des établissements sanitaires et sociaux
FLV	Enquête « Formation tout au long de la vie »
Fnors	Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé
FOROMES	Formations et diplômes de l'animation et du sport
Gis Sol	Groupement d'intérêt scientifique sur les sols
GPM	Grands ports maritimes
ID-BPJEPS	Enquête « Insertion des diplômés du BPJEPS »
IEDOM	Institut d'émission des départements d'Outre-mer

IEOM	Institut d'émission d'Outre-mer
IESS	Integrated european social statistics
Ifremer	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
Ined	Institut national d'études démographiques
INJEP	Institut national pour la jeunesse et l'éducation populaire
INPN	Inventaire national du patrimoine naturel
Insee	Institut national de la statistique et des études économiques
Inserjeunes	Application informatique pour mesurer le taux d'insertion professionnelle des jeunes diplômés de l'enseignement technique et de la formation professionnelle
Inserm	Institut national de la santé et de la recherche médicale
IPC	Indice des prix à la consommation
IRIS	Îlots regroupés pour l'information statistique (découpage géographique)
IRT	Île de La Réunion tourisme
Isee	Institut de la statistique et des études économiques de Nouvelle-Calédonie
ISPF	Institut de la statistique de la Polynésie française
IUT	Institut universitaire de technologie
JDC	Journée défense et citoyenneté
Lemna	Laboratoire d'économie et de management Nantes Atlantique
LTECV	Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte
Medes	Mission Enquêtes, données et études statistiques (SSM)
MESRI	Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
MMO	Source mouvements de main-d'œuvre
MSA	Mutualité sociale agricole
NA129	Nomenclature agréée de la CPF à 129 positions
Namea-Air	National accounting matrix including environmental accounts
OCEAN	Outil de coordination des enquêtes annuelles
ODD	Objectifs de développement durable
OFDT	Observatoire français des drogues et des toxicomanies
OFGL	Observatoire des finances et de la gestion publique locale
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONDRP	Observatoire national de la délinquance et de la réponse pénale
ORT	Observatoire régional des transports
Otex	Orientation technico-économique
PCH	Prestation de compensation du handicap
PIB	Produit intérieur brut
PMSI	Programme de médicalisation des systèmes d'information
PopGis3	Application de cartographie en ligne
PSQS	Portail de suivi quotidien du sportif
QPV	Quartier prioritaire de la ville
R&D	Recherche et développement
R&T	Recherche et transfert de technologie

REI	Répertoire des éléments d'imposition
REIN	Réseau épidémiologie et information en néphrologie
RERS	Repères et références statistiques
RES ou DataES	Recensement des équipements sportifs
RFL	Revenus fiscaux localisés
RGA	Recensement général agricole
Rica	Réseau d'information comptable agricole
Ridet	Répertoire d'identification des entreprises et des établissements
RIL	Répertoire d'immeubles localisé
RI-APA-ASH	Remontées individuelles APA-ASH
RI-Autonomie	Remontées individuelles sur l'autonomie
RI-Insertion	Remontées individuelles sur l'insertion
RI-PCH	Remontées individuelles PCH
RNA	Répertoire national des associations
RNIPP	Répertoire national d'identification des personnes physiques
RPPS	Répertoire partagé des professionnels intervenant dans le système de santé
RSA	Revenu de solidarité active
RTE	Répertoire territorial des entreprises (Polynésie française)
RUP	Région ultrapériphérique
SAA	Statistique agricole annuelle
SAE	Statistique annuelle des établissements
Score santé	Base de données en santé publique
SDES	Service des données et études statistiques (SSM)
Sdessi	Sous-direction des études, des statistiques et des systèmes d'information (SSM)
SDSE	Sous-direction de la statistique et des études (SSM)
Siasp	Système d'information sur les agents des services publics
Siera	Système d'information sur l'emploi et les revenus d'activité
Sies	Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (SSM)
Silc	Statistics on income and living conditions
Sine	Système d'information sur les nouvelles entreprises
Sirene	Système informatique pour le répertoire des entreprises et des établissements
Sirus	Système d'immatriculation au répertoire des unités statistiques
Sise	Système d'information sur le suivi de l'étudiant
Sit@del	Base des permis de construire
SI-DEP	Système d'information sur le dépistage populationnel
SI-VIC	Système d'information d'identification unique des victimes
Sniir-AM	Système national d'information inter-régimes de l'assurance maladie
SRCV	Statistiques sur les ressources et les conditions de vie
SSA	Service statistique académique
SSM	Service statistique ministériel
SSMSI	Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSM)

SSP	Service de la statistique et de la prospective (SSM)
SSP	Service statistique public
Statiss	Statistiques et indicateurs de la santé et du social
STS	Section de technicien supérieur
STSEE	Service territorial de la statistique et des études économiques de Wallis-et-Futuna
Teruti	Enquête sur l'occupation et l'utilisation du territoire
TIC	Enquête sur les technologies de l'information et de la communication
Trelo	Enquête sur les travaux de rénovation énergétique dans les logements
Tremi	Enquête « Travaux de rénovation énergétique des maisons individuelles »
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
Urssaf	Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales
VAC-SI	Système d'information vaccin Covid
VQS	Enquête « Vie quotidienne et santé »
VRS	Enquête « Vécu et ressenti en matière de sécurité »

Annexe 2 – Moyens humains et financiers dévolus au recensement de la population selon les territoires

En **Guadeloupe**, en **Martinique**, en **Guyane** et à **La Réunion**, le recensement est réalisé à coût partagé entre l'Insee et les communes, comme en métropole. L'Insee organise et contrôle les enquêtes de recensement ; les communes préparent et réalisent ces enquêtes. En particulier, les communes recrutent, encadrent et rémunèrent les agents recenseurs. Une dotation forfaitaire est versée aux communes. Afin de tenir compte des spécificités de ces 4 territoires, son calcul est majoré de 20 % par rapport à celui des communes de métropole (463 000 € en 2022 pour l'ensemble des communes des quatre DROM), mais cette dotation s'appuie également sur un taux de réponse par internet de référence calculé au niveau national (52% pour l'enquête de recensement de 2022). La réalisation des enquêtes de recensement (y compris cartographie et traitements post-collecte) mobilise au total pour l'ensemble de ces 4 DROM environ 20 ETP à l'Insee chaque année.

À **Mayotte**, le recensement exhaustif de 2017 était intégralement à la charge de l'Insee (1 400 000 €, dont 745 000 € de rémunération des agents recenseurs). Une convention établie entre l'Insee et chaque commune permettait de définir le rôle de chacun. Le rôle des communes consistait essentiellement à examiner les résultats de l'enquête cartographique préalable, à contribuer au recrutement des agents recenseurs et à fournir une assistance matérielle pour les opérations de collecte. Par ailleurs, ce sont les communes qui rémunéraient les agents recenseurs et recevaient pour cela une subvention versée par l'Insee. Un chef de mission Insee était envoyé sur place pendant 5 mois pour organiser et contrôler le recensement et calculer les populations légales. Sept superviseurs Insee étaient envoyés 8 semaines sur place pendant la collecte du recensement, pour renforcer les moyens de l'établissement Insee local. Au final, cela représentait environ 7 ETP pour l'Insee⁷⁷. Par ailleurs, l'Insee recrutait une cinquantaine de contrôleurs pour encadrer le travail des 530 agents recenseurs.

À partir de la première enquête annuelle de 2021, la répartition des travaux et responsabilités entre l'Insee et les communes est fixée par l'article 156 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité. Le recensement de la population est à coût partagé entre l'Insee et les communes. L'Insee organise et contrôle les enquêtes de recensement et les communes préparent et réalisent ces enquêtes. En particulier, les communes recrutent, encadrent et rémunèrent les agents recenseurs. La signature d'une convention n'est plus nécessaire et les communes perçoivent une dotation forfaitaire de recensement selon les mêmes modalités que les communes des autres DROM (54 000 € en 2021, 69 000 € en 2022 pour Mayotte). Avec la mise en place d'un recensement tournant, l'enquête de chaque année porte sur un volume plus faible que celui des enquêtes exhaustives. Le service régional de l'Insee de Mayotte a été renforcé de 4 personnes, et aucun agent n'a été envoyé de métropole pour la supervision de l'enquête en 2021 et 2022.

À **Saint-Pierre-et-Miquelon**, le recensement est à coût partagé entre l'Insee et les communes. L'Insee organise et contrôle les enquêtes de recensement et les communes préparent et réalisent ces enquêtes. En particulier, les communes recrutent, encadrent et rémunèrent les agents recenseurs. Une dotation forfaitaire est versée pour cela aux communes, calculée de la même façon qu'en métropole (14 000 € en 2022). Un chef de mission Insee est envoyé sur place pendant 7 semaines pour coordonner le recensement, puis les imprimés sont envoyés en métropole pour y être traités en même

⁷⁷ Y compris temps d'un agent à la DG.

temps que les imprimés collectés en métropole en début d'année. Cela représente environ 0,3 ETP pour l'Insee.

À **Saint-Barthélemy** et à **Saint-Martin**, le partage des rôles entre l'Insee et les communes est le même que celui des communes de Guadeloupe. Le mode de calcul de la dotation forfaitaire versée aux communes est également identique (environ 31 000 € au total pour les 2 COM en 2023). Les moyens consacrés par l'Insee à ces territoires pour les enquêtes de recensement sont de l'ordre d'une douzaine de jours par an.

En **Nouvelle-Calédonie**, en **Polynésie française** et à **Wallis-et-Futuna**, la collecte du recensement est intégralement à la charge de l'Insee. Une convention établie entre l'Insee et l'institut de statistique local (Isee en Nouvelle-Calédonie, ISPF en Polynésie française, STSEE à Wallis-et-Futuna) permet de définir le rôle de chacun et de verser à l'institut territorial une subvention permettant de couvrir les frais des opérations qui lui sont déléguées, y compris la rémunération du personnel de collecte embauché pour réaliser le recensement (173 000 € à Wallis-et-Futuna en 2018, 2 370 000 € en Nouvelle-Calédonie en 2019, 2 636 000 € en Polynésie française en 2017 et un prévisionnel d'environ 2 700 000 € en 2022). Avec cette subvention, l'institut territorial met à disposition les conditions matérielles de réalisation du recensement (ordinateurs, locaux, véhicules...), assure l'impression des questionnaires et la campagne de communication, rémunère tous les acteurs de la collecte (agents recenseurs, contrôleurs, superviseurs locaux) et produit les résultats statistiques. Il fournit également des moyens humains qui complètent ceux envoyés par l'Insee. Un chef de mission Insee est envoyé sur place, pendant 5 mois en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française, pendant 8 semaines à Wallis-et-Futuna, pour organiser et contrôler le recensement et calculer les populations légales.

En Nouvelle-Calédonie et en Polynésie, 7 superviseurs Insee sont envoyés 9 semaines sur place pendant la collecte du recensement, pour renforcer les moyens de l'institut territorial .

Un recrutement spécifique de 6 mois est réalisé à Wallis-et-Futuna pour préparer le recensement, assister le chef de mission Insee et assurer le traitement des questionnaires.

En moyenne, la charge pour l'Insee de ces trois recensements représente 2 ETP par an sur les 3 années sur lesquelles sont organisés ces recensements.

Annexe 3 – Mise à disposition de résultats infra-communaux

1. Données à l'Iris⁷⁸

L'Insee produit chaque année des données à l'Iris dans le cadre des résultats statistiques du recensement de la population. Les thématiques couvertes sont variées : logements, population (sexe, âge, catégorie sociale...), diplômes, caractéristiques des ménages (taille, structure...), activité des résidents. La métropole et les 5 DROM sont couverts. À Mayotte, des Iris ont été définis pour la première fois à partir du recensement de 2012.

Un comptage de l'ensemble des équipements et services présents dans la base permanente des équipements est également disponible par Iris. Il existe également des résultats au niveau Iris sur les niveaux de vie et la pauvreté monétaire pour La Réunion et la Martinique grâce au dispositif *Filosofi* (source non encore mobilisable pour les autres DROM).

2. Quartiers de la politique de la ville

Les populations communales 2018 des personnes vivant en quartiers politique de la ville ont été publiées en octobre 2021. Elles sont disponibles sur le site Insee.fr pour tous les quartiers prioritaires (QPV) et la couverture géographique est complète (métropole, DROM y compris Mayotte, Saint-Martin, Polynésie française), du fait de la responsabilité complète de l'Insee en matière de population légale sur les DROM comme sur les COM.

Les « estimations démographiques », indicateurs qui reposent sur le recensement de la population, ont été diffusées pour la première fois sur les quartiers prioritaires métropolitains en 2015. L'Insee a engagé une réflexion pour les mettre à jour annuellement et élargir leur diffusion aux DROM. En juillet 2020, elles ont ainsi été calculées et diffusées sur le champ Antilles-Guyane (Martinique, Guadeloupe, Guyane) et Saint-Martin. Les données sur La Réunion ont ensuite été expertisées, et elles sont diffusées depuis mai 2022 (à partir du millésime 2018). C'est ainsi une nouvelle offre de données qui est disponible annuellement pour les quartiers prioritaires des DROM.

Par ailleurs, l'Insee produit d'autres résultats statistiques sur les quartiers prioritaires « Politique de la ville » : nombre de demandeurs d'emploi, bénéficiaires de la couverture maladie universelle, bénéficiaires de prestations sociales, etc. Pour ces résultats, seule la France métropolitaine et La Réunion sont actuellement disponibles, du fait de la couverture du référentiel d'adresses servant de base à la géolocalisation. Des travaux ont été engagés depuis 2018 pour élargir ce référentiel aux DROM d'Amérique et expertiser la qualité des adresses présentes dans les sources des partenaires externes (Cnaf, Pôle Emploi, Cnam, etc.) qui servent à élaborer ces statistiques. Ils ont permis de produire des premiers résultats sur les départements français d'Amérique à partir de la source CAF au 31/12/2019. La « fiche quartiers » sur le thème Démographie a été produite à partir du recensement et de la source Cnaf.

Pour les données relatives aux revenus et à la pauvreté, seule la France métropolitaine, La Réunion et la Martinique sont couverts à ce stade. En effet, le dispositif *Filosofi* mobilisé pour ces statistiques n'est pas jugé de qualité suffisante sur les autres DROM.

⁷⁸ L'Iris constitue la brique de base en matière de diffusion de données infra-communales. Il respecte des critères géographiques et démographiques et possède des contours identifiables sans ambiguïté et stables dans le temps.

3. Données carroyées

Une première diffusion de données carroyées à partir de la source « revenus fiscaux localisés » (RFL) 2010 a été réalisée en 2013. Les données RFL sont disponibles et ont été diffusées sur les territoires de La Réunion et de la Martinique, en plus de la métropole.

Mi-2019, l'Insee a mis en ligne sur le même champ géographique une mise à jour des données carroyées avec des données fiscales millésimées 2015. Enfin, le millésime 2017 a été diffusé en mars 2022.

À plus long terme, les données carroyées pourraient concerner d'autres sources, en particulier le recensement de la population. Elles permettraient en outre de couvrir de nouveaux DROM en fonction des avancements des travaux sur la qualité du référentiel.

4. Données géolocalisées

Depuis février 2022, l'Insee diffuse chaque mois une géolocalisation des établissements du répertoire Sirene sur le territoire français hors Mayotte. Cette diffusion complète celle du répertoire Sirene, sur le même champ géographique.

Annexe 4 - Enquêtes co-financées par la DGom 2015-2022

Année de conventionnement	Année de collecte	Opération	Territoires couverts	Coût Insee (collecte - euros)	Participation DGom (euros)	Autres financeurs	Publications réalisées	Lien vers les publications
2022	2022	Comparaison spatiale des prix	5 DROM	En cours	nd			
2022	2021-2022	Enquête Vie quotidienne et santé	5 DROM	En cours	nd	Drees (maîtrise d'ouvrage)		
2022	2021-2022	Enquête sur les Entreprises mahoraises informelles (Esemi)	Mayotte	En cours	nd			
2021	2020-2021	Enquête Migration Famille Vieillessement	Antilles-Guyane et La Réunion	1 779 000	500 000	INED (maîtrise d'ouvrage)		
2020	2020	Enquête CVS Mayotte	Mayotte	370 000	60 000		Publications régionales, 2021	https://www.insee.fr/fr/statistiques/5763061 https://www.insee.fr/fr/statistiques/5762720
2019	2019	Enquête santé DOM	5 DROM	1 005 000	245 000	Drees (maîtrise d'ouvrage)	Publications régionales et nationale, 2021	Guadeloupe : https://www.insee.fr/fr/statistiques/5390716 https://www.insee.fr/fr/statistiques/5761167 Martinique : https://www.insee.fr/fr/statistiques/5390896 Guyane : https://www.insee.fr/fr/statistiques/5391092 La Réunion : https://www.insee.fr/fr/statistiques/5363533 https://www.insee.fr/fr/statistiques/5400113 Mayotte : https://www.insee.fr/fr/statistiques/6205093 National : Premiers résultats de l'enquête santé européenne (EHIS) 2019

Année de conventionnement	Année de collecte	Opération	Territoires couverts	Coût Insee (collecte - euros)	Participation DGom (euros)	Autres financeurs	Publications réalisées	Lien vers les publications
2018	2018	Enquête Statistiques sur les ressources et conditions de vie	Antilles-Guyane et La Réunion	686 000	241 000		Publications régionales et nationale, 2020 - 2022	Guadeloupe : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4996443 https://www.insee.fr/fr/statistiques/6468373 Martinique : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4996570 https://www.insee.fr/fr/statistiques/6468454 Guyane : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4996728 https://www.insee.fr/fr/statistiques/6468775 La Réunion : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4996404 https://www.insee.fr/fr/statistiques/6471514 National : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4995323 https://www.insee.fr/fr/statistiques/6459395
2018	2017-2018	Enquête Budget de Famille Mayotte	Mayotte	264 000	60 000		Publications régionales, 2020	https://www.insee.fr/fr/statistiques/4622454 https://www.insee.fr/fr/statistiques/4622187
2016	2017	Enquête Technologies de l'information et de la communication	Antilles-Guyane et La Réunion	234 000	106 000		Publications régionales et nationale, 2019	Guadeloupe : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4175675 Martinique : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4175696 Guyane : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4177886 La Réunion : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4173254 National : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4174498
2015	2016	Enquête Entreprises Mayotte Pilier 3	Mayotte	367 000	52 000		Publication régionale, 2018	https://www.insee.fr/fr/statistiques/3320117
2016	2016-2017	Enquête Budget de Famille	Antilles-Guyane et La Réunion	1 225 000	245 000		Publications régionales et nationale, 2020	Guadeloupe : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4623253 https://www.insee.fr/fr/statistiques/4262807 Martinique : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4263369 Guyane : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4623886 https://www.insee.fr/fr/statistiques/4263790 La Réunion : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4263031 https://www.insee.fr/fr/statistiques/4764098 National : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4622377

Année de conventionnement	Année de collecte	Opération	Territoires couverts	Coût Insee (collecte - euros)	Participation DGom (euros)	Autres financeurs	Publications réalisées	Lien vers les publications
2015	2015	Enquête de comparaison spatiale des prix	5 DROM	435 000	41 000		Publications régionales et nationale, avril 2016	Guadeloupe : https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908453 Martinique : https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908423 Guyane : https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908400 La Réunion : https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908449 Mayotte : https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908414 National : https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908163
2015	2015	Enquête Migrations-Famille-Vieillesse	Mayotte	884 000	60 000	Ined (maîtrise d'ouvrage), Collectivité territoriale de Mayotte	Publication régionale, mars 2017	https://www.insee.fr/fr/statistiques/2656589
2015	2015	Enquête Patrimoine	La Réunion	343 000	59 000		Publication régionale, janvier 2018 et février 2019	https://www.insee.fr/fr/statistiques/3309901 https://www.insee.fr/fr/statistiques/3309901 https://www.insee.fr/fr/statistiques/3719737

Statistiques publiques dans les départements et régions d'outre-mer et les collectivités d'outre-mer

Insee Méthodes

Édition 2022

Statistiques publiques dans les départements et régions d'outre-mer et les collectivités d'outre-mer décrit chaque année l'offre statistique ultramarine du service statistique public et des instituts statistiques territoriaux, ainsi que son organisation.

Le dossier détaille les principales sources mobilisées par DROM et COM et propose une sélection de publications récentes, organisée par domaine.

En particulier, cette édition 2022 met en lumière les avancées réalisées lors de l'année écoulée sur plusieurs thématiques majeures comme la précarité des ménages, la santé, l'agriculture ou le développement durable.

Ce panorama est le fruit d'une collaboration entre l'Insee, les services statistiques ministériels, les instituts territoriaux statistiques de Polynésie française, Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna.

Retrouvez l'ouvrage ainsi que les données sur
[insee.fr](https://www.insee.fr)

